

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

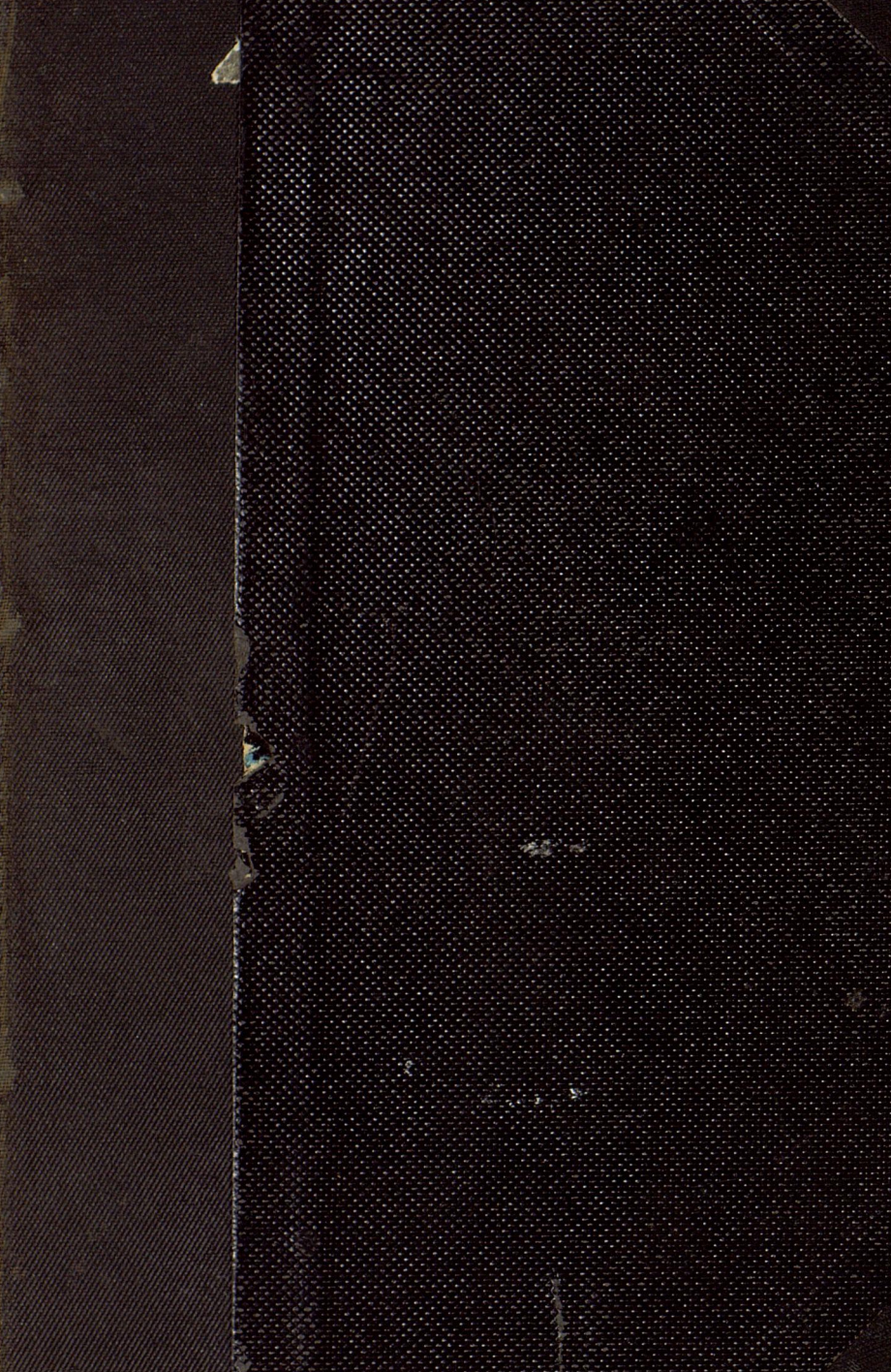
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1888.

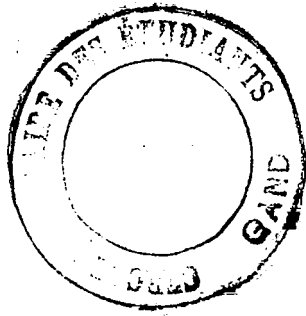
En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND

GAND, IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN, AD. HOSTE SUCC^r.



Photography by L. Evelyn & Deben

1888

ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

(4^{me} ANNÉE)



GAND

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR

rue des Champs, 49

À Monsieur

ERNEST DISCAILLES,

Les Étudiants libéraux de Gand.

AVANT-PROPOS.

NOUS publions aujourd'hui le quatrième *Almanach de l'Université de Gand*; et ce n'est pas sans une certaine fierté que nous voyons ainsi se continuer par nos soins l'œuvre qu'ont entreprise nos aînés. Lorsque nos frères de Liège, entraînés par notre exemple, ont voulu faire paraître à leur tour un annuaire, ils ne pûrent, malgré le succès qu'ils obtinrent, pousser leur publication au-delà du premier volume. Seul, l'almanach de Gand subsiste et donne

régulièrement chaque année aux étudiants belges et étrangers, l'occasion de fraterniser sur le domaine littéraire.

Nous remercions tous ceux qui par leur collaboration ou leur souscription, nous mettent à même d'arriver à ce résultat; nous les remercions et nous leur demandons de nous rester fidèles.

LE COMITÉ DE PUBLICATION :

Les Membres,

JULES GASPAR, GEORGES PARMENTIER,
OCTAVE HOUSSA, EUGÈNE VAN AUBEL.

Le Secrétaire,

PAUL BERGMANS.





PARTIE ACADÉMIQUE



ÉPHÉMÉRIDES UNIVERSITAIRES.

JANVIER.

- 4 1843. Fondation de l'Académie de Delft.
8 1632. Fondation de l'Athenæum d'Amsterdam.
15 } 1881. Première fête internationale d'*Étudiants*
16 } *libéraux.*
17 1755. Fondation de l'Université de Moscou.
18 1881. Fondation du *Cercle des Étudiants-Ingénieurs.*
20 } 1883. Fête universitaire offerte par les Étudiants
21 } libéraux de Gand à leurs frères belges et
étrangers.
21 1836. Mort du journal l'*Étudiant*, organe de la
jeunesse universitaire libérale (né à
Bruxelles le 24 janvier 1884).
26 1867. Concert de charité organisé par le Corps des
Étudiants.
26 1886. Les Étudiants en Médecine de l'Université
de Bruxelles demandent au Conseil com-
munal, qui passe à l'ordre du jour sur la
pétition, que les cliniques enlevées à leurs
professeurs leur soient rendues.
29 1882. Meeting universitaire organisé par le Cercle
des Étudiants progressistes de Bruxelles.



FÉVRIER.

- 2 1880. Création du *Cercle littéraire des Étudiants*.
3 1878. Grand concert de charité donné sous les
auspices du Corps des Étudiants.
4 1878. Fondation de l'*Union des anciens Étudiants*.
5 1881. Fondation du *Cercle des Élèves-conducteurs
libéraux*.
6 1873. La Société générale des Étudiants de Bru-
xelles décide de fonder une Fédération des
Étudiants Belges.
7 1882. Création de la *Fanfare des Étudiants libéraux*
(1882-1884).
8 1575. Fondation de l'Université de Leyde.
11 1887. Mort de François Laurent.
12 1867. Création du *Cercle musical des Étudiants*,
(1867-1880).
21 1852. Fondation de la société 't *Zal wel gaan*.
24 1880. Institution d'une chaire d'histoire contem-
poraine.



MARS.

- 1 1885. Célébration solennelle du dixième anniver-
saire de la *Société générale des Étudiants*.
5 1884. Création des Sections normales flamandes.
7 1862. Grand concert de charité organisé par les
Étudiants.
10 1885. Grève des Étudiants Italiens.
13 1884. Mort de J. F. J. Heremans, professeur
émérite, ancien échevin de l'instruction
publique.

- 14 1874. Concert donné par le 't *Zal wel gaan*, au profit d'œuvres libérales.
- 14 1886. Cavalcade organisée par la *Société générale des Étudiants* au profit de *l'Avenir*.
- 19 1852. Fondation de l'*École des Arts et Manufactures*.
- 21 1885. Apparition du premier *Almanach de l'Université de Gand*, publié sous les auspices de la *Société générale des Étudiants*.
- 24 1878. Mort de J. Roulez, administrateur-inspecteur de l'Université.
- 26 1636. Fondation de l'Université d'Utrecht.
- 26 1887. Grand concert de charité organisé par les Étudiants de Gand avec le concours de la garde-civique et de l'armée.
- 27 1887. Mort de J. J. Kickx, recteur de l'Université.



AVRIL.

- 13 1877. Liège. — Le clergé de l'église St Christophe refuse l'entrée du temple au drapeau des Étudiants. La commission permanente décide que dorénavant les Étudiants n'assisteront plus en corps à une cérémonie du culte catholique.
- 13 1885. L'Académie de Belgique décerne le prix de Keyn, à M. Ernest Discailles, professeur à l'Université, pour son travail sur *Guillaume le Taciturne* et *Marnix de Ste Aldegonde*, et à M. Mac Leod, professeur à l'École normale de Bruges, agrégé à l'Université, pour sa *Zoologie*.

- 16 1883. Pose de la première pierre de l'Institut des sciences.
- 23 1885. Les Étudiants de Gand envoient une adresse de sympathie à leurs frères d'Italie.
- 26 1872. Les Étudiants étrangers fréquentant les cours de notre Alma Mater, offrent un drapeau au Corps des Étudiants.
- 26 1885. Le 't Zal wel gaan fête l'apparition de son 25^e almanach.
- 28 1877. Les Étudiants gantois, approuvant la conduite énergique de leurs Frères liégeois, décident à leur tour de ne plus assister en corps aux cérémonies du culte catholique.



MAI.

- 3 1884. Fondation de la *Section des Conférences* de la *Société générale des Étudiants*.
- 5 1870. Création de la *Societas Philadelphica Studiosorum Gandavensium* (†).
- 7 1881. Création d'une section normale pour l'enseignement des sciences commerciales (1881-1884).
- 8 1881. Constitution à Liège de la Fédération libérale des Sociétés d'Étudiants belges.
- 9 1857. La commission de l'Index jette l'interdit sur la publication *Noord en Zuid* éditée par le 't Zal wel gaan.
- 10 1806. Réorganisation de l'Université de Paris fondée en 1200.
- 12 } 1884. Louvain. — Fêtes du cinquantenaire de
13 } l'Université catholique.

- 14 1882. Concert organisé par la *Fanfare des Étudiants libéraux* au profit de l'*Œuvre de la Presse*.
- 15 1883. Réception de l'*Estudiantina Española*.
- 18 1879. Grand concert organisé sous les auspices de la *Société Générale des Étudiants* au profit des victimes de la catastrophe de Frameries.
- 20 1876. Loi sur l'enseignement supérieur.
- 21 1883. Fondation de l'*Union luxembourgeoise*.
- 21 1885. Manifestation libérale en l'honneur de M. le recteur A. Callier.



JUIN.

- 5 1883. Organisation de la Fédération des étudiants libéraux. On lui confie la garde et la disposition du drapeau.
- 16 1834. Fondation de l'Université de Louvain.
- 17 1855. Entrée triomphale de la *Société des Étudiants* qui a remporté au concours de chant, à Lille, une énorme..... buse:
- 18 1884. Suppression du ministère de l'instruction publique.
- 21 1884. M. Woeste, ministre de la justice, dans une lettre impertinente, annonce à M. Laurent qu'il est décidé à retirer le projet de loi concernant l'avant-projet de revision du code civil.
- 23 1886. Mort de P. J. Wouters, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.



JUILLET.

- 1 1578. Fondation de l'Académie Calviniste de Gand,
supprimée en 1585.
- 7 1886. Incendie des bâtiments de l'Université de
Bruxelles.
- 8 1860. Visite de Léopold I aux Étudiants gantois.
- 10 1887. Inauguration de la statue de Ghislain, pro-
fesseur à l'Université de Gand.
- 15 1849. Loi sur l'enseignement supérieur.
- 25 1882. Arrêté royal concernant l'obtention des
bourses de voyage.
- 31 1884. M. Jacobs, ministre de l'intérieur, supprime
la Section commerciale de l'École normale
des sciences.



AOUT.

- 7 1814. Fondation de l'Université de Groningue.
- 31 1884. Les Étudiants de Gand participent à
Bruxelles, à la grandiose manifestation
du parti libéral.



SEPTEMBRE.

- 7 1426. Fondation de l'ancienne Université de Lou-
vain († 1792).
- 16 1832. Mort de Ch. Van Hulthem curateur de
l'Université de Gand.
- 16 1853. Arrêté royal instituant le diplôme de docteur
en sciences.

- 22 1884. Le roi sanctionne la loi scolaire. —
MM. Callier et Seresia sont déchargés
respectivement des cours de droit public
et de droit naturel.
- 25 1816. Arrêté décidant la fondation des Universités
de Gand et de Liège.
- 30 1885. Création d'un cours de bactériologie et d'un
cours de policlinique interne.



OCTOBRE.

- 1 1838. Fondation de l'École du génie civil.
- 2 1876. Arrêté royal concernant l'application de la
loi de 1876 sur l'enseignement supérieur.
- 6 1879. Le professeur Laurent est promu au grade
de commandeur de l'ordre de Léopold.
- 9 1817. Fondation de l'Université de Gand.
- 9 1826. Inauguration du Palais de l'Université.
- 11 1870. Installation de M. J. Fuerison comme recteur.
- 15 1867. Installation de G. Andries comme recteur.
- 15 1873. Installation de F. Soupart comme recteur.
- 16 1855. Remise du rectorat à J. Roulez, en l'absence
du recteur entrant, C. Serrure.
- 17 1864. Installation de J. J. Haus comme recteur.
- 17 1879. Installation de M. Albert Callier comme
recteur.
- 19 1885. Installation de J. J. Kickx comme recteur.
- 28 1860. Visite de Léopold I aux Étudiants de Liège.



NOVEMBRE.

- 3 1817. Fondation de l'Université de Liège.
4 1862. Dissolution de la *Société des Étudiants* (fondée en 1854).
5 1867. Les Étudiants célèbrent brillamment le 50^e anniversaire de la fondation de l'Université de Gand.
6 1815. Reconstitution de l'Université d'Utrecht.
8 1878. Mort de Ch. Andries, inspecteur des études des écoles, ancien recteur.
8 1884. Les Étudiants de Gand, réunis en assemblée générale, décident à l'unanimité de demander :
1^o La dissolution des Chambres.
2^o L'abrogation de la loi scolaire.
11 1871. Fondation du *Cercle des Étudiants* de l'Institut de Commerce d'Anvers.
14 1871. Reconstitution du cercle *'t Zal wel gaan*.
17 1887. Réapparition à Bruxelles du journal *l'Étudiant*.
20 1834. Fondation de l'Université libre de Bruxelles.
21 } 1884. Les Étudiants bruxellois organisent des fêtes
22 } splendides à l'occasion du 50^e anniversaire
23 } de la fondation de leur Université.
28 1868. Fondation du *Cercle des Étudiants Wallons*.
30 1878. M. le professeur Dauge est nommé inspecteur de l'École préparatoire du Génie civil.



DÉCEMBRE.

- 5 1838. Premier souper annuel des Étudiants du Génie civil.
6 1882. Pour la première fois une jeune fille est autorisée à suivre les cours de l'Université.

- 9 1877. Grande manifestation libérale en l'honneur
du professeur Laurent.
- 12 1871. Fondation de la *Société Générale des Étudiants*.
- 14 1881. Premier souper annuel des Étudiants libé-
raux des facultés de Droit et de Philoso-
phie et Lettres.
- 15 1880. Fondation de la *Société libérale des Étudiants*
en Médecine.
- 17 1875. Reconstitution de la *Société Générale des*
Étudiants.
- 18 1885. Grève des Étudiants en Médecine de Bruxel-
les, à la suite du retrait des cliniques à
MM. les professeurs Crocq, Guillery, De
Roubaix et Hiernaux.
- 20 }
21 } 1863. Congrès d'Étudiants à Gand.
22 }
23 }
28 1847. Institution de l'École normale des Sciences.





UNIVERSITÉ DE GAND.

I. ADMINISTRATION.

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

A. Wagener, professeur émérite de la faculté de philosophie et lettres.

RECTEUR
pour l'année 1887-1888.

G. Wolters, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE
pour l'année 1887-1888.

G. Van der Mensbrugge, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

COLLÈGE DES ASSESSEURS
pour l'année 1887-1888.

- G. Wolters*, recteur.
Ch. Michel, doyen de la faculté de philosophie et lettres.
R. De Ridder, doyen de la faculté de droit.
J. Massau, doyen de la faculté des sciences.
C. Van Cauwenberghe, doyen de la faculté de médecine.
G. Van der Mensbrugge, secrétaire du conseil académique.

INSPECTEURS DES ÉTUDES.

- E. Boudin*, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.
F. Dauge, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures et à l'école normale des sciences.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

- A. De Ceuleneer*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.
R. De Ridder, professeur ordinaire à la faculté de droit.
G. Van der Mensbrugge, professeur ordinaire à la faculté des sciences.
C. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

- A. Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE
pour l'année 1886-1887.

A. Verschaffelt, docteur en philosophie et lettres.

COMMIS AUX ÉCRITURES.

L. Hombrecht, candidat-notaire, rue des Vanniers, 21.

APPARITEURS.

G. Vrebos, chaussée de Bruges, 76.

C. Gallant, rue Van Aken, 10.





II. CORPS ENSEIGNANT.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES,
SECTIONS NORMALES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
ET DE LANGUES GERMANIQUES.

- MM. *Fuerison*, Coupure, 119.
Gantrelle, chaussée de Courtrai, 96.
Wagner, boulevard du Jardin zoologique, 27.
O. Merten, Coupure, 175.
Motte, quai des Moines, 1.
Thomas, rue Guillaume Tell, 25.
Fredericq, grand Gewat, 4.
Discailles, marché au Beurre, 3.
Michel, rue Nassau, 2.
Hoffmann, boulevard des Hospices, 108.
De Ceuleneer, rue de la Liève, 9.
Pirenne, rue des Baguettes, 2.
Coemans, plaine St Pierre, 6.
Vercouillie, boulevard de la Citadelle, 88.
Micheels, Pêcherie, 50.
Bley, boulevard de la Citadelle, 2/3.
Koch, boulevard du Château, 42.
V. Vanderhaeghen, rue St Amand, 14.

FACULTÉ DE DROIT.

- MM. *Callier*, Allée verte, 243.
Van Wetter, rue Guinard, 3.
Nossent, rue aux Draps, 3.
De Brabandere, rue neuve St Pierre, 80.
De Ridder, chaussée de Courtrai, 83.
Montigny, rue neuve St Pierre, 124.
Rolin, rue Savaen, 11.
Seresia, rue courte du Jour, 28.
D'Hondt, rue des Sœurs noires, 11.

FACULTÉ DES SCIENCES,

ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL,
ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES,
ÉCOLE NORMALE DES SCIENCES.

- MM. *Valerius*, rue Basse, 45.
Boudin, Coupure, 152.
Dugniolle, Coupure, 47.
Donny, rue neuve St Pierre, 93.
F. Dauge, rue de Belle-Vue, 53.
Verstraeten, place du Marais, 20.
Van der Mensbrugge, Coupure, 89.
Pauli, place des Fabriques, 1.
Swarts, rue Terre Neuve, 48.
Dubois, Coupure, 115.
Mansion, quai des Dominicains, 6.
Mister, rue digue de Brabant, 15.
Plateau, boulevard du Jardin zoologique, 64.
Wolters, rue de l'Avenir, 110.

- MM. *De Permentier*, chaussée de Courtrai, 119.
Boulvin, petite rue de la Boucherie, 4.
Massau, rue Marnix, 22.
Rottier, rue Charles Quint, 51.
De Wilde, Meirelbeke.
Schoentjes, grand Toquet, 12.
Flamache, rue Latérale, 2, Bruxelles.
Nelissen, boulevard des Hospices, 10.
F. Van Rysselberghe, rue des Sables, 22, Bruxelles.
F. Merten, rue digue de Brabant, 111.
O. Merten, Coupure, 175.
Bergmans, rue Guinard, 18.
Mac Leod, chaussée de Bruxelles, 134.
Servais, Coupure, 139.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. *Soupart*, rue neuve St Pierre, 61.
Du Moulin, rue des Baguettes, 147.
R. Boddaert, rue Basse, 42.
Poirier, rue de la Vallée, 73.
Deneffe, rue de la Station, 66.
Van Cauwenberge, nouvelle rue du Casino, 5.
Van Bambeke, rue Haute, 5.
Bouqué, rue des Selliers, 3.
Leboucq, Coupure, 131.
G. Boddaert, rue Guillaume Tell, 12.
De Cock, rue courte du Jour, 11.
Verstracten, rue Charles Quint, 30.
Van Ermengem, Wetteren.
De Visscher, rue longue des Pierres, 18.
Eeman, rue digue de Brabant, 95.
Lahousse, rue des Dominicains, 2.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- MM. *Burggraeve*, de la faculté de médecine, rue des Baguettes, 50.
De Kemmeter, de la faculté de droit, Cloître St Bavon, 24.
Soupart, de la faculté de médecine, rue neuve St Pierre, 61.
Gantrelle, de la faculté de philosophie et lettres, chaussée de Courtrai, 96.
Wagener, de la faculté de philosophie et lettres, boulevard du Jardin zoologique, 27.
Donny, de la faculté des sciences, rue neuve St Pierre, 93.
Valerius, de la faculté des sciences, rue Basse, 45.

RÉPÉTITEURS.

- C. Bergmans*, docteur en sciences physiques et mathématiques, rue Guinard, 18.
H. Schoentjes, docteur en sciences physiques et mathématiques, assistant de M. le professeur Van der Mensbrugge, grand Toquet, 12.
F. Nelissen, docteur en sciences naturelles, boulevard des Hospices, 10.
L. De Nobele, rue de Bruxelles, 147.
J. Van Rysselberghe, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Sauge, 34.
E. Haerens, ingénieur des ponts et chaussées, boulevard du Château, 37.
V. Foulon, ingénieur des ponts et chaussées, petite rue de la Boucherie, 4.
H. Van Hyfte, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 238.

E. Dauge, avocat, rue des Douze Chambres, 94.

C. Servais, docteur en sciences physiques et mathématiques, Coupure, 139.

F. Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL COMME MAITRES DE TOPOGRAPHIE.

MM. *J. Lallemand*, conducteur principal, boulevard des Hospices, 66.

F. Cruls, conducteur principal, boulevard de l'École normale, 8.

D. Toeffaert, conducteur principal, chaussée de Bruxelles, 32, Ledeborg.

E. Simonis, conducteur principal, rue de l'École, 86.


MAITRES DE DESSIN.

MM. *F. Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.

A. Robelus, rue des Douze Chambres, 5.

J. De Waele, boulevard de la Citadelle, 67.





DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Par arrêté royal en date du 22 mars 1887, M. *Boudin*, Administrateur-Inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, Inspecteur des études à l'École spéciale du Génie civil et des Arts et Manufactures, a été promu au grade de Commandeur de l'ordre de Léopold.

× M. *Léo Baekelandt*, docteur en sciences naturelles, assistant à la faculté des sciences, a été proclamé premier en sciences chimiques au concours de l'enseignement supérieur. Il est le cinquantième lauréat sorti de l'Université de Gand.





INSCRIPTIONS AU RÔLE.

La diminution de notre population universitaire, sensible pour l'année 1884-85, et qui s'était encore accrue en 1885-1886, a heureusement cessé en 1886-1887, et a fait place à une augmentation de 52 élèves, le nombre des étudiants inscrit au rôle ayant été de 892.

Les inscriptions se sont réparties comme suit :

Faculté de philosophie et lettres.	62
Faculté de droit	199
Faculté de médecine.	193
Faculté des sciences.	180
École du Génie civil.	184
École des Arts et Manufactures	38
École normale des sciences	25
Sections normales flamandes.	11
Total	<u>892</u>

De ces 892 étudiants, 813 sont nés en Belgique, 79 sont originaires de pays étrangers.





EXAMENS.

Pendant la session extraordinaire du mois d'octobre 1886 et pendant les deux sessions ordinaires de 1887, 806 inscriptions ont été prises pour des examens à subir devant les Facultés. 635 récipiendaires se sont présentés aux examens; 171 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes. De ces 635 récipiendaires, 373 ont été admis, savoir : 17 avec la plus grande distinction; 34 avec grande distinction; 72 avec distinction; 250 d'une manière satisfaisante. Le nombre des admissions n'atteint donc cette année que la proportion de 58 p. %, tandis qu'en 1884-1885 et en 1885-1886 il dépassait la proportion de 65 p. %.

A l'École spéciale du Génie civil, 179 récipiendaires se sont fait inscrire pour subir des examens de passage ou de sortie. 124 ont satisfait aux épreuves exigées par les règlements; de ce nombre 1 a obtenu plus de 900 points sur 1000; 11 plus de 800 points et 55 plus de 700 points.

A l'École normale des Sciences, 22 élèves se sont présentés aux examens, et 19 ont été admis, 6 d'entre eux avec la grande distinction et 6 avec la distinction.

A l'École normale flamande, 10 élèves se sont présentés pour subir des examens de passage et ont été admis; 3 d'entre eux ont obtenu la distinction.

Enfin, 13 élèves se sont présentés devant la Faculté de Droit, pour des examens scientifiques à subir conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 1869. Parmi ces élèves 2 ont été ajournés, 6 admis d'une manière satisfaisante, 2 avec distinction, 2 avec grande distinction et 1 avec la plus grande distinction.



A LA MÉMOIRE DE
JEAN-JACQUES KICKX,

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ
DE GAND,

PROFESSEUR ORDINAIRE A LA FACULTÉ DES
SCIENCES,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,

né à Gand le 27 janvier 1842

et y décédé le 27 mars 1887.



A LA MÉMOIRE DE :

PEDRO DENAUX,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES,
ÉTUDIANT EN DROIT,

bibliothécaire de la *Société Générale des
Étudiants*,

né à Dixmude, le 4 mars 1865,
et y décédé, le 16 avril 1887;

CHARLES-HENRY DE TOMBEUR,

ÉLÈVE EN MÉDECINE A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES,

fondateur et directeur de l'*Étudiant* et de
la *Basoche*,

secrétaire de la rédaction à la *Réforme*,

collaborateur de

l'Almanach de l'Université de Gand,

décédé à Bruxelles, le 11 octobre 1887.





UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CETTE Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants les liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

Le nombre de ses membres s'est accru rapidement; elle en compte aujourd'hui plus de huit cents, et grâce à cette situation florissante elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires.

Les membres de l'Union se réunissent chaque année, en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

Nous engageons énergiquement tous les étudiants qui finissent leurs études à se faire membres de l'Union.

Le Comité-directeur, pour l'année 1888, se compose de MM. G. ROLIN-JAEQUEMYS, ancien ministre, *président*; M. H. MORELLE, directeur général des ponts et chaussées et E. VANDER MEERSCH, docteur en médecine, *vice-présidents*; H. LÉBOUCQ, professeur à l'Université de Gand, *secrétaire-trésorier*; G. GOEMAERE, avocat, *secrétaire-adjoint*.





CERCLES UNIVERSITAIRES.

I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local : *Café Pierre*, Place d'Armes, 32.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1887-1888.

COMMISSION.

- MM. J. GASPAR, *Président*.
E. FALMAGNE, *Vice-Président*.
G. PRÉVOST, *Secrétaire*.
L. RENARD, *Trésorier*.
P. BERGMANS, *Bibliothécaire*.
O. HOUSSA, *Secrétaire-adjoint*.
P. ARENDT, *Trésorier-adjoint*.
F. DESMOTTES, *Bibliothécaire-adjoint*.
A. BARZACOFF, L. COUTURE, P. HALLET, C. JANSENS, E. WAXWEILER, *commissaires*.

LISTE DES MEMBRES.

I. MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. Balbeur, A., étudiant.
Biddaer, E., ingénieur.
Bruneel, F., ingénieur.
Callier, A., professeur à l'Université de Gand.
Carmen, L., lieutenant d'artillerie.
Claus, A., étudiant.
Crombé, A., avocat.
Discailles, E., professeur à l'Université de Gand.
Dupureux, A., docteur en médecine.
Février, A., notaire.
Gevært, H., industriel.
Limbourg, G., ingénieur.
Massart, artiste lyrique,
Montfort, artiste lyrique.
Pineur, O., ingénieur.
Poirier, P., avocat.
Reuter, P., avocat.
Ruwet, M., chef de section.
Seran, artiste lyrique.
Suetens, V., ingénieur.
Thooris, A., avocat.
Willequet, E., avocat, ancien membre de la
chambre des représentants.

II. MEMBRES HONORAIRES.

- MM. Balieux, E.
Barré, F., avocat.
Bauters, B., brasseur.
Bayens, E.
Boen, E., docteur en médecine.
Bultot, J., élève-ingénieur.

MM. Burggraeve, P., avocat.
 Conard, J., ingénieur.
 Cottignie, R., brasseur.
 De Cock, candidat-notaire.
 De Keulenaer, A., candidat-notaire.
 De Schryver, C., avocat.
 Discailles, L., étudiant.
 Doignies, A., élève-ingénieur.
 Eleuthériade, J. G.
 Everaert, E., avocat.
 Faber, E.
 Frison, J., candidat-notaire.
 Geill, G., avocat.
 Goemaere, G., avocat.
 Hambursin, F., sous-lieutenant.
 Hanikenne, G., ingénieur.
 Lambert, G.
 Masquelier, L., élève-ingénieur.
 Story, A.
 Teirlinck, G.
 Trillié, A.
 Van Acken, J., élève-ingénieur.
 Versavel, L., industriel.
 Walton, F., avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS.⁽¹⁾

MM.	MM.
Adam, A., g. c.	Anglade, D., D.
Amelot, A., D.	Angueloff, g. c.
Andréeff, C., g. c.	Arendt, P., M.

(1) *Légende* : P. L. = Philosophie et lettres; D. = Droit; N. = Notariat; S. = Sciences; M = Médecine; PH. = Pharmacie; P. C. = Ponts et chaussées (*section des Ingénieurs*); C. = Ponts et chaussées (*section des Conducteurs*); G. C. = Génie civil; A. M. = Arts et manufactures; E. N. = École normale.

Balasse, H., P. L.
Bara, G., D.
Barzacoff, A., G. C.
Beghin, E., N.
Berger, G., A. M.
Berger, L.
Bergmans, P., D.
Bernaeyge, V., N.
Bertrand, L.
Billen, R., A. M.
Blirnacoff, G., C.
Blondiaux, V.
Boddaert, A., M.
Boddaert, H., P. L.
Boesnach, L., PH.
Bossaerts, F., S.
Boulangier, G.
Bourdeau, M., M.
Bouva, J., G. C.
Boyadjeff, S., G. C.
Braeckman, L., M.
Briart, L., PH.
Bulcke, C., S.

Cambier, A., C.
Campion, E., P. C.
Campion, H., PH.
Canivet, L., M.
Canler, P., D.
Castaigne, O., D.
Chamardjeff, G., C.
Choquet, E., P. C.
Christophe, C., P. L.
Cristophe, P., P. C.

Claus, A., M.
Clément, A., P. C.
Colard, O., E. N.
Colin, A., G. C.
Constantinoff, G. C.
Constantinoff, B., G. C.
Coppe, L., C.
Cornet, J., M.
Cornet, O., E. N.
Cotils, F., PH.
Coune, G., G. C.
Couture, L., A. M.
Couture, P., M.
Crick, L., P. C.
Crokidas, G. C.
Crusener, V., P. L.

Dachelet, H., G. C.
Dalmotte, A., S.
Dauge, A., D.
Dawson, P., A. M.
De Baere, A. M.
Deborre.
De Brucq, A., P. C.
De Geynst, G.
De Groof, E., G. C.
De Keulenaere, F., M.
Delanotte, G., PH.
Delattre, J.
Del Baer, V., P. L.
Deleccœuillerie, A., M.
Delepaulle, H., P. C.
Delivorias, A., G. B.
Demeure, E., P. C.

Demeuse, E., D.
Demoulin.
Denaux, E., S.
Denil, G., P. C.
De Nobele, E., A. M.
Deny, E., A. M.
De Ridder, C., G. C.
De Rudder, A., P. L.
De Rudder, E., P. L.
De Rycke, A., M.
De Rycke, R., P. C.
Descans, J., P. C.
Desmottes, F., M.
De Vliegheer, E.
De Vos, H., M.
De Weert, O., N.
D'Hondt, A., M.
Diederickx, L.
Ditte, E., A. M.
Dryepont, C., PH.
Dubiez, G., A. M.
Dumortier, J., M.
Dutoit, A., P. L.

Fairon, M., P. C.
Falmagne, E., G. C.
Fanard, F.
Felu, L.
Franeau, P., D.
Frings, X., P. C.

Ganshof, A., S.
Gaspar, J., G. C.
Gigot, E., G. C.

Gillis, O., S.
Gob, A., E. N.
Grade, P.

Halewyck, E., PH.
Hallet, P., G. C.
Hans, J., P. C.
Hermanne, A., PH.
Hermant, J. B., M.
Herrebaut, W., P. C.
Hofman, E., P. C.
Hofman, J., M.
Houssa, O., G. C.
Houtsaegeer, H., D.

Jacquet, G.
Jancovici, D., D.
Janouloff, C., G. C.
Jansens, C., C.
Janssens, A., N.
Jolyt, A., A. M.
Jouret, H., D.
Justement, R., M.

Kalbfleisch, J., C.
Kessler, H., P. C.

Lacquemanne, G., P. L.
Lambert, C., D.
Lamotte, E., P. C.
Lardinois, J., G. C.
Leblanc, E., A. M.
Leleup, C.

Lentz, A., D.
Lespinne, V., M.
Liebaert, A., M.
Limbor, C.
Lumen, L., M.
Lutens, F., D.
Lutens, R., P. L.

Maes, A., M.
Malchair, A., G. C.
Mamet, J., N.
Mandart, H., E. N.
Maris, L., G. C.
Marquet, F.
Martcheff, D., G. C.
Martin, C.
Maryssael, C., PH.
Maryssael, L., G. C.
Mechelinck, H.
Mélotte, J., P. C.
Mendiaux, C., A. M.
Menten, C., G. C.
Mertens, H.
Mertens, A. M.
Messian, J., S.
Meunier, A., G. C.
Meurant.
Michens.
Michiels, E., M.
Michkoff, F., G. C.
Missotten, C., C.
Mombel, G., P. L.
Montangie, A., M.
Mottrie, V., G. C.

Nenoff, G. C.
Nick, C., C.
Noël, A., S.
Nollet, A.

Palange, C., PH.
Papaconstantin, G. C.
Parmentier, G., D.
Pavlichevitch, G. C.
Pennart, M., A. M.
Petit, E., G. C.
Petkoff, D., A. M.
Petropoulos, D., G. C.
Pierre, E.
Poirier, E., S.
Poissonniez, A., M.
Poissonniez, E., G. C.
Pouitsch, G. C.
Prévost, G., M.

Quinchon, F., S.

Ragé, J., S.
Ragé, P., S.
Ramlot, R., A. M.
Remy, E., E. N.
Renard, L., G. C.
Rimée, F., A. M.
Roland, V.
Rolland, E.
Ronse, A., M.
Ronsse, C.

- Saffre.
 Salkin, P.
 Sarafoff, S., G. C.
 Saroléa, J., P. C.
 Savakis, G. C.
 Schepens.
 Schneiders, J., M.
 Seeuwen, H., M.
 Sinave, L., P. C.
 Slavkoff, J., G. C.
 Slivkoff, C., G. C.
 Soenen, A., G. C.
 Soinne, A., D.
 Spiritonoff, G., G. C.
 Spyers, F.
 Stanicheff, G. C.
 Stas, O., N.
 Stoyanoff, G. C.
 Svolos, G. C.

 Telle, L., P. L.
 Ternet, C., N.
 Thienpondt.
 Thiers, A.
 Thiry, C., S.
 Toneff, T., G. C.
 Toteff, G. C.
 Trouet, E., P. C.
 Trouet, L., A. M.
 Tuytschaever, G.
 Tyman, O., D.
 Tzvetkoff, G., G. C.

 Van Aubel, E., M.
 Van Damme, A.

 Van de Lanotte, A., M.
 Van den Bogaerde, A., D.
 Van den Bogaerde, G., D.
 Van den Elskén.
 Van der Linden, H., P. L.
 Van der Ougstraete.
 Van der Stegen, A., P. C.
 Van der Stricht, O., M.
 Van de Veld, Th., PH.
 Van de Velde, A., M.
 Van Engelen.
 Van Genck, T., C.
 Van Grave, H.
 Van Loo, A., D.
 Van Pollaert, P.
 Van Schoote, E., D.
 Van Schoote, J.
 Van Sieleghem, W., P. L.
 Van Volden, J., G. C.
 Vauthier, G., A. M.
 Velghe, L. D.
 Velghe, P., G. C.
 Verschaffelt.
 Vervloet, C., P. C.
 Vltcheff, L., G. C.
 Voulovitch, V., G. C.

 Waersegggers, L., G. C.
 Wallyn, M.
 Walton, P., M.
 Waxweiler, E., P. C.
 Weckesser, A., PH.
 Wève, L., P. C.
 Wouters, A., A. M.

 Zagoroff, D., D.

II. TAALMINNEND STUDENTEN- GENOOTSCHAP.

onder kenspreuk : « 'T ZAL WEL GAAN. »

(Cercle fondé le 21 février 1852.)

Local : *Au roi Gambrinus*, rue Basse, 24.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. J.-J. MULDER, *président*.

EM. TYTECA, *secrétaire*.

H. MERTENS, *trésorier*.

C. VAN DE PUTTE, *bibliothécaire*.

J. FREDERICHs,

J. VAN DE VELDE, } *commissaires*.

PH. VELGHE,

III. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 novembre 1868.)

Local : *Hôtel de la demi-lune*, marché au Foin.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. L. BRIART, *président*.

L. RENARD, *vice-président*.

M. BOURDEAU, *secrétaire*.

G. BERGER, *trésorier*.

M. PENNART, *bibliothécaire*.

IV. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

(Fondé le 2 février 1880.)

Local : *In den Handboog*, rue longue de la Monnaie.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. E. WAXWEILER, *président*.

H. BODDAERT, *secrétaire*.

A. VANDERSTEGEN, *trésorier*.

G. PARMENTIER, *bibliothécaire*.

V. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

(Fondée le 15 décembre 1880.)

Local : *In den Handboog*, rue longue de la Monnaie.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. P. COUTURE, *président*.

F. DESMOTTES, *vice-président*.

L. LUMEN, *secrétaire*.

A. DALMOTTE, *trésorier*.

E. DENAUX,

F. DE KEULENAER, } *commissaires*.

E. HALEWYCK,

VI. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES-CONDUCTEURS LIBÉRAUX.

(Fondée le 5 février 1881.)

Local : *Au plumet d'or*, rue de la Catalogne.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. H. VANDERDONCK, *président*.
KALBFLEISCH, *vice-président*.
JANSENS, *secrétaire*.
CAMBIER, *trésorier*.
MATTON, *commissaire*.

VII. UNION LUXEMBOURGEOISE.

(Fondée le 12 mai 1883.)

Local : *In den Handboog*, rue longue de la Monnaie.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. E. HEUERTZ, *président*.
P. ARENDT, *vice-président*.
O. CORNET, *secrétaire*.
O. HOUSSA, *trésorier*.
KALBFLEISCH, *bibliothécaire*.

VIII. SECTION DES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 3 mai 1884).

Local : à la *Société Générale*.

La commission pour 1886-87 se composait de

MM. J. AMERLINCK, *président*.
E. WAXWEILER, *secrétaire*.

La commission pour 1887-88 se compose de

MM. A. MALCHAIR, *président*.
P. BERGMANS, *secrétaire*.

IX. LES P'TITS BLEUS.

(*Cercle de jeu de balle*, fondé le 12 février 1885).

Local : *Hôtel de la demi-lune*, marché au Foin.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. E. FALMAGNE, *président*.

G. PRÉVOST, *secrétaire*.

F. DESMOTTES, *trésorier*.

X. CLUB YPROIS.

(Fondé le 14 novembre 1885).

Local : *Café du Jardin Botanique*, rue St Georges.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. C. DEBERSAQUES, *président*.

A. VANDE LANOITTE, *vice-président*.

DELOBEL, *secrétaire*.

G. DELANOTTE, *trésorier*.

L. LAGRANGE, *commissaire*.

XI. CERCLE DES NORMALIENS.

(Fondé en novembre 1885.)

Local : *Café du Géant*, rue St Jean.

Fondé en novembre 1885, ce cercle, qui compte des adhérents nombreux et actifs, a pour but de procurer à ses membres les moyens d'approfondir en commun l'étude de certains points peu vulgarisés de la science; de mettre en évidence les points défectueux, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pédagogique, des méthodes enseignées dans les établissements d'instruction moyenne.

Les membres fondateurs n'ont pas oublié qu'il était nécessaire de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les élèves de l'école normale des sciences et ceux de la faculté des sciences qui se destinent à l'enseignement, et ces derniers peuvent être admis au *Cercle* en qualité de membres effectifs.

L'ordre du jour de chaque séance comporte une conférence, une discussion sur un sujet donné, et, souvent, plusieurs variétés curieuses ou originales, découvertes, pour la plupart, par les membres eux-mêmes.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

- MM. A. GOB, *président*.
- H. COUTURIAUX, *vice-président*.
- A. DEMOULIN, *secrétaire*.
- L. VERBESSEM, *trésorier*.
- P. CORNET, *secrétaire-adjoint*.

XII. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS BULGARES.

Bâlgarsca Stoudentchesca Drougina.

(Fondée le 17 octobre 1886.)

Local : *Au Plumet d'or*, rue de la Catalogne.

De création récente, ce cercle réunit régulièrement les étudiants bulgares — assez nombreux — de notre Université. Les membres y ont à tour de rôle la présidence des assemblées, et un seul d'entre eux, un secrétaire-trésorier, compose la commission.

Secrétaire-trésorier pour l'année 1887-88 :

M. G. NENOFF.

XIII. ASSOCIATION DES ÉLÈVES- INGÉNIEURS.

(Fondée le 7 décembre 1886.)

Local : *Aux caves de Munich*, rue de la Crapaudière.

Créée dans un but purement scientifique, cette société compte un an d'existence. A l'instar de l'association similaire de Liège, elle fournit aux élèves-ingénieurs l'occasion de donner des conférences et de discuter les sujets qui se rapportent à leurs études. Des revues techniques et des annales se trouvent au local, à la disposition des membres.

Cette année, il a été fondé au sein de l'Association une section composée d'élèves de l'Ecole préparatoire, qui s'occupe spécialement de questions physiques et mathématiques.

La commission pour 1887-1888 se compose de

MM. J. J. SAROLÉA, *président*.
A. MEUNIER, *vice-président*.
J. DESCANS, *secrétaire*.
E. DEMEURE, *secrétaire-adjoint*.
G. COUNE, *trésorier*.
E. WAXWEILER, *bibliothécaire*.
E. CHOQUET, *bibliothécaire-adjoint*.
A. LAMBIN,
MERTENS,
A. VANDERSTEGEN,
VAUTHIER, } *commissaires*.

XIV. SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'HISTOIRE.

(Fondée le 12 janvier 1887).

Local : *Au Plumet d'or*, rue du St Esprit, 2.

Cette société qui s'est fondée en janvier dernier à l'Université a pour but de s'occuper en commun de l'étude de l'histoire et des branches qui s'y rattachent. Elle exclut rigoureusement de son sein toute question politique; elle autorise dans ses travaux aussi bien la langue flamande que française.

Elle comptait à la fin de l'année académique 1886-1887, treize étudiants comme membres effectifs. Onze professeurs et savants avaient accepté le titre de membres d'honneur. Ces chiffres se sont encore sensiblement accrus au commencement de l'année suivante. Les membres ont à leur disposition une bibliothèque historique et des revues spéciales. En 1887, la Société a fait paraître son premier Bulletin.

La commission pour l'année 1887-88 se compose de

MM. H. VANDER LINDEN, *président*.

J. FREDERICHs, *vice-président*.

O. PYFFEROEN, *secrétaire*.

K. HUYGENS, *trésorier*.

XV. SECTION MUSICALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

(Fondée le 1^{er} décembre 1887).

La commission pour l'année 1887-1888 se compose de

MM. P. BERGMANS, *directeur*.

F. SPYERS, *secrétaire-trésorier*.

E. POIRIER, *commissaire*.

XVI. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX EN DROIT ET EN PHILOSOPHIE.

(Fondée le 6 décembre 1887).

La commission pour l'année 1887-1888 se compose de

MM. P. CANLER, *président*.
H. JOURET, *vice-président*.
P. BERGMANS, *secrétaire*.
V. BERNAEYGE, *trésorier*.
H. BODDAERT, }
JANSSENS, } *commissaires*.
J.-J. MULDER, }

DRAPEAU DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

Nous publions ci-dessous le règlement relatif au drapeau de la Fédération des Étudiants libéraux tel qu'il a été adopté en assemblée générale du corps des Étudiants, le 5 juin 1883.

ARTICLE 1. — Le drapeau du corps des Étudiants appartiendra désormais à la *Fédération des Étudiants libéraux*.

Font partie de cette Fédération : tous les étudiants inscrits dans les cercles libéraux et de plus ceux qui seront acceptés par la commission fédérale sur la présentation de deux membres fédérés. Ils payeront deux francs d'entrée. Le délai de la présentation expirera le 15 décembre.

ART. 2. — La garde du drapeau est confiée à la *Société Générale des Étudiants*.

Au cas où celle-ci serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société fédérée la plus nombreuse.

ART. 3. — Les frais d'entretien et de transport seront supportés par les sociétés fédérées proportionnellement au nombre de leurs membres, ainsi que par les membres fédérés ne faisant point partie de ces sociétés.

ART. 4. — Une commission fédérale, formée de la manière ci-après déterminée, veillera à l'application du présent règlement, indiquera dans quels cas il sera fait usage du drapeau, et jugera des nécessités d'entretien.

ART. 5. — Cette commission sera composée des délégués des sociétés fédérées de la manière suivante :

Toute société comptant moins de cinquante membres aura droit à un délégué.

Toute société comptant de cinquante à cent cinquante membres aura droit à deux délégués.

Toute société comptant plus de cent cinquante membres aura droit à trois délégués.

ART. 6. — Les délégués seront choisis par les sociétés comme elles le jugeront convenable.

ART. 7. — La commission entrera en fonctions le 15 juin de chaque année.

ART. 8. — Le doyen d'âge des délégués présidera de droit la commission fédérale.

Le secrétaire-trésorier sera choisi au sein de la commission. Les procès-verbaux des séances de la commission seront tenus en double.

L'un des exemplaires sera déposé à la Bibliothèque de l'Université, le second sera déposé au local de la société dépositaire du drapeau.

ART. 9. — Toutes les décisions de la commission peuvent être contrôlées par l'assemblée générale des membres fédérés.

Cette assemblée est souveraine.

Elle ne pourra être convoquée qu'à la demande de dix membres fédérés au moins.

Elle ne pourra se réunir que vingt-quatre heures après la convocation affichée *ad valvas*.

Le droit d'appeler des décisions de la commission fédérale auprès de l'assemblée générale expire au bout de trois jours.

ART. 10. — Dès que la commission est informée d'une façon quelconque qu'il y a lieu de faire figurer le drapeau, elle est tenue de se réunir et de statuer dans les vingt-quatre heures.

ART. 11. — Le drapeau ne pourra figurer qu'aux manifestations intéressantes toutes les sociétés fédérées.

L'usage du drapeau ne pourra en aucun cas être accordé à une société ou à un groupe quelconque d'étudiants. Ce sera toujours la commission qui se chargera de le faire figurer là où il conviendra que l'ensemble de la fédération soit représenté.

ART. 12. — En conformité d'une décision prise par l'assemblée générale des Étudiants en janvier 1877, le drapeau ne pourra franchir, sous aucun prétexte, le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

ART. 13. — La commission fédérale est tenue de convoquer, chaque année, dans la première quinzaine du mois de juin, une assemblée générale des membres fédérés, afin de rendre compte de sa gestion.

ART. 14. — Il ne pourra être apporté de modifications au présent règlement que pour autant que les deux tiers des membres fédérés présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet y consentent.

ART. 15. — La commission fédérale statuera sur l'admission, dans la fédération, des cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

ART. 16. — Les cas non prévus par le présent règlement seront laissés à la décision de la commission fédérale.

Fait en assemblée générale du corps des Étudiants, le 5 juin 1883.

La *commission fédérale* pour l'année 1887-88 se compose des délégués dont les noms suivent :

Société Générale des Étudiants :

MM. J. GASPARD, E. FALMAGNE et G. PRÉVOST.

't Zal Wel Gaan :

MM. J. J. MULDER et EM. TYTECA.

Cercle des Étudiants libéraux Wallons :

MM. L. RENARD et X...

Société Libérale des Étudiants en Médecine ;

MM. P. COUTURE et F. DESMOTTES.

Cercle Littéraire des Étudiants :

M. E. WAXWEILER.

Société des Élèves Conducteurs libéraux :

M. J. KALBFLEISCH.

Union Luxembourgeoise :

M. E. HEUERTZ.

Doyen d'âge : M. P. COUTURE.

Secrétaire-trésorier : M. J. J. MULDER.

Lieu de réunion : *Café de la Trompette*, plaine des Chaudronniers.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1886-1887.

Le secrétaire de la Société Générale des Étudiants, dans son rapport du mois de juin dernier, constatait, aux applaudissements de tous les membres présents, que l'année académique 1886-1887 avait été pour nous d'une prospérité tout au moins égale à celle des années précédentes. Malgré la présence au pouvoir de *nos maîtres*, malgré l'invasion, trop réelle malheureusement, de notre Alma Mater par les enfants de la Sainte Église, de cette Église qui jadis ne cessait d'injurier les professeurs et de dénigrer l'Enseignement de notre Université, malgré l'apathie du parti libéral, malgré l'indifférence criminelle d'une grande partie de la jeunesse universitaire, la Société Générale avait su grouper un nombre considérable de jeunes libéraux ardents et enthousiastes, qui tenaient à cœur de prouver qu'en dépit de toutes les apparences, la majorité des étudiants de l'Université de Gand est encore et restera acquise aux idées de libéralisme et de progrès.

* * *

Les étudiants libéraux s'étaient séparés, à la fin de l'année académique 1885-1886, avec l'intention d'offrir dès leur retour, à leurs frères des autres universités et aux étudiants étrangers, une de ces fêtes que chacun quitte à regret après s'y être amusé *comme un dieu*. Ce fut l'objet des premières préoccupations à la rentrée des cours. Dans la discussion de son budget, la Société Générale des Étudiants alloua *a priori* un subside de cinq cents francs au comité organisateur. Le programme des festivités fut débattu en assemblée générale du Corps des étudiants libéraux. On devait joindre l'utile à l'agréable : Aux fêtes proprement dites, on ajoutait la réunion d'un congrès d'étudiants dans lequel eût été discutée la question, alors à l'ordre du jour, du service personnel. On prévoyait pour ces fêtes une réussite complète, quand une circonstance imprévue — la défense pour tout cortège de circuler dans les rues de la ville de Gand, défense qui ne fut levée qu'après la sortie de prison d'Edouard Anseele, — vint tout gâter. Les fêtes, primitivement fixées aux premiers jours de janvier, devaient être retardées jusques après les vacances de Pâques. Nombre d'élèves ne pouvaient plus, dès lors, y prendre part, et les fêtes n'eurent pas lieu.

Le cinquantenaire des Écoles, fondées le 1^{er} octobre 1838, nous procurera sans doute l'an prochain l'occasion de faire apprécier à nouveau par nos frères étrangers la vieille hospitalité gantoise.

* * *

Les étudiants libéraux ne pouvaient rester cependant sans trancher, en ce qui les concernait, la question du service personnel. La Société Générale reprit l'idée d'organiser à ce propos, comme elle l'avait fait pour la loi scolaire de 1884, un meeting accessible à tous les étudiants. Tous les cercles libéraux de l'Université se joignirent à elle et il fut décidé qu'une lettre d'invitation toute

spéciale serait adressée à la Société Générale des Étudiants catholiques, afin que ces derniers ne pussent prétendre avoir été tenus à l'écart.

Comme ne l'avait que trop justement prévu le correspondant gantois de la *Chronique*, ces Eliacins se dérobèrent. Dans une lettre à jamais mémorable, ils se déclarèrent incompetents. Force fut donc aux libéraux de discuter seuls. C'est ce qu'ils firent le 23 mars 1887.

Nous empruntons à la *Flandre Libérale* le compte-rendu du meeting :

Le service personnel et la jeunesse universitaire.

C'est mercredi soir qu'a eu lieu le meeting universitaire organisé par les étudiants gantois pour discuter la question du remplacement.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de M^r Gaspar. Deux cents étudiants sont réunis dans la salle *Concordia*. M. le président regrette l'absence des étudiants catholiques qu'on avait invités et qui se sont piteusement déclarés incompetents pour prendre part à la discussion.

M. Geill, dans un rapport très applaudi, s'attaque au privilège du remplacement qui est « une iniquité, une monstruosité politique, un danger social. » Il engage les étudiants, que ce privilège favorise, à en réclamer généreusement la suppression.

M. Retsin félicite la Commission fédérale des Cercles universitaires libéraux de l'initiative qu'elle a prise en provoquant ce meeting. Il appuie fortement le rapport de M. Geill, exprime l'ardent désir de voir dans un avenir peu éloigné abolir les armées permanentes, et propose d'ajouter à l'ordre du jour un considérant en ce sens.

On vote sur l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité moins une voix :

« Le Corps des Étudiants de l'Université de Gand, réuni en assemblée générale le 23 mars 1887,

« Considérant que la faculté du remplacement est une flagrante iniquité et un privilège accordé à la richesse et contraire à l'article 6 de la constitution qui proclame l'égalité de tous les Belges devant la loi ;

« Considérant que ce privilège ne peut qu'augmenter l'inimitié des diverses classes sociales ;

« Considérant enfin qu'il est hautement significatif de voir réclamer la suppression du remplacement par les étudiants eux-mêmes, qui appartiennent pour la plupart aux classes bourgeoises auxquelles profite ce privilège ;

« Émet un vœu ardent en faveur de la suppression du remplacement, tout en espérant que l'abolition des armées permanentes sera reconnue possible dans un avenir très prochain ;

« Décide que le présent vœu sera transmis aux chambres législatives et affiché dans les deux langues sur les murs de la ville de Gand. »

* * *

Les événements de l'année académique 1886-1887 devaient fournir encore à la jeunesse universitaire l'occasion de montrer de quels généreux sentiments elle est animée, sentiments dont elle s'est toujours enorgueillie. La catastrophe de Quaregnon ne pouvait nous laisser indifférents, et, constatons le de suite, nous avons le droit d'être fiers de ce que nous avons fait pour les familles des malheureuses victimes. Convoqués en assemblée générale par quelques membres de la Société Générale, les étudiants libéraux de l'Université de Gand décidèrent tout d'abord d'organiser à eux seuls un grand concert de bienfaisance. Quelques jours après un comité composé d'officiers de la garde civique et de l'armée vint s'adjoindre au comité « étudiant », et l'on se mit à l'œuvre de part et d'autre.

Il serait oiseux, pensons-nous, de refaire ici le compte-rendu de la fête de charité des 26 et 27 mars 1887. Bornons-nous à en constater une fois de plus l'énorme succès, et à remercier à nouveau tous ceux qui y ont contribué : Merci, au nom des malheureux, à M^{mes} Laville-Ferminet et Boyer, à MM. Soum, Plain et Barwolf, du grand Théâtre de Gand, à la musique des Guides et à la fanfare de Wasmes, sous la haute direction de MM. Staps et Dagnelies, à tous les organisateurs, à tous ceux en un mot dont le dévouement s'est trouvé à la hauteur de la tâche à accomplir.

Consignons encore ici, comme la preuve la plus évidente et la plus éloquente de la réussite de l'œuvre, ces quelques chiffres, que nous empruntons aux comptes du Comité :

RECETTES.

Listes de souscription et vente de cartes . . .	fr.	17291,00
Vente de bouquets et programmes . . .	»	1320,69
Collectes faites sur le parcours du cortège et pendant le concert promenade . . .	»	<u>645,00</u>
Total . . .	fr.	19256,69

DÉPENSES.

Musique des Guides	fr.	392,50
Fanfare de Wasmes	»	184,00
Casino (location et décoration de la salle, éclairage, location de chaises, frais divers)	»	<u>606,50</u>
A reporter . . .	fr.	1183,00

Report.	fr.	1183,00
Frais d'impression et d'affichage.	»	345,00
Frais de bureau	»	67,44
Frais généraux	»	135,25
Total.	fr.	1730,69
Total des recettes.	fr.	10256,69
Total des dépenses	»	1730,69
Bénéfice net.	fr.	17526,00

Le produit de la fête devait primitivement être attribué tout entier aux familles des victimes de la catastrophe de Quaregnon. Après l'incendie de l'usine J. Van den Kerchove, à Gand, le comité décida, et nous ne pouvons que l'en féliciter, d'attribuer les deux cinquièmes de la recette aux ouvriers gantois que ce sinistre privait d'ouvrage.

* * *

Si, maintenant que nous avons suivi la Société Générale dans toutes les manifestations extérieures de la vie universitaire, nous jetons un coup d'œil sur sa vie intime, nous sommes heureux de constater que de ce côté aussi elle a su se maintenir au premier rang.

Comme les années précédentes ses membres ont eu le plaisir d'entendre une conférence du tout dévoué M. Discailles, qui nous a entretenus avec le talent que nous lui connaissons tous, de *Scarron et ses poèmes burlesques*.

Un chargé de cours de notre faculté de philosophie et lettres, M. Coemans, nous a beaucoup intéressés également en nous parlant, dans sa première conférence,

— et nous espérons que ce ne sera pas la dernière — de la *Genèse Chaldéenne*.

Une indisposition d'abord, la mort de François Laurent ensuite, empêchèrent M^r Albert Callier de donner sur *La démocratie et les corporations* la conférence préparée à notre intention.

* * *

Les réunions *joyeuses* ne firent pas non plus défaut. Les anciens se souviennent encore des concerts où ils purent apprécier les bières de Gand, et déguster cet excellent punch dont les préparateurs doivent se porter à merveille, si on tient compte du nombre de verres bus à leur santé.

N'oublions pas non plus de mentionner les deux bals données au *Skating-Ring*. D'année en année, le succès de ces soirées chorégraphiques va croissant, et le temps n'est plus où les bals d'étudiants faisaient ici fiasco.

* * *

Notons encore à l'actif de la société Générale la publication de son troisième almanach, sa participation à la manifestation organisée en octobre 86 en l'honneur de M. Ronvaux, après laquelle on put croire un instant rétablie l'union des libéraux, sa présence dans le cortège organisé par le *Cercle libéral du Marché du vendredi* pour protester contre la loi de famine, l'envoi en province par les soins de son *Comité de la presse* d'un nombre considérable de journaux, enfin les collectes faites par quelques uns de ses membres pendant les journées du carnaval au profit de la société l'*Avenir*.

* * *

En voilà plus que de besoin, pensons nous, pour prouver la vitalité de la Société Générale des Étudiants. Et cepen-

dant nous voudrions voir ses membres plus actifs encore. Nous les voudrions plus nombreux aux conférences, qu'elles soient organisées par la Société elle-même, ou qu'elles soient offertes par la *Section des Conférences*. Nous les voudrions plus assidus aux assemblées générales, à toutes les réunions. Nous voudrions les voir s'occuper davantage des intérêts de la Société, secondant ainsi le Comité qui doit pouvoir compter sur le dévouement de tous. Nous voudrions enfin qu'ils songent quelque peu aussi que, comme les jours, les commissions doivent se suivre et ne pas trop se ressembler.





NOTICE SUR LE CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

LE 2 février 1880, une dizaine d'étudiants se réunissaient au *Comte d'Egmont* et constituaient le *Cercle littéraire des Étudiants*. C'étaient MM. O. Bergmans, E. Boen, E. Colart, Ch. Parmentier, H. Piens, M. Renard, Fr. Retsin, V. Suetens, Alb. Thooris, J. Van Heuverswyn, G. Vauthier. S'inspirant de l'antique adage : *Nascitur poeta, fit orator*, ils voulaient s'exercer à la parole au moyen de conférences et de discussions dont les matériaux seraient puisés dans une bibliothèque qu'ils décidèrent de fonder. Afin de donner à la nouvelle société un caractère intime, ils résolurent en principe de se montrer très sévères au ballottage pour toute admission nouvelle.

Dès ses débuts le Cercle littéraire fit preuve d'une grande activité. Les sujets les plus divers furent abordés dans quatorze conférences dont voici les titres : *l'Echange de vues entre la Belgique et le Vatican*, *Étienne Marcel*, *l'État Social en Afrique*, *le Nihilisme*, *l'Alliance austro-allemande*, *la Barbe*, *l'Histoire du Costume*, *l'Homme préhistorique* (2 conf.), *l'Histoire de la Musique*, *la Confession*, *Alexandre VI*, *le Flamingantisme*, *le Darwinisme*. Malgré

son titre, le cercle traitait, on le voit, de questions scientifiques, historiques, politiques et artistiques aussi bien que littéraires. La plupart de ces conférences furent suivies de discussions vives, mais courtoises, qui ne formaient pas la partie la moins intéressante de la séance; c'est le cas, notamment, pour la conférence sur le *Flamingantisme* où l'orateur avait fortement attaqué ce mouvement et l'avait qualifié d'anti-patriotique parce qu'il lui semblait entraîner fatalement le démembrement de la Belgique. D'autre part, les comptes-rendus des livres nouveaux acquis pour la bibliothèque se prêtaient aussi à des luttes oratoires entre les membres, car on n'achetait que les ouvrages d'actualité. Il s'en livra une terrible entre partisans et adversaires de Zola, à propos de *Nana* dont M. Piens avait fait une critique indignée. Écoutons le spirituel procès-verbal du secrétaire M. Ch. Parmentier : « M. Piens a, dit-il, courageusement entamé la lecture de ce livre. Mais il a rencontré dans cette lecture tant de fanges et de turpitudes que son cœur s'en est soulevé. M. Piens, désireux de remettre ce viscère dans sa position normale, n'a pas poussé son examen plus loin. Il fait judicieusement observer que, dans ces conditions, il lui sera difficile de rendre compte de l'ouvrage entier. En tous cas, il déclare que la première partie au moins est quelque chose de tout à fait désolant. *Nana* est d'une inconvenance! Elle pose au comte Muffat des questions absolument indiscrètes; elle regarde dans des glaces les petits signes bruns qu'elle a au-dessus des hanches; elle se livre à cent autres abominations, encore sans compter qu'elle a complètement bouleversé l'organe sensible qui bat dans la poitrine de M. Henri Piens. M. Piens déclare que Zola spéculé sur la corruption. Il frémit en songeant à l'avenir qui attend la scène, si le naturalisme parvient à y planter son drapeau. » Une mêlée s'en suivit entre Zolalâtres et Zolaphobes, et le

président dut s'interposer, « au moment où les deux partis s'apprêtaient à se dénuder mutuellement le cuir chevelu. » A la séance suivante, le thème avait changé et c'était pour ou contre le nihilisme qu'on se combattait. Un jour, la question de Bruges Port de Mer est mise sur le tapis; aussitôt « les Gantois se déchaînent contre ce port hypothétique; les Brugeois se déchaînent contre le canal de Terneuzen; M. Vauthier, en sa qualité de Bruxellois, se déchaîne contre tous les deux, et Gantois et Brugeois se déchaînent contre le Palais de Justice de Bruxelles, cet infâme monument dont le dôme avide boit à longs traits les sueurs de la Belgique. »

La seconde année, le local fut transféré, le 15 décembre 1880, du *Comte d'Egmont* au *Café du Théâtre*. La manière dont le cahier des procès-verbaux raconte les motifs de ce changement, est trop amusante pour ne pas citer le passage. C'est un beau milieu de la séance du 13 décembre: « des torrents d'harmonie s'échappent tout-à-coup des sphères supérieures du *Comte d'Egmont*. Il paraît que les cuivres de la garde civique répètent en vue d'une sérénade à donner aux officiers décorés. Le cercle, indigné de voir la majesté de ses débats profanée par de vils pistons, reste muet et frémissant. Enfin M. Piens se lève, et, d'une voix qu'agite la colère, prononce une brûlante philippique. Il rappelle les avanies de toute sorte qu'il nous a fallu subir au *Comte d'Egmont*; au commencement de cette séance même, nous avons dû faire antichambre pendant qu'une réunion d'antiques abrutis souillait la salle de ses ineptes bavardages; l'année passée, à l'occasion du mariage de la plus jeune de nos hôtes, on a voulu expulser nos membres, comme de vulgaires capucins, à cause des préparatifs nécessités par cet évènement; pendant la période qui a suivi, la vieille sorcière restée seule directrice de l'établissement a renouvelé, à chaque séance, cette tentative d'expulsion, et cela, sous prétexte

qu'elle éprouvait un désir immodéré d'aller étendre sa carcasse sur son matelas et d'exhaler ses roufflements dans la nuit. Assez longtemps *le Comte d'Egmont* a abusé de notre patience; il faut enfin couper court à ces outrages sans cesse réitérés. « Allons, s'écrie M. Piens, allons vers une autre patrie pour chercher le bonheur! » En vain M. Parmentier tente-t-il une timide défense du *Comte d'Egmont*, en vain rappelle-t-il que cet établissement a vu naître le cercle; ces observations sentimentales ne trouvent aucun écho. Les pistons, au reste, sont toujours là, qui attisent les colères de leur souffle immodéré... » Le Cercle littéraire resta fixé au *Café du Théâtre* jusqu'au 18 décembre 1882, date à laquelle il fut définitivement installé au *Café du Handboog*, rue longue de la Monnaie.

Pendant cette seconde année, le nombre des conférences atteignit le chiffre de vingt-deux; ce chiffre est d'autant plus respectable que le cercle ne tient guères, d'habitude, que vingt-cinq séances; aussi n'a-t-il pas été dépassé jusqu'ici. L'énoncé des titres montrera encore une fois la variété qui régnait dans les travaux du cercle : *le Vœu de chasteté chez les ecclésiastiques, le Rôle de la Femme dans la Société, les Effets de la Musique, la Crise agraire en Irlande, l'Ivrognerie, le Socialisme contemporain, la Séparation de l'Église et de l'État, Γνωθί Σεαυτόν, l'Association internationale africaine, Mesmer et le Magnétisme animal à la fin du XVIII^e siècle, le Naturalisme à travers les âges, la Peine de Mort, les Astéroïdes, la fin des Mondes, le Mal qu'on dit des femmes, la Puberté, la Question juive en Allemagne, la Chanson (2 conf.) l'Eden, l'Angleterre au XIX^e siècle, l'Histoire de la Cuisine*. Le 24 janvier, le cercle vote, sur la proposition de M. Vauthier, qu'il sera tenu, une fois par mois, des séances extraordinaires, non obligatoires, consacrées à la discussion de sujets indiqués à l'avance. La mesure n'eut pas plus de succès alors que lorsqu'elle fut renouvelée en 1886. Deux mois après on

inscrit au règlement l'interdiction, sous peine d'amende, de lire sa conférence ou son compte-rendu; cette disposition est excellente, puisque c'est le seul moyen pratique d'obliger les membres à travailler à acquérir une véritable facilité de parole, et elle a toujours été observée depuis.

Quelque plaisir que j'aurais à le faire, il serait assurément trop long de retracer, année par année, l'historique de la société. J'ai montré combien solidement elle s'était établie et de quelle vitalité elle avait immédiatement fait preuve. Il doit me suffire de montrer encore que sa situation demeure prospère et que ses membres sont toujours assidus et zélés. Je n'en pourrais fournir de meilleure preuve qu'en citant les conférences qui y ont été faites depuis 1831; mais je recule devant cette énumération qui pourrait ne paraître qu'une sèche nomenclature. Je m'en tiendrai aux quatorze conférences de la période 1886-1887, c'est à dire de l'année la plus rapprochée de nous : *la Bible, la Géographie animale, l'Extension du droit de suffrage, Edme Boursault, Huysmans et Zola, la Main morte en Belgique, Van Praet et ses essais politiques, la Poésie Orientale, le Darwinisme, les Pères du roman naturaliste, la Littérature française en Belgique, la Wallonie, la Caricature, la Jeune Belgique*. Il y a eu deux séances extraordinaires pendant cette même année. L'une a été occupée par un des membres, M. Fr. Lutens, qui a lu un roman inédit : *Madame Bukoff*, dû à la plume de son ami le plus intime, M. Fritz Ell. Un conférencier étranger au Cercle a employé l'autre à communiquer à son auditoire stupéfait, une nouvelle réforme électorale qui laisse intacte la Constitution. Cette réforme accorde le droit de suffrage à tous ceux qui peuvent opérer un versement unique de quarante deux francs trente deux centimes dans les caisses du trésor. Elle est basée sur cette maxime admirable que M. Vander Meulen, son nom m'échappe, a livré aux méditations de ceux qui peuvent la compren-

dre : « *le fisc ne doit pas être sur le cens, mais le cens sur le fisc !* »

Si le Cercle littéraire a pu se maintenir pendant huit années, s'il promet de fournir encore une belle carrière, c'est surtout à l'éclectisme qui préside au choix des conférences et des discussions comme à celui des livres de la bibliothèque qu'il doit ces heureux résultats. C'est grâce à cet éclectisme, en effet, qu'il intéresse et attire les étudiants de toutes les Facultés : les sciences et la médecine y ont leurs représentants à côté de ceux de la philosophie et du droit : les Écoles spéciales fournissent aussi leur contingent, et la variété de ces éléments ne contribue pas peu à rendre les discussions profitables et fécondes en enseignement. D'autre part, on ne le quitte pas avant d'avoir terminé ses études, car on y est retenu par l'excellente cordialité qui y règne et qui résulte du nombre volontairement restreint des membres. Si l'on sait être sérieux, on n'oublie pas qu'une gravité trop austère n'est pas de mise chez des étudiants et qu'il est inutile de transformer le Cercle littéraire en une association de jeunes pédants.

Ce n'est pas sans dessein que je viens d'employer le mot d'*étudiants*. Fidèle à son titre, le Cercle veut être un cercle d'étudiants et de vrais étudiants. Tout récemment, on y a discuté les moyens de ranimer la vie universitaire qui semble s'éteindre chez la génération actuelle. Prêchant d'exemple, du reste, les membres fêtent joyeusement chaque année la rentrée par un souper et la fin des cours par une fête intime. On y invite les anciens membres qui répondent à l'appel et viennent fraterniser avec les jeunes ; ils peuvent se convaincre que ceux-ci leur ont dignement succédé et qu'ils ont bien maintenu les traditions du *Cercle littéraire des Étudiants*.

P. B.



LES ÉTUDIANTS BELGES EN 1880.

D'APRÈS DEUX ÉTUDIANTS FRANÇAIS.

Il m'est tombé récemment sous la main un opuscule très intéressant au point de vue universitaire. C'est une brochure contenant les rapports présentés au Cercle des étudiants de Nancy par MM. Goutière-Vernolle et A. Leclair, étudiants en droit, délégués de ce cercle l'un aux fêtes universitaires d'Anvers et l'autre aux fêtes universitaires de Bruxelles en 1880. Il m'a paru qu'un résumé de ces rapports serait à sa place dans l'Almanach ne fût-ce que pour en garder le souvenir.

Dans son rapport, M. Vernolle, délégué aux fêtes d'Anvers, traite successivement de la Société des Étudiants d'Anvers et de l'Institut supérieur de commerce, et finit par un rapide esquisse de l'enseignement supérieur en Belgique. Très enthousiaste du Cercle anversoïis, M. Vernolle le donne comme modèle à ses compatriotes. Nous examinerons brièvement, à la fin de cet article, la situation respective, au point de vue de la vie universitaire, des étudiants français et des étudiants belges. Bornons-nous, pour l'instant, à citer quelques paroles de notre frère de Nancy, dont nous autres, Gantois, nous pourrions faire notre profit : « Ce que nous devons imiter,

dit-il, c'est la discipline, c'est le respect de l'intérêt général, qui fait que chaque membre sacrifie sans hésiter les questions personnelles pour conserver sa force à la corporation. Les démissions données pour des raisons personnelles sont blâmables. Se retirer dans des circonstances semblables, au temps où nous sommes, c'est désertier devant l'ennemi. »

Parcourons rapidement l'étude, qui n'offre rien de nouveau pour des Belges, sur l'Institut de commerce d'Anvers. Comme on le sait, cette école supérieure confère le grade de licencié ès sciences commerciales, qu'on ne peut obtenir qu'après deux années d'études et qui donne droit à une bourse de voyage du gouvernement. Il y a des cours sur la tenue des livres, l'histoire des produits commerçables, l'économie politique, la géographie industrielle, les éléments du droit civil et du droit commercial, l'histoire du commerce, les langues étrangères, etc.

Nous pouvons passer de même l'étude de M. Vernolle sur notre enseignement supérieur, car elle ne contient que des détails archi-connus de nous tous.

Le rapport de M. Leclaire, délégué à Bruxelles, est peut-être plus intéressant que celui de son collègue, parce que son auteur eut la bonne fortune d'assister au congrès universitaire de 1880. Les fêtes proprement dites n'eurent en elles-mêmes rien de remarquable : cortège, réceptions au champagne et au faro, bal, retraite aux flambeaux, excursions diverses; rien de bien neuf.

Quant au Congrès, il fut des plus instructifs. Peut-être est-ce parce que les étudiants y furent dirigés par des non étudiants, qui ne dédaignèrent pas de se mêler activement aux discussions soulevées par ses camarades. M. Vanderstraeten, bourgmestre de Bruxelles, et M. Eug. Robert, alors président des Anciens étudiants de Bruxelles, étaient respectivement président d'honneur

et président du Congrès pédagogique. A côté d'eux, prirent une grande part aux débats MM. Paul Janson, Hector Denis, les docteurs De Paepe et Charbonnier, Splingard, etc.

Qu'on nous permette d'insister un moment sur ce point. Si l'on a pu reprocher quelquefois aux fêtes des étudiants gantois d'être un peu plus tumultueuses, un peu moins convenables qu'il ne l'aurait fallu, nous croyons que la faute en est pour beaucoup au manque presque absolu de rapports entre les étudiants d'un côté, et la bourgeoisie, les hommes politiques, les professeurs de l'autre. Pour la bourgeoisie, la glace est rompue : la fête Gand-Quaregnon, organisée par les étudiants, et qui a si considérablement réussi, a prouvé à tous, une fois de plus, que nous n'étions pas précisément des « voyous », comme d'aimables prêtres de la religion du Christ s'étaient plûs à le proclamer.

Quant à nos professeurs, nous savons quelle sympathie ont pour nous beaucoup d'entre eux, la majorité même, nous aimons à le croire. Nous connaissons moins les sentiments des hommes politiques gantois; quelques uns d'entre eux nous ont cependant déjà témoigné l'intérêt qu'ils nous portaient. Mais, nous semble-t-il, il n'est pas suffisant que ces messieurs viennent nous donner des conférences ou viennent écouter parmi nous les conférences de leurs collègues. Nous pensons que, dans l'intérêt supérieur de l'Université elle-même, et aussi du parti libéral, à la prospérité de qui le sort de l'Université est si intimement lié, il serait excellent que professeurs et hommes politiques viennent participer à nos fêtes, à nos discussions, à nos banquets, à nos soupers. Je ne serais pas étonné que plus d'un d'entre eux ne fût enchanté d'avoir de fréquentes occasions d'apprendre à connaître la jeunesse actuelle et d'exercer sur elle une légitime influence.

Le grand obstacle à la réalisation de ce désir, c'est peut-être l'exiguité du local qu'occupe la Société Générale. M. Vernolle, dans son rapport, parle aussi de la nécessité d'une installation confortable. « Parmi les délégués, dit-il, nous avons eu le plaisir de rencontrer des étudiants hollandais de l'Université de Leyde, membres d'un cercle établi par actions et installé dans un hôtel luxueux. Je livre cette phrase sans commentaire à votre attention. L'union est un gage de stabilité, et c'est par la stabilité que nous parviendrons à inspirer confiance aux capitaux et à nous loger chez nous de manière à pouvoir aussi recevoir dignement nos camarades étrangers. »

Je connais le local, réellement très beau, des étudiants de Leyde. Ce qu'ont pu faire nos frères de Hollande, ne le pourrions-nous pas aussi ? Et ne pourrions-nous pas, pour exécuter ce projet, compter sur l'appui de nos professeurs et de tous ceux, plus nombreux à Gand qu'on ne croit, qui s'intéressent aux étudiants ?

Revenons aux travaux du Congrès de 1880. Nous nous étendrons quelque peu sur ce sujet, mais nous ne pouvons songer à examiner en détail chacune des questions discutées au Congrès. Autant vaudrait aborder l'étude complète de la réforme des études universitaires. Il serait certes intéressant, par exemple, de faire la critique du projet de loi déposé récemment par M. Thonissen. Mais je n'ai pas le droit d'abuser ici des digressions.

Le congrès tint deux séances, chacune de près de trois heures, auxquelles assistèrent plus de 300 étudiants. Sept questions portées à l'ordre du jour, furent discutées. Un vœu fut adopté à l'unanimité en faveur de l'institution dans les Universités de chaires d'histoire contemporaine. Comme on le sait, satisfaction fut peu après donnée à cette demande par le ministère libéral.

Une longue discussion s'éleva sur la création dans les Universités d'une faculté de sociologie. Question utile à

examiner dans une étude sur la réforme de l'enseignement juridique. Pour notre part, nous croirions plus pratique et plus efficace de demander l'adjonction à la faculté de droit de quelques nouveaux cours de sciences sociologiques, et de rendre obligatoires, pour les élèves de toutes les facultés, certains cours politiques, par exemple l'histoire contemporaine et le droit public.

Sur le rapport de M. Michel, président des Étudiants de Bruxelles, le Congrès émit un vœu « en faveur de l'institution dans les Universités entre les étudiants en droit, et sous la présidence d'un professeur, de conférences analogues à celles du jeune barreau. » Idée excellente, qu'on pourra peut-être exécuter, si, comme le propose M. Thonissen, la durée des études juridiques est portée de quatre à cinq ou six ans.

Vœu émis aussi en faveur du rétablissement d'un examen préparatoire aux études universitaires, toute question de programme demeurant sauve.

M. Morichar réclame « la création de chaires d'éloquence, dont l'enseignement comprendrait l'histoire de l'éloquence, la rhétorique, les principes de la déclamation, de la diction et du geste. » Ses conclusions combattues par M. Raoul Guillery, furent rejetée. On fit remarquer que le Cercle central des conférences, qui existait alors à Bruxelles, rendait de réels services à ce point de vue.

Vœu émis encore afin qu'on ne restreignit pas le droit des savants de recourir librement à telles vivisections que de besoin.

Pour finir, il y eut un incident assez amusant. Un étudiant avait proposé un vœu en faveur de la création dans les Universités de chaires d'homéopathie. Soixante-dix-sept étudiants en médecine déclarèrent par écrit « qu'ils se refusaient à discuter le charlatanisme. » On discuta cependant, mais finalement le vœu fut rejeté à l'unanimité.

La fin du rapport de M. Leclair contient le récit des visites qu'il fit aux étudiants de Gand et d'Anvers, afin de connaître tout à fait la vie universitaire belge. Voici ce qu'il dit de nous : « A Gand, j'ai trouvé, à côté des trois sociétés générale, wallonne^s et flamande, un cercle des étudiants en médecine et un cercle des étudiants brésiliens. Vous vous rendrez quelque compte de la camaraderie universitaire en Belgique, quand je vous dirai qu'à Gand, où je ne connaissais personne, ayant, par simple acquit de conscience, déposé ma carte à la Société générale, je fus aussitôt entouré, assailli, pourrais-je dire, logé, festoyé par nos camarades et vivement engagé à rester leur hôte pour une huitaine. Mon seul regret fut de ne pouvoir donner qu'une atteinte légère à la grande corne universitaire qui tient trois litres et demi de bière d'orge. »

Les éloges que nous adressent les auteurs de la brochure que je viens d'analyser, les mériterions-nous bien encore ? Pour ma part, je ne le crois pas. Nous devrions avoir en Belgique une vie universitaire plus intense que dans n'importe quel autre pays. Au contraire des étudiants allemands, nous n'avons pas à compter avec de vieilles superstitions et de vieux abus ; nous ne sommes pas divisés en castes, comme les étudiants des collèges d'Oxford et de Cambridge ; nos sociétés ont bien plus de liberté que les cercles d'étudiants français. Tous ces avantages, nous les avons et nous n'en profitons pas.

Le droit de fonder des cercles politiques, voilà le grand privilège que les étudiants français nous envient. Dans leurs sociétés, malheureusement, toute discussion politique ou religieuse est interdite. C'est que, victimes de leurs défunctes monarchies, ils n'ont pas encore la liberté d'association politique, et leurs cercles ne peuvent exister qu'après autorisation de l'autorité administrative. « En Belgique au contraire, dit M. Vernolle, les

libertés ne sont pas entravées par des craintes chimériques de désordre, et une société d'étudiants considère que, lorsque des jeunes gens intelligents se réunissent pour causer, ils parleront précisément des deux grandes choses qui doivent intéresser le plus l'homme et le citoyen : de la politique et de la religion ».

Malgré les entraves qui les gênent encore, les sociétés d'étudiants français vont se développant et se multipliant de plus en plus. A côté de l'Union de la jeunesse française et de l'union de la jeunesse lorraine, à côté du Cercle des étudiants de Nancy, vient de se fonder, tout récemment, une Association générale des étudiants de Paris. Félicitons-en nos frères d'outre Quiévrain et imitons-les. Être mêlé activement à la vie universitaire sérieuse est un sûr préservatif contre l'indifférentisme politique, qui, en Belgique comme en France, commence à s'étendre par trop parmi certaines classes de jeunes gens. G. G.





LES COURS PRATIQUES DANS LES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Une transformation importante s'est opérée dans l'enseignement universitaire par l'institution de cours pratiques. Le mouvement qui les introduisit d'abord dans les Facultés de Médecine et de Sciences, ne s'est pas arrêté à cette première victoire, et n'a pas tardé à s'étendre aux Facultés de Philosophie⁽¹⁾ et de droit. Ce phénomène n'a rien qui doive nous étonner. Les cours théoriques, qui pendant des années furent la base unique de notre enseignement supérieur, ne tendaient pas à un développement assez harmonieux des facultés de l'élève. A côté de la mémoire, qu'ils exerçaient outre mesure, ils assignaient trop peu d'importance au travail de l'intelligence, à l'esprit d'investigation

(1) C'est dans le domaine de l'histoire qu'ont été faites, comme on le verra, les tentatives les plus nombreuses; c'est surtout à ce point de vue que j'étudierai l'importance de la méthode d'enseignement pratique.

scientifique. Ce n'est point en effet, en obligeant l'étudiant à parcourir à la hâte les cours tels qu'ils se donnent actuellement dans nos Universités belges, sans rien exiger de son activité personnelle, que l'on stimulera en lui l'amour des recherches originales, que l'on formera des savants, vraiment dignes du nom, jaloux de faire progresser la science. Aujourd'hui, le régime d'étroite contrainte qui règle notre enseignement supérieur, ne permettra jamais, malgré les efforts des professeurs, à nos cours d'Université de secouer l'esprit trop dogmatique qui les a envahis. A ce point de vue, les cours pratiques introduits dans nos facultés de Philosophie et de Lettres, ont comblé un vide immense et réalisé une réforme d'une incontestable utilité.

C'est là en effet, que l'élève, sous la direction intelligente du maître, examinera, discutera, se formera par lui-même des opinions scientifiques; c'est là encore, qu'en présence des sources et des documents de toute espèce, il pourra, les pièces du débat à la main, étudier une question controversée, éclaircir un point obscur. Vrai laboratoire de l'historien et du philologue, le cours pratique permettra au chercheur d'assister au travail de production de la science, de contrôler par lui-même ce qu'à la faculté, on lui impose nécessairement d'autorité. Et quel vaste horizon s'ouvre ici à un esprit curieux! Quel air! Quelle place à la libre expansion du sens critique, de l'esprit d'initiative, de la perspicacité! C'est là, dans ces cours pratiques, que se trouve, sans nul doute, l'avenir des études scientifiques dans nos Universités.

Du reste, dans l'état actuel de notre enseignement supérieur, cette institution s'impose nécessairement; l'histoire n'est point un terrain aisé sur lequel on s'aventure sans guide; c'est le plus souvent un dédale où se dressent à chaque pas des obstacles à surmonter, des difficultés à vaincre.

« Aussi⁽¹⁾, si parmi les élèves de nos Universités, il en est qui ont le goût et l'amour des études, privés qu'ils sont d'un maître et d'une direction pendant leurs premiers essais, ils tâtonneront des années avant de parvenir à trouver une bonne méthode et le plus souvent ils s'arrêteront découragés à mi-chemin. Mais qu'à leurs débuts, au moment où tout bouillants d'ardeur et avec tout l'entrain d'une imagination vive et d'une volonté juvénile, ils désirent s'aventurer dans la noble carrière de la science, ils soient accueillis par un maître savant, expérimenté, dévoué, qui.... leur apprend quels sont les procédés à suivre, les écueils à éviter, les ressources à employer, bientôt les élèves sauront se conduire eux-mêmes, se passer du maître, et même l'aider à frayer des chemins nouveaux; ils seront des savants ou du moins capables de devenir des savants; dans tous les cas, ce seront des intelligences mûres et bien équipées. »

Les cours pratiques ouvrent donc aux études historiques un horizon nouveau; mais si l'on veut les voir répondre pleinement aux légitimes espérances de ceux qui les ont fondés, il est indispensable que l'on introduise d'importantes réformes dans notre enseignement supérieur. Espérons que bientôt, un programme plus à la hauteur des progrès récents des méthodes universitaires, donnera dans nos facultés une impulsion nouvelle à l'esprit et à la curiosité scientifiques. Le ministère qui se décidera à rompre enfin avec les anciennes traditions, pour entrer hardiment dans cette voie nouvelle, aura bien mérité de la science et du pays.

Historique. C'est à l'illustre Leopold von Ranke que revient l'honneur d'avoir introduit la méthode pratique dans l'enseignement de l'histoire. « Peu après 1830, il se

(1) G. KURTH. L'enseignement de l'histoire en Allemagne, dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*. T. XIX. p. 90.

mit à réunir chez lui, une fois par semaine, le soir, quelques élèves d'élite et à les initier au travail scientifique personnel. Le programme latin de l'université de Berlin mentionnait ce cours sous le nom de « *Exercitationes historicae*. » Parmi les premiers élèves de Ranke, se trouvaient Waitz, von Giesebrecht, Max Duncker, Ad. Schmidt, Henri von Sybel, Wattenbach et d'autres qui sont devenus les princes de la science. L'Allemagne ne compte guère d'historien de valeur qui n'ait travaillé au moins un semestre sous la direction de Ranke⁽¹⁾. » Quand, quittant ce maître éminent, ces disciples devinrent professeurs à leur tour, ils ne tardèrent pas à introduire eux-mêmes dans leurs Universités, ces exercices pratiques dont ils avaient pu apprécier les immenses avantages. Waitz, Von Sybel et Droysen, suivirent les premiers von Ranke dans la voie féconde où il était entré. Ce ne fut qu'en 1856, qu'à la demande de M. Von Sybel, le gouvernement bavarois accorda à ces cours, jusqu'alors entreprise privée du professeur, une consécration officielle par l'octroi d'un subside annuel; il devint ainsi le véritable fondateur de ces fameux séminaires historiques, dont trente ans d'un prodigieux succès ont prouvé l'excellence. Soucieux des intérêts de l'enseignement supérieur, le gouvernement allemand ne s'arrêta pas là. Grâce à l'initiative de M. Van Noorden, les séminaires des grandes universités ont actuellement à leur disposition un local particulier et une bibliothèque d'ouvrages spéciaux fournis par l'État en plusieurs exemplaires. C'est là, au milieu de tous les instruments nécessaires à son travail, que l'élève « *pratique* » l'histoire, sous les auspices de ses maîtres; c'est de là aussi, qu'est sortie cette pléiade d'historiens

(1) P. FREDERICQ. L'enseignement supérieur de l'histoire, dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*. Tome XXV. 83. C'est à cet article que j'ai emprunté les principaux éléments de cet historique.

et de savants qui ont porté au loin le nom de la science allemande.

En Belgique, c'est à Liège, à l'école normale, que se trouvent les premières traces de cette méthode technique; c'est dans les « Dissertations et exercices sur des sujets historiques » qui, en 1852, furent confiés à feu M. le prof. Borgnet, que se rencontre la seule tentative qu'ait faite jusqu'ici le gouvernement belge en faveur de l'enseignement pratique de l'histoire (1).

A. UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

I. *Cours pratique de Mr Kurth.*

C'est Mr Kurth qui, le premier, en 1874, au retour d'un voyage scientifique en Allemagne, introduisit un cours pratique d'histoire dans une Université belge(2). Depuis lors jusqu'en 1885, ce cours subsista sans interruption. Les étudiants que M. Kurth admet à ces exercices, sont tenus de les suivre pendant deux ans au moins; la première année est une préparation aux travaux personnels, que M. Kurth exige de ses élèves la seconde année; il la consacre à l'exposé du but des cours pratiques, des règles de la critique historique, et à de petits exercices d'analyses de sources.

(1) Je me suis surtout attaché, dans cette courte étude, aux cours qu'a vu s'ouvrir l'Université de Gand; les détails moins complets que j'ai ajoutés sur ceux des Universités de Liège, de Bruxelles et de Louvain, contribueront à donner au lecteur une vue d'ensemble sur ce qui a été tenté jusqu'à ce jour, en matière d'enseignement pratique, dans nos facultés de philosophie et lettres. Je tiens à remercier ici mes professeurs de Gand; M. Dony, professeur agrégé d'histoire à Liège; mes amis Abel, de l'Université de Bruxelles; Frederichs, Christophe et Mulder de l'Université de Gand, pour les renseignements précieux qu'ils m'ont fournis.

(2) Pour tout ce qui concerne les cours pratiques avant 1883, j'ai puisé mes renseignements dans l'avant-propos de Mr Fredericq aux travaux de son cours de Liège.

La seconde année, M. Kurth choisit dans le vaste champ de l'histoire du moyen-âge, un sujet déterminé qu'il étudia à fond avec ses élèves, d'après les documents anciens et les travaux modernes. C'est ainsi que le cours porta successivement sur les sources de l'histoire de la Lotharingie — sur celles de l'histoire des barbares — sur l'hagiographie liégeoise au VII^e et au VIII^e siècles — sur les sources de l'histoire du Pays de Liège, auxquelles M. Kurth consacra trois années successives, et enfin sur l'origine de la famille carolingienne.

En 1885, des motifs de santé forcèrent M. Kurth à abandonner à la Faculté ces recherches en commun, qui avaient produit de si brillants résultats. Il continua cependant à donner à l'école normale ses conférences historiques, et à diriger *privatim* les travaux de plusieurs de ses anciens élèves. M. Kurth a heureusement repris cette année le cours pratique d'histoire du moyen âge, qu'il avait précédemment donné avec tant de succès à l'Université de Liège.

II. Cours pratique de M. Paul Fredericq.

Ce fut en 1880 que M. P. Fredericq, aujourd'hui professeur à l'Université de Gand, ouvrit son cours pratique d'histoire nationale, qu'il consacra à l'Inquisition néerlandaise au XVI^e siècle. Une étude sur la législation de l'époque en matière d'hérésie, et une revue critique des sources principales précédèrent les travaux historiques proprement dits. Pendant les trois années que M. Fredericq professa à l'Université de Liège, son enseignement pratique rencontra le plus grand succès⁽¹⁾. Il se livra successivement avec ses élèves

(1) Plusieurs des dissertations élaborées sous la savante direction de M. Fredericq ont été publiées soit dans les *Travaux du cours pratique de Liège*, soit dans la *Revue de Belgique*, soit encore dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*. Je citerai parmi ses anciens élèves M. Pirenne, aujourd'hui son collègue à Gand.

à des discussions critiques sur les bulles « *Exsurge domine* » et « *Decet romanum pontificem*, » sur l'édit de Worms de 1521, sur les placards de Charles V contre les protestants, etc. L'analyse de chacun de ces documents était confiée à un des auditeurs, dont le travail était ensuite critiqué par les autres, sous la direction du professeur. On étudia encore à fond à ce même cours la question de l'origine maternelle de Marguerite de Parme, la répression de l'hérésie au XVI^e siècle dans les Pays-Bas, et enfin la Pacification de Gand.

Appelé en 1883 à remplacer, à l'Université de Gand M. le professeur Heremans promu à l'éméritat, M. Fredericq ne tarda pas et à continuer avec ses nouveaux élèves, ces importants travaux sur l'Inquisition néerlandaise.

III. *Cours pratique de M. Hubert.*

M. Hubert, succédant à M. P. Fredericq, reprit le cours pratique que son prédécesseur avait donné, pendant trois ans déjà, à l'Université de Liège. Depuis 1884, il se livre avec une dizaine d'élèves, à l'étude de la domination autrichienne en Belgique, dirigeant surtout ses recherches sur le règne de Joseph II. Différentes questions relatives à cette intéressante période furent approfondies à ces exercices pratiques : c'est ainsi que plusieurs études y furent entreprises sur la correspondance de Joseph II — la question des cimetières — les tentatives de réouverture de l'Escaut — les édits de Joseph II concernant les processions et les kermesses — ses ordonnances en matière judiciaire — la législation de la presse sous Joseph II et Marie Thérèse — les corporations de métiers au XVIII^e siècle. De plus, depuis 1885, M. Hubert fait faire régulièrement à ses élèves le dépouillement des nombreuses revues historiques françaises, allemandes et anglaises, que reçoit l'Université de Liège.

Diverses dissertations élaborées à ce cours sont aujourd'hui presque complètement terminées. M. Hubert se propose de les réunir l'an prochain en volume.

IV. *Exercices spéciaux de M. Delbœuf.*

A ces différents cours pratiques se rattachent les exercices spéciaux, que donne depuis quatre ans déjà M. le professeur Delbœuf, et où un certain nombre d'élèves, qui ne sont admis qu'après examen sévère de leurs connaissances et de leurs aptitudes, se livrent à l'étude approfondie de certains problèmes de psychologie. Ces exercices et le cours que fonda M. Hoffmann à Gand en 1882, sont les seules tentatives qui aient été faites jusqu'ici en Belgique pour introduire la méthode d'enseignement pratique dans l'étude de la philosophie. Ici encore, un élève désigné à l'avance fait une causerie sur un sujet déterminé, qu'il étudie d'après les travaux modernes; à une séance ultérieure, M. Delbœuf fait la critique du travail et discute avec ses élèves les différentes faces de la question. Parmi les problèmes que M. Delbœuf s'est appliqué à élucider pendant les trois premières années de son cours, je citerai⁽¹⁾ : la matière brute et la matière vivante, les phénomènes de pseudoscopie, la loi psychophysique, un cas de double personnalité, l'hypnotisme, la question de la liberté. Cette année, le cours est exceptionnellement nombreux : dix-huit auditeurs, étudiants en philosophie, en droit, en sciences, et même quelques anciens élèves aujourd'hui sortis de l'Université suivent ces intéressants exercices spéciaux. M. Delbœuf se propose d'y traiter de la logique arithmétique, de la certitude et enfin de la liberté.

(1) J'ai trouvé ces renseignements dans un article sur les cours pratiques de Liège, paru, sous les initiales E. M. (Ernest Mahaim) dans *l'Almanach de Liège* de 1886, p. 58.

B. UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.

I. Cours pratique de M. Vanderkindere.

M. Vanderkindere qui avait, pendant les années 1877-1878 et 1878-1879, organisé à l'Université de Bruxelles un cours pratique d'histoire consacré à l'étude des chartes communales de la Flandre et du Brabant depuis le XII^e jusqu'au XIV^e siècle, s'était vu forcé de suspendre ces exercices en 1880. Le vide ainsi causé dans l'enseignement de l'histoire à l'Université libre, vient heureusement d'être comblé cette année. M. Vanderkindere a en effet repris récemment ces recherches en commun, et les consacre à l'étude de la *lex salica*, de la *lex ripuaria* et des *leges barbarorum*. Ce sera, à n'en pas douter, un complément des plus intéressants au cours d'histoire qu'il professe avec tout le talent et l'érudition qui distinguent son beau livre sur le *Siècle des Artevelde*.

II. Cours pratique de M. Philippson.

M. Philippson, qui avait en 1879 inauguré à l'Université de Bruxelles un cours de paléographie et de diplomatique, ouvrit, lorsqu'il abandonna cet enseignement en 1881, un cours pratique d'histoire à l'exemple de son collègue M. Vanderkindere. Ancien professeur à l'Université de Bonn, M. Philippson exige de ses élèves, dans ses leçons de Bruxelles, l'assiduité et le zèle au travail qui font la force des séminaires historiques allemands. Le cours, qui dure deux ans, n'est accessible qu'aux élèves qui ont subi avec succès leur examen de candidature en philosophie et lettres. Une fois agrégés, ces auditeurs sont tenus de prendre l'engagement de

suivre régulièrement les exercices pratiques, et de se consacrer à domicile à des travaux historiques désignés par le professeur. Depuis 1881, M. Philippson étudia successivement les événements principaux de l'année 1789, les origines de la guerre de 1792, quelques points obscurs relatifs à la 1^{re} croisade, les Mémoires de Sully et le grand dessein de Henri IV, etc. Le premier semestre de l'année qui vient de s'ouvrir sera consacré à l'histoire de Marie Stuart, le second aux faits historiques qui se rattachent pour notre pays à la fameuse date de 1566.

III. Cours pratique de M. Vollgraff.

M. Vollgraff, lui aussi, a voulu suivre ses collègues dans l'excellente voie où ils étaient entrés, et a ouvert cette année un cours pratique de philologie latine et grecque. Outre les travaux personnels et les exercices de composition latine qu'il prescrira à ses élèves, le savant professeur de l'Université de Bruxelles s'occupera, pendant le premier semestre, de la métrique dans Plaute et Térence et de la paléographie latine et grecque. Quant au second semestre, en le consacrant à l'épigraphie, M. Vollgraff comblera une lacune importante dans l'enseignement de l'histoire ancienne à l'Université de Bruxelles.

A côté de ces cours pratiques proprement dits donnés à l'Université libre, signalons encore les conférences hebdomadaires du cours de philosophie professé par M. Tiberghien. Un jour par semaine, celui-ci autorise ses auditeurs à lui présenter les objections qu'ils croient devoir opposer aux doctrines qu'il enseigne dans son cours de candidature. Après avoir entendu l'opinion émise par l'élève et les arguments qu'il invoque, M. Tiberghien répondant à ses critiques, les approuve ou les combat. Ces discussions auxquelles l'éminent philosophe se prête avec la plus grande bienveillance, prouvent une fois de plus

que l'Université de Bruxelles donne accès à toutes les idées et encourage, de tous ses efforts, le libre examen et la libre pensée.

C. UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

A part la *Societas philologica*, que dirige avec tant de talent M. le professeur Willems, l'Université de Louvain n'avait point vu, jusqu'en 1885, s'ouvrir chez elle un véritable cours pratique. Ce vide regrettable fut enfin comblé par l'institution d'une société *la Conférence d'histoire* qui, placée sous la présidence de M. Moeller, peut-être assimilée aux cours dont nous parlons. Pendant l'année 1885-1886, les membres s'occupèrent à reconstituer, d'après les inventaires des archives de différentes villes du pays, des documents publiés par Gachard, et quelques travaux modernes, les registres complets du règne de Philippe le Beau⁽¹⁾. Ces exercices continués pendant l'année suivante, roulent aujourd'hui sur Froissart et la chevalerie au XIV^e siècle.

D. UNIVERSITÉ DE GAND.

I. Cours pratique de M. P. Thomas (1882-1886).

Le cours pratique qu'inaugura M. le professeur Paul Thomas en 1882, fut consacré à l'histoire romaine; des vingt-sept élèves qui s'étaient présentés au début, douze

(1) *Rapport sur les travaux de la conférence d'histoire pendant l'année 1885-1886*, par M. A. De Groote, secrétaire. Louvain 1887.

restèrent fidèles jusqu'à la fin. M. Thomas avait choisi comme sujet de ses recherches l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de la république romaine, la conjuration de Catilina. Après avoir exposé à ses auditeurs les principes de la critique historique, il leur fit un tableau fidèle de la situation de l'État au moment du complot, mettant ainsi le drame dans son cadre naturel. Une étude critique des sources et une indication des ouvrages modernes termina ce travail préparatoire. Le but du cours était tout d'abord de comparer, en signalant les versions opposées et en constatant les ressemblances, le *Catilina* de Salluste et les *Catilinaires* de Cicéron. A cet effet, M. Thomas donna à ses élèves, pour éclaircir certains points obscurs, diverses questions à traiter. Telles furent⁽¹⁾ : Analyser le *Catilina* de Salluste en mettant en lumière le récit principal au milieu des détails qui l'entourent. — Comparer la première *Catilinaire* de Cicéron au récit de Salluste. — Résumer la seconde *Catilinaire* et en apprécier le caractère. — Comparer la troisième *Catilinaire* au *Catilina* de Salluste — apprécier la quatrième *Catilinaire* en y comparant le récit de Salluste.

Cette étude de la conjuration de Catilina fut continuée par M. Thomas devant 7 élèves au second semestre de l'année 1883-1884. Faisant au début de son cours une esquisse rapide de l'histoire de la république romaine depuis les Gracques jusqu'à l'époque où éclata la première conjuration de Catilina (66. a. C. n), il insista particulièrement sur le double caractère, politique et économique, que présenta à Rome la lutte entre l'aristocratie et la démocratie. A cette introduction succéda un examen critique des différents auteurs latins et grecs dont la

(1) J'en trouve l'énumération dans l'avant propos (pages XXXVIII et XXXIX) de M. Frédéricq aux *Travaux du cours pratique de Liège*.

valeur historique fut soigneusement établie. Après avoir tracé ensuite à ses auditeurs le portrait de Catilina et de Cicéron, M. Thomas étudia avec eux les préliminaires de la première conjuration; la part qu'y prirent César et Crassus; le procès de Catilina, *repetundarum causa*; les élections consulaires de 63, où malgré ses manœuvres et ses menaces, Catilina se vit préférer Cicéron; enfin il différençia nettement le caractère et le but bien distincts de la première et de la seconde conjuration.

Reprenant en novembre 1884, l'étude qu'il avait interrompue au mois de mai de la même année, M. Thomas se livra avec ses élèves à de nouvelles recherches sur la conjuration de Catilina. A un résumé des résultats auxquels avait abouti le dernier cours pratique, succéda un exposé de la marche générale de la seconde conjuration, auquel se rattachèrent de longues discussions sur certains points controversés relatifs au fameux complot. On étudia ainsi la question de la chronologie de la conjuration; l'attentat commis sur Cicéron; les causes de la fuite précipitée de Catilina après le fameux discours de Cicéron au Sénat; la marche générale de la conjuration à Rome après le départ de son principal fauteur; les intrigues des complices de Catilina avec les Allobroges; les opérations militaires en Etrurie; la séance du Sénat du 5 décembre. Dans le cours de ces recherches, M. Thomas fit en maint endroit d'attachantes causeries sur les sources de l'histoire ancienne, sur l'état de la société à l'époque du complot, sur la jeunesse et le barreau romains. Outre plusieurs analyses de travaux modernes et d'articles de revues, trois dissertations écrites furent présentées au professeur — sur la part que prirent Crassus et César aux deux conjurations — sur les allégations d'Appien dans ses *Guerres civiles* — enfin sur les sources où Florus puisa la matière de son récit de la conjuration. Ce dernier travail, particulièrement remarquable, valut à son

auteur, M. Léon Preudhomme, les félicitations chaleureuses de M. Thomas, qui s'estima heureux d'avoir pu terminer d'une façon aussi brillante la longue étude de la conjuration de Catilina.

Le cours pratique de l'année académique 1885-1886 fut divisé en deux parties : le professeur s'occupa le premier semestre de l'histoire des Gracques ; le second, de la guerre de Jugurtha. M. Thomas employa les premières leçons à dépeindre à ses auditeurs la situation politique, morale, économique et sociale de la république romaine au moment où les Gracques apparaissent sur le théâtre de l'histoire. Il s'appliqua ensuite à montrer les maux auxquels les deux tribuns tâchèrent de porter remède. Enfin après une énumération des sources, il caractérisa brièvement chacune d'elles, conseillant aux élèves de ne point se fier à la légèreté aux allégations de leurs auteurs, que l'esprit de parti guida plus souvent que le respect de la vérité historique. Les diverses sources furent ensuite étudiées et critiquées d'après la *Vie des Gracques* de Plutarque, qui servit de base au débat.

Après avoir préparé chez lui quelques chapitres de l'auteur grec et en avoir comparé la version avec le récit d'autres écrivains anciens, l'élève signalait les contradictions, faisait des rapprochements, discutait les vraisemblances et émettait ses conclusions. Le professeur engageait alors les autres auditeurs à critiquer le travail, à poser des objections, pour en arriver ainsi à élucider autant que possible les questions litigieuses de la vie et des vues politiques des deux célèbres tribuns.

Pour le second semestre, M. Thomas avait choisi comme sujet la guerre de Jugurtha. Ici encore l'indication des différentes sources et des ouvrages modernes précéda le travail historique proprement dit. Ce fut sur le *Jugurtha*

de Salluste que porta la discussion. A la traduction qu'en donnait un élève, succédait une critique du texte qui permettait au professeur d'en signaler les erreurs et d'en discuter les points obscurs d'après les travaux de l'érudition moderne. Mais le cours ne s'arrêta point là ; cinq travaux personnels furent de plus élaborés par les élèves — sur le royaume de Numidie et les Numides — sur la guerre de Jugurtha étudiée au point de vue du droit public — sur le même épisode envisagé au point de vue militaire — sur le récit de Salluste comparé à celui de Florus — sur l'histoire intérieure de Rome pendant la guerre. Les dernières leçons de l'année furent employées à rétablir, d'après les travaux de Mommsen, la chronologie si difficile et si controversée de la guerre de Jugurtha.

M. Thomas, appelé en 1886 à remplacer M. Wagener au doctorat en philosophie et lettres, dut abandonner son cours pratique d'histoire ancienne ; il fut heureusement repris par M. De Ceuleneer, qui le consacra à l'étude des *Alimentaria* de Trajan.

II. Cours pratique de M. Motte (1882-1887).

Frappé d'un deuil de famille, M. Motte ne put ouvrir ses excercices pratiques d'histoire moderne qu'à la fin du second semestre de l'année universitaire 1882-1883. Il avait pris pour objet de son cours la question de la préméditation de la Saint-Barthélémy (24 août 1572), et l'étude des rapports qu'avait pu avoir ce lugubre drame avec l'entrevue de Bayonne (1565), la paix de Saint-Germain-en-Laye (1570), la tentative d'assassinat sur Coligny (22 août 1572). Le travail historique, divisé ainsi tout naturellement en trois faces, fut réparti sur trois années successives. Par suite de l'ouverture tardive du cours et de l'approche des examens, M. Motte consacra les quelques leçons qu'il donna en 1883 à une introduction

théorique au sujet en question. Après avoir exposé le but des cours pratiques et indiqué les règles de la critique des sources, M. Motte donna un aperçu rapide des événements qui s'étaient accomplis en France depuis l'introduction du Calvinisme jusqu'à la Saint-Barthélémy : il en profita pour esquisser le portrait des principaux acteurs de ce massacre politique, Catherine de Medicis, Charles IX, Coligny. Enfin il passa en revue les différentes sources de cet épisode historique : dépêches des ambassadeurs Italiens; correspondances du duc d'Albe, de Pie V, de Philippe II; historiens contemporains, et, après en avoir fait une étude critique, il donna une énumération rapide des innombrables ouvrages modernes, qui ont été consacrés à la question.

Le cours pratique ne commença réellement que l'année suivante. Il s'ouvrit le 14 février 1884 et fut suivi régulièrement par un grand nombre d'élèves; de plus, condition importante dans l'étude d'une question où l'Église catholique joua un si grand rôle, toutes les opinions politiques y étaient représentées. Une fois engagées sur le terrain des responsabilités qui incombaient aux différents acteurs de la Saint-Barthélémy, les discussions devaient être longues et ardentes; un jour, sur une de ces questions brûlantes, le débat fut si acharné qu'on disputa trois heures avant d'aboutir à une conclusion ralliant tous les suffrages.

La marche suivie fut les trois années à peu près la même. Après avoir étudié les opinions des auteurs contemporains et modernes sur un point litigieux et les sources relatives au sujet, l'élève émettait ses conclusions qui étaient ensuite soigneusement critiquées et jugées; plusieurs travaux personnels furent consacrés à la discussion de la valeur historique de différentes pièces de l'époque : telle fut la critique particulièrement remarquable du document connu sous le nom de *Discours*

d'*Henri d'Anjou*⁽¹⁾. A la fin de chaque année, professeur et élèves rassemblaient les résultats épars auxquels ils avaient ainsi abouti, pour formuler des conclusions générales qui toutes furent adoptées à l'unanimité. Les voici :

PREMIÈRE ANNÉE (1883-1884). Le massacre de la Saint-Barthélémy fut-il prémédité à l'entrevue de Bayonne (1565) ?

S'il est évidemment impossible de soutenir que Catherine de Medicis et le duc d'Albe aient fixé à cette entrevue le jour d'un massacre général des Huguenots de France, il est certain que la reine et l'envoyé de Philippe II l'y décidèrent en principe.

DEUXIÈME ANNÉE (1884-1885). La paix de Saint-Germain-en-Laye (1570) fut elle sincère ?

L'épuisement du parti de la cour et du parti huguenot, ainsi que la lassitude générale avait rendu la conclusion de cette paix nécessaire. Coligny et les Calvinistes y adhérèrent en toute sincérité : leur rentrée à la cour en est une preuve suffisante. Mais Catherine et ses conseillers montrèrent en cette occasion la plus grande duplicité, et ne consentirent point au traité sans arrière-pensée. Quant à Charles IX, il le signa pour obéir aux ordres de sa mère ; peut être crut-il, par une paix favorable, ramener le calme dans son royaume.

TROISIÈME ANNÉE (1885-1886). A quelle occasion éclata la Saint-Barthélémy ?

S'il est un fait certain dans ce problème obscur, c'est que depuis longtemps, Catherine et ses partisans avaient projeté un massacre général des Calvinistes de France. Déjà, au cours des négociations du mariage d'Henri de Navarre, l'idée vint à Catherine de célébrer les noces à

(1) Ce travail a pour auteur M. P. Reuter, aujourd'hui avocat au barreau d'Arlon.

Paris pour y attirer ainsi plus facilement les Huguenots. Prenant bientôt une résolution nouvelle, elle chargea Maurevel d'assassiner Coligny, dans le but de provoquer un soulèvement du parti ennemi, et de pouvoir se prévaloir ainsi d'un prétendu complot politique pour mettre à exécution son infernal projet. L'évènement vint justifier son attente, et décidant aussitôt le massacre général des Huguenots, elle en arracha l'ordre à son fils hésitant, en lui dépeignant, sous les plus sombres couleurs, l'état critique du trône et du pays, et en agitant devant lui le fantôme menaçant de la rébellion.

En 1887, M. Motte entreprit l'étude d'un sujet nouveau; par suite de diverses circonstances, le cours ne s'ouvrit que fort tard. M. Motte consacra les quelques leçons qu'il put donner, à élucider certains points obscurs de la vie de Marie Stuart. Ces exercices pratiques ont été repris dès le commencement du premier semestre de l'année 1887-1888.

III. *Cours pratique de M. Hoffmann.*

Lorsqu'en 1882, M. Hoffmann quittant le lycée de Strasbourg fut nommé professeur à l'Université de Gand, il ouvrit aussitôt pour ses nouveaux élèves un cours pratique de philosophie. Pendant le premier semestre de l'année 1882-1883, on s'y livra à l'étude approfondie et à la discussion du *Théétète* de Platon. Un des auditeurs, désigné à l'avance, préparait et interprétait l'auteur dont les opinions étaient ensuite rapprochées de celles soutenues par d'autres philosophes; le même procédé fut appliqué aux *Méditations métaphysiques* de Descartes, qui avaient été choisies comme sujet du cours pratique pendant le second semestre de la même année.

En 1883, M. Hoffmann ouvrit un nouveau cours pratique de philosophie sur Locke et son célèbre traité, *Essay on the human Understanding*. Ici la méthode

suivie était quelque peu différente. Le professeur exigeait de chacun de ses auditeurs un travail écrit sur les idées émises en telle ou telle matière par le philosophe anglais. Cette étude était ensuite critiquée et jugée; professeur et élèves rapprochaient des théories de Locke, les systèmes opposés soutenus par d'autres auteurs, et, tantôt réfutant, tantôt démontrant, ils en arrivaient à faire la lumière sur une question de philosophie.

En 1884, M. Hoffmann se vit malgré lui forcé de suspendre son cours pratique. Il le reprit dès l'année suivante, et le consacra à l'étude critique de la morale anglaise contemporaine. Le livre de M. Sidgwick, professeur à l'Université de Cambridge *The Methods of Ethics* servit de base aux discussions. Chacun des chapitres de cet important ouvrage était étudié par un élève, qui après en avoir exposé le contenu, en critiquait les conclusions. Le professeur trouvait ici mille occasions de toucher un mot des systèmes antérieurement soutenus et de remonter aux grands maîtres de la science morale, les Hobbes, les Locke, les Hume, les Bentham. La discussion des théories de M. Sidgwick et leur comparaison avec d'autres permirent aux auditeurs, non seulement de pénétrer l'esprit de la morale contemporaine en Angleterre, mais encore de jeter un coup d'œil sur l'évolution que subit cette science, si essentiellement anglaise, depuis Bacon jusqu'à nos jours.

IV. Cours pratique de M. Fredericq (en flamand).

Avant sa nomination à l'Université de Gand, M. Paul Fredericq avait étudié et transcrit le *Régistre sur le fait des hérésies et Inquisition*, conservé aux archives du royaume à Bruxelles. Il avait en même temps constaté la lacune importante que présentait l'ouvrage de M. De Hoop Scheffer, professeur à l'Université d'Amsterdam,

qui avait traité l'histoire de la Réforme de 1520 à 1530, mais en dirigeant seulement ses recherches sur les Pays-Bas du Nord. Aussi lorsqu'au mois de février 1884, M. Fredericq ouvrit un cours pratique d'histoire nationale à l'Université de Gand, conçut-il l'idée de rassembler les matériaux pour une histoire de la Réformation pendant la même période dans les Pays-Bas méridionaux.

Après avoir parcouru le *Régistre sur le faict des hérésies*, dont j'ai parlé plus haut, dépouillé de nombreuses correspondances diplomatiques, analysé les placards de Flandre et étudié de nombreuses pièces, souvent inédites, déposées dans les archives de différentes villes du royaume, long travail préparatoire qui demanda deux ans de patientes recherches, on en arriva à la fin de l'année 1884-1885, à se faire une idée nette et claire de la réorganisation de l'Inquisition aux Pays-Bas, entreprise par Charles V en 1530.

Ce fut alors seulement que M. Fredericq songea à s'occuper avec ses élèves de l'histoire de l'Inquisition avant 1530. Ce fut l'objet des cours pratiques en 1885 et 1886. L'ouvrage capital de feu M. le prof. Moll d'Amsterdam *De Kerkgeschiedenis van Nederland vóór de Hervorming* servit de point de départ à de nombreuses et fécondes recherches. Aussi M. Fredericq est-il sur le point de faire paraître un *Corpus Inquisitionis haereticæ pravitatis Neerlandicae*, contenant plusieurs centaines de pièces qui serviront de matériaux à une étude approfondie de l'Inquisition dans les Pays-Bas avant 1530. Plusieurs de ces pièces, dont la plus ancienne remonte à 1025, sont inédites ; les autres ont été imprimées, mais se trouvent dispersées dans plus de cent volumes dont quelques-uns très rares. La publication de cet important recueil sera d'un précieux secours à tous ceux qu'intéresse la plus sanglante manifestation de l'intolérance religieuse dans l'histoire du monde.

Ces recherches entreprises en commun permirent aussi de déterminer la marche générale de l'Inquisition dans nos provinces avant 1530. Aux évêques, qui dans le principe s'étaient chargés de la répression de l'hérésie, les papes adjoignirent au XIII^e siècle, à l'époque de l'apparition de la secte albigeoise, des personnages dévoués, principalement des dominicains, pour remplir sous leur direction les fonctions d'inquisiteurs. Dans nos contrées, l'Escaut servait de limite entre la juridiction des envoyés du pape *in regno Franciaë* et *in partibus Alemaniaë*. Ces inquisiteurs papaux, qui au XIV^e siècle disparurent chassés par le régime communal, surgirent de nouveau de tous côtés au XV^e. La propagation des doctrines de Luther obligea Charles V de renforcer, de concert avec les papes Adrien VI et Clément VII, les moyens d'action du terrible tribunal. Ce fut le sens de la réforme de 1530.

V. *Cours pratique de M. Wouters (en flamand).*

M. Wouters, suivant l'exemple de ses collègues, dirigea pendant l'année 1885-1886 un cours pratique d'histoire nationale; pendant le premier semestre, il y fit avec cinq élèves différentes recherches sur la vie politique de Jacques van Artevelde (1338-1345), d'après les chroniques de Froissart et les comptes de la ville de Gand, publiés par MM. De Pauw et Vuylsteke. Continuant ces exercices pratiques pendant le second semestre de la même année, M. Wouters, les consacra à l'étude des origines et de l'évolution des institutions communales de Gand, en s'appliquant spécialement à la période des Artevelde. La mort inattendue du professeur, survenue en juin 1886, interrompit brusquement ces attrayants travaux sur l'époque la plus glorieuse de notre régime communal.

VI. *Cours pratique de M. De Ceuleneer* (en flamand).

Le cours pratique que dirigea M. De Ceuleneer, pendant l'année 1886-1887, roula sur les *Alimentaria* de Trajan, la seule institution charitable qui soit due à un empereur romain. Dans le choix de son sujet, M. De Ceuleneer avait eu avant tout pour but de familiariser ses élèves avec l'épigraphie, science nouvelle et aujourd'hui indispensable à l'étude de l'histoire ancienne. Les six dissertations qui furent élaborées à ce cours traitaient de Trajan et de son règne — des indications des auteurs anciens au sujet des tables alimentaires — des *Alimentaria* avant Trajan — des *Alimentaria* après lui — des fonctionnaires préposés à leur administration — et enfin des tentatives analogues faites par les particuliers. Une fois terminé, le travail était remis par son auteur à un condisciple qui en faisait la critique, puis soumis à une discussion générale dirigée par le professeur, et à laquelle prenaient part tous les auditeurs du cours. M. De Ceuleneer a choisi cette année le *Monumentum Ancyranum* comme sujet de son cours pratique d'histoire ancienne.

VII. *Cours pratique de M. Pirenne* (1886-1887).

M. Pirenne inaugura son cours pratique d'histoire du moyen âge en novembre 1886; six élèves le suivirent régulièrement dont quatre appartenaient à la candidature en philosophie et deux à l'école normale d'histoire. La tâche du professeur n'était point aisée: il fallait initier ces auditeurs, novices pour la plupart, au travail historique, les familiariser avec la critique des sources. Aussi le cours ne porta-t-il point sur un sujet déterminé; on passa d'une étude à une autre pour tâcher d'acquérir ainsi une vue d'ensemble sur les sources si diverses de l'histoire du moyen-âge. Tacite et César nous initièrent au régime

agraire des anciens Germains. Jornandes, dont la vie et les œuvres avaient été étudiées d'après les travaux de Wattenbach et de Mommsen, nous fit connaître, dans son *De origine actibusque Getarum*, une page intéressante des invasions barbares sur le vieux monde romain. Abordant ensuite l'étude de la Loi Salique, professeur et élèves discutèrent la question si controversée de l'âge de la loi, de ses prologues et épilogues; la lecture du texte lui-même nous donna l'occasion de jeter un coup d'œil, rapide sans doute, sur le droit et la procédure germaniques.

Plusieurs leçons furent ensuite consacrées à Grégoire de Tours, dont l'*Historia ecclesiastica Francorum* nous donna de curieux détails sur la vie privée, la situation morale et intellectuelle du peuple franc au VI^e siècle; quelques épisodes de la vie judiciaire racontés par Grégoire de Tours, ainsi que des articles de Mess. Monod et Fustel de Coulanges, nous permirent de pénétrer l'organisation de la justice dans les premiers siècles du moyen-âge. Enfin les dernières séances de l'année furent employées à l'étude de la vie de Charles le Bon, comte de Flandre, et du problème de sa mort d'après ses historiens Galbert et Walther. Si le temps nous fit défaut pour mener ce travail à bonne fin, nous eûmes cependant l'occasion de voir les erreurs, les hérésies scientifiques, qui sous le nom d'histoire s'accréditent et se répandent.

Malheureusement ici comme partout, le travail absorbant de préparation à l'examen, et l'inexpérience des élèves ne fit pas porter au cours tous les fruits qu'il aurait dû produire. Mais M. Pirenne ne s'est pas laissé rebuter par ces obstacles; dès les premiers jours de l'année 1887, il a repris son cours pratique avec une nouvelle ardeur. Il le consacre cette fois à l'explication de la *Gisleberti Chronicon Hanoniense* et à divers travaux personnels sur l'histoire de Flandre au moyen-âge.

Telles sont les tentatives qui ont été faites jusqu'ici pour introduire, dans nos facultés de philosophie et lettres, ce système de recherches personnelles qui fait la force des Universités allemandes. Mais ne nous faisons point de vaines illusions; ne nous imaginons point que l'institution de ces cours pratiques puisse, dans l'état actuel des études, réveiller à elle seule l'esprit scientifique dans nos Universités. Ce qu'il faudrait, c'est une transformation radicale de l'enseignement supérieur, qu'a laissé presque stationnaire pendant un demi-siècle un gouvernement trop indifférent à la haute culture intellectuelle.

Tant que restant dans l'ancienne ornière, on maintiendra le système suranné d'un examen réclamant presque à lui seul toute l'activité de l'élève, il est à craindre que ces cours pratiques ne produisent le plus souvent que des fruits mal venus. Ne nous flattons pas; soyons unanimes à reconnaître que le travail presque tout entier y a été fait par le professeur et que les élèves eux-mêmes ont peu *pratiqué*. Il en sera de même, aussi longtemps qu'au système actuel on n'aura substitué un programme nouveau, qui en exigeant plus du travail personnel de l'élève et moins de sa mémoire, exclura enfin de nos études universitaires la paresse d'esprit et un dogmatisme forcé.

H. B.

Gand, novembre 1887.





NOTRE PORTRAIT.



NOTRE PORTRAIT

Nous publions cette année le portrait de
M. ERNEST DISCAILLES.

Entré premier à l'école normale supérieure de Liège en octobre 1855, M. Discailles en sortit professeur agrégé le 7 juillet 1858. Le gouvernement le désigna aux fonctions de professeur-surveillant à l'Athénée de Mons, fonctions qu'il remplit d'octobre 1858 à avril 1860.

Il fut alors appelé à occuper la chaire d'histoire et de géographie à l'Athénée de Bruges jusqu'en 1867, époque à laquelle il passa, au même titre, à l'Athénée de Bruxelles. Il fut en outre chargé d'enseigner l'histoire dans les écoles normales primaires de la capitale.

En février 1880, le ministre l'appela aux fonctions de professeur extraordinaire à l'Université de Gand et le chargea du cours d'histoire contemporaine. L'année suivante, il fut promu chevalier de l'Ordre de Léopold.

Nommé professeur ordinaire en février 1883, il fut bientôt chargé de l'histoire comparée des littératures romanes. Lors de la création d'une section normale flamande annexée à l'Université, il fut chargé de faire un cours de lecture et de diction françaises ainsi que d'explications d'auteurs français.

Double d'un écrivain plein de science et de charme, le sympathique professeur a publié plusieurs œuvres parmi lesquelles nous citerons :

La Ligue de l'Enseignement; la Frontière de la Belgique; les Pays-Bas sous Marie-Thérèse; l'histoire des concours généraux de l'enseignement en Belgique (ouvrage auquel la Société des sciences historiques et philologiques décerna une médaille en vermeil); *Guillaume le Taciturne et Marnix de S^{te} Aldegonde; Hommes et choses de la Révolution brabançonne: un chanoine démocrate.*

Ces différentes publications appelèrent sur l'historien l'attention du gouvernement français qui lui décerna les palmes d'officier d'académie en 1883. Ajoutons qu'il est depuis plusieurs années président de la Fédération de l'enseignement moyen officiel de Belgique.

Ce qui fait surtout le charme de ses leçons, c'est une diction facile et aimable, une chaleur communicative qui vivifient la science et l'empêchent de rebuter les jeunes gens; dès le début, M. Discailles sut captiver l'attention de ses élèves, et les échos de nos auditoires retentissent encore des applaudissements qui saluèrent sa leçon inaugurale en 1880.

En particulier, la *Société Générale des Étudiants de Gand*, qui est fière de compter M. Discailles au nombre de ses membres d'honneur, doit un hommage au conférencier qui chaque année lui donne quelque fine causerie, à l'écrivain qui a accepté si gracieusement de collaborer à l'Almanach de 1886.

Les études et les travaux de M. Discailles l'avaient désigné depuis longtemps pour l'enseignement supérieur. Dès 1870, on annonçait sa nomination prochaine à notre Université. Mais

les catholiques arrivèrent aux affaires à cette époque, — et « nos maîtres » ne pardonneront jamais à M. Discailles le rôle politique qu'il a joué pendant 20 ans dans les arrondissements de Bruges et de Bruxelles. MM. Kervyn de Lettenhove et Delcour enrayèrent l'avancement du secrétaire des associations libérales de Bruges et de Schaerbeek et de la Fédération libérale du canton de St. Josse ten Noode, du conseiller communal de Schaerbeek. Ce n'est qu'après 22 ans de service dans l'enseignement moyen que M. Discailles put enfin obtenir une chaire universitaire.

Nous sommes heureux de pouvoir placer notre almanach de 1888 sous le patronage d'un savant professeur et d'un bon citoyen.



A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns, framing the central text.

PARTIE LITTÉRAIRE.



R É V E I L .

*Nous sortions, voyageurs des fantasques Bergames,
D'une île fée, où sous de magiques soleils,
Parmi les lotus d'or, sur les fleuves vermeils,
Comme des cygnes blancs avaient vogué nos âmes ;*

*Tes bras ceignaient mes bras et nous nous rencontrâmes,
Radieux, éblouis et palpitants, pareils
Bouche à bouche, dans cette extase des réveils,
A des anges tombés du ciel les yeux en flammes.*

*La lune, en ce moment, argentait le matin ;
Et le lit avait l'air d'un vaisseau plein de voiles,
Qui rentre triomphal au port, sous les étoiles.*

*Et tant était charmant ce réveil incertain,
Que nous ne savions si, dans cette heure d'envie,
La vie était le rêve ou le rêve la vie.*


CHARLES VAN LERBERGHE.





L'ÉTOILE SIRIUS (1).

au peintre PAUL VOGELIUS.

 Vous, gais escholiers, mes amis et mes frères qui vivez de la vraie et libre vie estudiantine, la seule bonne qui soit au monde, et Vous aussi, Mélancolieux très illustres, Fin-de-siècle très précieux dont l'Ame blanche se meurt du lent ennui de vivre, Écoutez tous, je commence :

I.

Tout d'abord point n'allez croire que ce soient choses joyeuses et titillantes que vous ferai ouïr... oh non! elle est triste, triste im-

(1) Extrait des *Histoires Estudiantines*, volume petit in-8° avec couverture-frontispice dessinée à la gouache. Paraîtra incessamment.

mensément, l'histoire de mon ami Cerceau et de l'étoile Sirius!...

Cerceau — pour sauter tout d'un coup en plein dans l'histoire — est en Philosophie, ce vestiaire obligé du Droit, a vingt ans (vingt ans, ô Mürger, Musset et autres quelconques !...) deux cents francs de mensuel (plus quarante à cinquante francs de ce qu'il appelait son *casuel*, le brigand!) et une intelligence — vaste comme le Congo au Stanley-Pool.

Quatre tentatives furent néanmoins nécessaires pour arracher à un jury incompréhensif un diplôme de première candidature; deux autres échouèrent successivement lorsque mon ami Cerceau se présenta à l'épreuve seconde et dans quinze jours allait avoir lieu un essai dernier et suprême, car M. Cerceau père avait prévenu M. Cerceau fils que s'il ne revenait cette fois avec un diplôme sous son bras, ç'en était fait de Liège, de la libre vie estudiantine et de la carrière juridique vu que son inintelligence et son fakirisme, dès lors tenus pour avérés, lui fermaient l'accès du barreau, lui assuraient du même coup un glorieux avenir dans l'administration centrale où lui même, M. Cerceau père, occupait une très haute position.

Tel était donc le dilemme : diplôme ou rond-de-cuir, rond-de-cuir ou diplôme !

Nous avons dit le vaste intellect du jeune Cerceau ; rien d'étonnant dès lors à ce qu'il eût cherché ardemment la cause, le pourquoi de tant d'échecs — aussi successifs qu'incompréhensibles — et le moyen de conjurer la catastrophe lors de l'épreuve suprême.

Il fallait, de prime-abord, écarter les causes naturelles et vulgaires telles que le manque de travail ou l'incompréhension car nul, au jour de l'examen, ne *possédait ses matières* comme mon ami Cerceau, nul n'avait fourni somme de travail même moitié moindre, nul enfin ne jouissait de ses prodigieuses facultés.

Il y avait donc autre chose, quelque influence occulte et maligne qui, au moment même où le professeur assis au tapis vert de tradition posait une question au candidat, biffait la réponse des tablettes de sa mémoire, mais absolument, radicalement, au point que celle-ci ne lui fournissait plus même un filament de réponse, rien, plus rien !...

Mais quelle était-elle, cette cause mystérieuse ?

Tout d'abord et sans se laisser arrêter par le

scepticisme facile et les railleries toujours les mêmes du vulgaire, il s'en fut trouver une vieille cartomancienne, dont on lui avait dit grand bien et qui habitait quelque part au diable vert, du côté du Cornillon. Celle-ci, après avoir d'une oreille attentive écouté l'histoire navrante, mis à sa droite un chat noir aux yeux vieil-or, à sa gauche une branche sèche de genêt rose, étala devant lui deux jeux entiers de piquet, puis, ramassant une dame par-ci, un valet noir par-là, bousculant, puis remplaçant une rangée, supprimant des as et retournant les cœurs, prononça lentement la prédiction suivante :

« Vous réussirez en votre entreprise — voici le valet de carreau qui le dit — à condition toutefois de supprimer un obstacle, un seul : l'as de pique, la carte qui est là, en dessous ». Et elle répéta, scandant les syllables :

« Vous entendez : *l'as-de-pique!* »

« *L'as de pique!* » C'était obscur comme une prophétie de la Pythie de Delphes, mais c'était quelque chose déjà, un élément au moins du problème, un *c'* quelconque de l'équation dont il s'agissait de dégager l'*x*, — et il l'aurait, son *x*, il en avait dès ce moment acquis la triomphante certitude.

Et comme le soir, rentrant au logis, il traversait un pont de la Meuse, il aperçut là bas, au dessus des coteaux de Cointe, une minuscule lueur aux scintils bleuâtres trouant le gris brumeux du ciel vespéral. Il la fixa, distraitement d'abord, puis, tout à coup, sa marche s'arrêta; accoudé au parapet, il regardait l'étoile qui tout doucement montait les degrés de l'horizon, comme mûe par un rouage d'une infinie précision et brillait comme une braise blanche tombée des fournaies célestes.

Et, à mesure que l'ombre descendait des montagnes, l'étoile grandissait, scintillait plus fort, puis une seconde se montra, puis une troisième et derrière elles d'autres, minuscules, s'étendant en traînées claires de braises ou s'amoncelant en fouillis comme si, par places, la fournaise eût crevé...

II.

Sur sa table de travail, les volumes s'amoncelaient. De forts in-octavo, quelques in-quarto et, sur deux chaises appelées à la rescousse, un gigantesque in-folio et une farde contenant des cartes gravées: tout ce que la science de la cosmographie stellaire a produit de plus sail-

lant, depuis les traités d'astrologie de Ptolémée d'Alexandrie et du mage Nostradamus jusqu'aux toutes dernières *Relations* de l'Anglais Rednose et de l'Allemand Kiekindieluft.

Au bout de huit jours de recherches ardues, Cerceau tenait son *x*. Et voici comme :

Il était né le 21 août 1864. Or, ce jour là, l'étoile Sirius — *l'étoile du soir* — passait à travers les satellites de Jupiter, conjonction d'un puissant intérêt scientifique et d'une rareté insigne puisqu'elle ne se reproduit qu'après un cycle de plus de trois siècles et demi(1). Remontant le cours des ans, Cerceau, guidé par un flair merveilleux, dénicha dans le *Pronostikon pour lan du Christ* 1503 que publiait le Mage Nostradamus le passage suivant, que nous transcrivons ici avec le respect religieux de la phraséologie et de l'orthographe de l'époque :

« *Iceulx qui naissent sous iceluy signe sont blonds de cheveulx — Cerceau était filasse — dung caractère doux comme miel dabeille, mais ce seront jusques à leur trépassement doulours et males chances sans nombre dont cause linfluence*

(1) Cf. REDNOSE. *Jupiter's Satellites*. London, Whipman. Third édition. 1875, pag. 1583.

maléficiouse et secrette de la ditte estoile Sirius. »

Arrivé là, Cerceau prit un crayon et, ayant annoté d'un trait bleu les premiers mots du texte, mit en marge la mention suivante :

Donc X = étoile Sirius.

« *Si est, poursuit-il à lire, qu'icelles infortunes pourroient estre commodément esvitées en éligéant avec bonne cognoissance de cause et maxime cure pour principaulx faicts de la vie tels jours fastes de lan que ceulx des festes de la Tres-Saincte Religion Catholique ou mesmement ceulx des Signes Célestes favorables à humaines créatures* ».

Il s'agissait de les dénicher, maintenant, ces bienheureux *Signes favorables*.

Ptolémée, Rednose, Kiekindieluft et un ouvrage anonyme de la fin du XV^e siècle en fournirent à Cerceau une liste très respectable et alors commença une série de calculs où l'astronomie, l'algèbre, la trigonométrie sphérique et l'arithmétique, intervenant pour parts égales, devaient lui livrer le moyen indiqué comme souverain par le Mage pour conjurer l'influence occulte à laquelle il devait tous ses malheurs, terrasser pour de bon l'hydre hideuse de la guigne et boire à même — et sans plus d'arrière-goût d'inquiétude — à la coupe des joies terrestres.

Trois jours encore se passèrent dans une fièvre de travail qui le tint vissé à son fauteuil, goûtant à peine aux plats qu'on lui apportait du dehors, dormant mal, d'un sommeil fiévreux durant lequel il refesait, à rebours, les calculs de la veille, s'embrouillait, se désespérait et se réveillait la bouche sèche, les tempes moites, les paupières lourdes, l'âme cruellement angoissée.

Puis, un matin, on le vit courir à l'Université, parlementer avec les appariteurs qui détenaient les listes d'inscriptions, suppliant pour que l'on avançât son nom de quatre rangs, puis, ayant à force d'instances obtenu ce qu'il demandait, sortir en courant, l'œil grandi, exultant.

Cinq jours après, le 28 juillet, Vénus passait sur le corps à Jupiter. Elle rencontrerait certainement sur son chemin l'étoile Sirius qui, marchant beaucoup plus lentement qu'elle, devait encore traîner quelque part parmi les satellites de l'astre et l'influence de Vénus, accessible de tous temps aux vœux des pauvres humains, absorberait fatalement le fluide mal-faisant de Sirius (1).

(1) Cf. DIODORE DE SICILE. *De numinibus*. Éd. TAUCHNITZ vol. I, page 275. *Item*. KIEKINDIELUFT: *Über den Einfluss der Gestirne*. Berlin. Wolfram. 1886. Vol. XII, p. 762.

Et c'était ce même jour, 28 juillet, qu'il venait d'obtenir de se présenter devant le jury d'examen.

III.

— « M. Cerceau, Eugène ! » proclame, une liste à la main, le doyen de faculté.

— « Présent !... »

Et mon ami Cerceau, se détachant du groupe qui se masse au fond de la salle, s'approche de la table où siège le jury et, prenant la chaise que lui indique du geste l'un des professeurs, s'assied.

Pas de battements de cœur comme aux examens précédents, pas de pâleur d'angoisse, pas même un clignement de paupière : le calme d'un sage — ou d'un héros.

— « M. Cerceau... » c'est le professeur d'Histoire du Moyen-Age qui ouvre le feu. Un gros, épais favoris noirs, lèvres et menton glabres, pince-nez d'or, les cheveux rejetés en arrière à la mode pianiste.

— « M. Cerceau, reprend le professeur d'une voix douce, en tourmentant les pages d'un livre ouvert devant lui, pourriez-vous... en quelques

traits bien-entendu... me retracer la carrière de l'empereur Henri IV d'Allemagne? »

— Henri IV d'Allemagne! Ohé! l'étoile Sirius! Vivement, Cerceau rapprocha sa main droite de son nez, car, au moment où la question lui était posée, il avait, dans le coin de ciel bleu que découpait la haute fenêtre qui s'ouvrait devant lui, cru entrevoir comme un étincellement d'astre et un geste goguenard allait traduire son irrespect et sa jubilation lorsqu'abaissant les yeux, il aperçut tout à coup devant lui la face rasée et les grands favoris noirs de la docte faculté; alors, par contenance et en manière d'excuse, il ôta son pince-nez, quoique cela le fit bigler cruellement et le déposa devant lui, à côté du verre d'eau que l'administration, prévoyante et maternelle, octroie à chaque récipiendaire pour alentir ses douleurs ou prévenir ses défaillances.

— Henri IV d'Allemagne! Mais toute son histoire était là, avec noms, dates et tout ce qui s'ensuit, logée dans un petit casier de sa mémoire — et tout fraîchement retapé encore le petit casier puisque le matin même, en attendant dans les couloirs l'ouverture des portes, Cerceau en avait relu l'ameublement, d'un bout à

l'autre, dans un résumé que lui avait passé un camarade ! Et tout lui revint, les luttes avec la papauté, le fameux Canossa, puis les compétitions d'Henri V — tout cela dit d'un trait, sans hésitation, mais sans trop de hâte non plus, car il s'agissait de faire durer la question jusqu'à l'expiration des dix minutes réglementairement consacrées à la matière et prévenir ainsi une question nouvelle qui s'étendrait peut-être à un domaine moins exploré, peut-être même en plein désert ! Le plan réussit, les dix minutes s'écoulèrent, ponctuées de *Bien ! Très-bien !* nuancés de surprise, puis le professeur, jetant un coup d'œil sur sa montre posée à plat devant lui, se leva. — Et d'une !

Cerceau, changeant de chaise, vint s'installer devant le professeur de philologie latine. Il s'agissait de traduire à vue et de commenter un chapitre de Tacite. La belle affaire pour celui qui vient de passer quinze jours dans l'intimité de Diodore de Sicile, de Ptolémée et de Plutarque dont il a même — et cela par simple intérêt scientifique, sachant bien n'y rien trouver de ce qu'il cherchait — lu d'un bout à l'autre l'ouvrage : *De facie lunae !*

Il traduisit si vite que le professeur en était

encore au milieu du chapitre qu'il attaquait déjà le chapitre suivant et, au lieu d'un, il en dévora près de deux.

Changeant de chaise une troisième fois, Cerceau en vint à l'histoire de Belgique.

Il s'agissait de deviner comment Charles-Quint, de simple duc de Bourgogne et souverain des Pays-Bas qu'il était de par ses ancêtres était devenu roi d'Espagne et empereur d'Allemagne !

Quant à l'empire d'Allemagne, Cerceau trouva tout de suite, c'était l'élection de la Diète, parbleu ! et la descendance de Maximilien, empereur. Mais l'Espagne ?

Il chercha dans ses souvenirs, longuement. Rien ne venait. Sans doute, là-haut, dans les profondeurs du ciel bleu, les influences contraires de Vénus et de Sirius qui s'étaient rencontrés, décidément, dans les satellites de Jupiter, étaient aux prises.

Pourvu que ce soit Vénus qui rosse Sirius !... Mais pourquoi cette inquiétude ? Diodore de Sicile et l'illustre Kiekindieluft savent ce qu'ils disent – et puis, somme toute, Vénus est déesse, tandis que Sirius !... qui sut jamais au juste ce que c'était que ce Sirius ?... un aventurier sans doute, un parvenu, un vil rastaquouère....

« Eh bien, M. Cerceau! et la couronne d'Espagne? »... Ah, oui! cette sacrée couronne d'Espagne!.... Et les yeux de mon ami Cerceau, qui vaguaient de nouveau dans le carré bleu de la fenêtre, retombèrent sur la table. Ils cherchaient, anxieusement, comme si le tapis vert eût contenu la réponse, puis se promènèrent ça et là et s'arrêtèrent enfin sur la feuille de papier où le tortionnaire, en attendant la réponse du patient, crayonnait des lignes, des chiffres, des bouts de profils et des paraphes. Tout à coup, les pauvres yeux, désespérés, rencontrèrent tout près des griffonnages professoraux une large tache d'encre, ronde à peu près quoique s'amincissant un peu vers le haut et finissant, en bas, par un petit trait noir.

On eût dit une pomme ou bien encore... un as de pique, sarpejeu! Ce fut dans la nuit cérébrale de Cerceau comme une fulgurance d'éclair. *L'as de pique!* mais c'était là l'obstacle dernier et formidable prédit par la cartomancienne! Et il se souvint de la prophétie : *Vous réussirez en votre entreprise* — et il voyait encore le valet de carreau qui le disait — *à condition toutefois de supprimer un obstacle, un seul :*

l'as de pique! — la carte qui était en dessous.

— *L'as de pique!* Si donc il répondait à cette question-là, s'il déchiffrait ces *cosas de España*, tout le reste marcherait tout seul et il aurait vaincu, le diplôme serait conquis, le papa aussi heureux et prospère que celui de Girofla et tout une année nouvelle de vie estudiantine assurée, avec toutes ses paresse, ses griseries, ses délices!

Et la petite Na, donc que dirait-elle quand elle saurait!...

Mais il s'agissait de trouver, d'abord...

Et comme il concentrait sur ce point encore obscur toutes les énergies de sa pensée, une analogie singulière le frappa, puis bientôt l'obséda : cette tache, cette même tache bizarre, grotesque, atroce, cabalistique, *il l'avait déjà vue autre part!* — Mais où?..

Puis, tout-à-coup, il se souvint : c'était dans un de ses cahiers et.... bone Deus! c'est cela même!... en tête d'une fort jolie petite table généalogique de la Maison de Bourgogne qu'il avait soigneusement et minutieusement construite en un jour d'étonnante et providentielle application. Et, presque immédiatement, la chaîne des souvenirs se renouant, l'image

suscitée se profila devant ses yeux, toute la table y était, avec ses numéros, ses abréviations, ses tirets, ses accolades; il n'avait plus qu'à lire: *Philippe le Beau, duc etc... ép. Jeanne d'Espagne, héritière des royaumes de Castille et d'Aragon, enfants: 1. Charles, plus tard empereur, etc., etc...*

La succession de Jeanne d'Aragon, tel était le mot simple de la formidable énigme. Le mot trouvé, l'obstacle était vaincu, l'as de pique fatal terrassé!

O! Victrix! entendis-tu jamais aux temps heureux des dieux et des héros monter vers toi des lèvres en boutons de rose de quelque vierge amoureuse ou de quelque épouse adorée de son époux actions de grâces semblables à celles qu'envoya en cet instant vers ton trône de roses et de parfums l'éphèbe Cerceau que tu venais, ô Déesse secourable, de sauver d'une mort plus terrible que la mort!

Depuis le moment, en effet, de cette mirifique intervention; tout marcha bien, tout *devait* bien marcher.

En Histoire Moderne et en Morale, Cerceau brûla les étapes, puis il passa à la Logique, la dernière branche d'examen.

Le professeur de Logique était un petit

vieillard à la physionomie spirituelle et fine et que l'on adorait pour sa grande, sa légendaire bienveillance.

Il fit asseoir Cerceau en face de lui, puis, dessinant au crayon deux petits cercles sur un bout de papier, il lui demanda :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

Cerceau, qui n'avait pas ouvert le cours de Logique — on lui avait dit que cela ne se faisait pas d'ordinaire, la Logique étant une science de pur raisonnement, de simple bon sens! — considérait avec stupeur le bout de papier avec les deux petits cercles, sans répondre. Ce n'était pas du tout comme cela qu'il s'était représenté une question de Logique....

— Eh bien ! qu'est-ce que c'est que ça ? reprit le petit vieillard.

— D'après le simple bon sens, songeait Cerceau, ce qu'il m'a fait là, ce sont deux ronds, tout bonnement ; puis, après un instant encore de réflexion, il articula, d'un ton très décidé :

— Deux ronds, M. le professeur... •

— Oui, c'est cela... évidemment... mais, M. Cerceau... ne pourriez-vous pas me dire ce que ces deux ronds *doivent représenter* ?

— Doivent représenter...

Aha, le simple bon sens! Cerceau s'absorba en un abîme de réflexions, puis, tout à coup, il eut un sourire....

— Je comprends, M. le professeur, dit-il, d'un air prodigieusement spirituel, c'est une allusion.... ce sont deux *cerceaux*!

Mais, à sa grande stupéfaction, le petit vieillard, au lieu d'en convenir, protestait avec des envies de rire réprimées qui faisaient s'esclaffer ses petits yeux malins, derrière les verres ronds des lunettes.

— Mais non! mais non! je vous assure.... ce sont deux... un petit effort de mémoire, s'il vous plait.... un tout petit effort.... deux con.... deux con. ..

— Deux con.... répétait Cerceau, tout interloqué, deux con....

— cepts! souffla tout bas le petit professeur.

— Deux concepts! dit très haut Cerceau.

— C'est cela.... c'est parfait.... Je savais bien que vous le saviez.... Maintenant faites bien attention, M. Cerceau : ce rond à droite, vous venez de le dire, est un concept, ce rond à gauche en est un autre... vous me suivez bien, n'est ce pas?... ces deux ronds sont à une assez

grande distance l'un de l'autre, un bon doigt, voyez.... ils doivent donc représenter deux concepts assez dif.... assez dif....

— Différents.... complèta Cerceau.

— Comme par exemple ?

— Vénus et Sirius!

— Permettez....

— O! il y a bien un bon doigt!

— Oui, mais permettez, ce sont deux astres, deux concepts semblables.... un autre exemple.

— Une roue de tilbury et.... et.... une boîte à sardines.... par exemple!

— Parfait cela!... Et il se frottait les mains, l'excellent homme, tant il était enchanté — pour ses collègues surtout — de la façon dont l'élève marchait....

— Voyez maintenant, reprit-il, je fais deux ronds nouveaux, dont l'un contient l'autre: ce sont deux concepts qui sont entr'eux dans le rapport du genre.... du genre....

— à l'espèce!

— comme par exemple ?

— par exemple....

— Mais il n'y a pas là tant à réfléchir. Tenez, prenez moi.... je suis professeur à l'Université — le petit rond — et je rentre

cependant — avec votre permission — dans le grand rond des êtres humains en général...*Quod erat....*

— *demonstrandum !*

— Très bien, M. Cerceau, vous avez fini !

Cerceau se leva. Derrière lui, les appariteurs faisaient évacuer la salle. La Faculté délibérait.

Dans le couloir, Cerceau, au centre d'un groupe d'amis — il y a des *amis* que l'on ne voit que lorsqu'on passe ou surtout vient de passer un examen — souriait, les mains dans les poches, tandis qu'eux discutaient ses chances de succès. D'aucuns disaient oui, d'aucuns non. Cerceau haussa les épaules : ils ne pouvaient pas savoir, eux !

Cependant au fond, très au fond, il n'était pas tout à fait rassuré.... il se rappelait une ou deux *floches* en Histoire Moderne, puis en Morale où il avait oublié le mot « constant » dans la définition de la Vertu. Et il y tenait, à ses définitions, le professeur de Morale !

Tout à coup, un coup de sonnette, très bref.

La faculté avait prononcé. La porte s'ouvrit. L'appariteur prononçait-il le nom du candidat, c'est qu'il avait réussi, s'il ouvrait la porte sans

rien dire, c'était un ajournement ou un refus. Tel est l'us académique.

L'appariteur, une plume derrière l'oreille, s'avança puis appela : M. Cerceau !

Enfoncé le rond-de-cuir, c'était le diplôme, et avec lui la liberté, le bonheur!..... Et Na!...

Vingt minutes après, M. Cerceau père recevait en son bureau du ministère la dépêche suivante qui fit tressaillir de joie et d'orgueil ses entrailles paternelles :

*Passé — grand succès — félicitations du jury
— envoyez subsides — mandat télégraphique
Eugène.*

Et, le soir, ce fut presque une révolution dans la paisible rue Darchis où, sur un balcon aux fenêtres grandes ouvertes brûlait amoncelé un entassement de cahiers et de livres aux feuilles froissées et lacérées tandis que de l'intérieur s'épandaient dans le calme de la nuit provinciale des glapissements suraigus, les clameurs d'un piano qu'on martyrise et le bruit de verres entrechoqués et brisés.

Pauvre ami Cerceau ! L'an d'après, le jour

anniversaire de la triomphale orgie, il copiait au Ministère de l'Agriculture, sous la dictée d'un sous-chef hydrocéphale, un rapport au ministre sur les engrais liquides utilisés dans le bassin agricole de Nivelles !

Que voulez vous? En candidature en Droit, on ne choisit pas son jour — on tire au sort. Impraticable alors, le truc du Mage! Aussi Sirius reprit-il sur notre pauvre ami tout son monstrueux et diabolique empire : un ajournement succéda au triomphe d'antan, un refus à l'ajournement! L'inéluctable dilemme posé pour une seconde fois, ce fut le rond-de-cuir qui l'emporta — et pour de bon, cette fois. Cerceau devint fonctionnaire, dans l'administration du père.

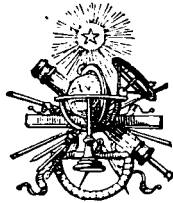
Tout à coup, on ne sut plus où il avait passé. Il avait quitté Bruxelles, disait-on. Puis, un beau jour, l'un de nous reçut de lui une lettre, timbrée de Singapore et où il nous contait que, plantant là son hydrocéphale et ses engrais liquides, il avait, cinq mois auparavant, filé pour Anvers où le jour même, à force de recherches, il avait trouvé un emploi d'aide-cuisinier dans un des grands steamers de l'*Oriental Steam Navigation Co* qui partait pour l'Australie.

Il se disait ravi de son existence nouvelle,

first-stewart du reste maintenant et, comme tel, souverain absolu d'une armée de poêlons, casseroles et bidons aux cadres de *stewarts*, cuisiniers et marmitons blancs, noirs, jaunes, dont aucun ne soupçonnait l'existence d'un *Fus Quiritium* ni même celle de la théorie — peu compliquée cependant — des concepts logiques!

Heureux ami Cerceau! ou plutôt non: Pauvre ami Cerceau! Pauvre.... et pourquoi, somme toute? — Mais n'ai-je pas dit en commençant que c'était une histoire triste, immensément....

GEORGES ROSMEL.





SUR LA PLAGE.

I.

*Qu'à donc avais-je lu que la mer est méchante,
Et que le flot hurleur, comme un fauve en courroux,
Soulevant sa crinière éparsée et son dos roux,
Morcèle les rochers de sa griffe tranchante ?*

*La voici. L'Océan est calme, l'onde chante
Mollement balancée en d'alanguis remous,
Et le sable, par les enfants criblés de trous,
Arrête sans effort sa marche trébuchante.*

*Les bateaux échoués dressent leurs mâts brunis
Sur la côte, et vers les horizons infinis
Passe un navire au loin, glissant voiles ouvertes.*

*Une poussière d'or allume les cieux clairs,
Et l'on voit, s'élançant au-dessus des eaux vertes,
Les mouettes zébrer l'azur de blancs éclairs.*

II.

*Sur l'Océan baigné de calme et de soleil,
Dont les flots ruisselaient de baisers et d'étoiles,
Les vaisseaux s'éloignaient, ouvrant leurs blanches voiles,
Pour s'enfoncer, points noirs, dans l'infini vermeil.*

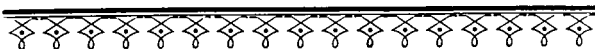
*Les albatros au vol puissant fendaient les nues,
Goulus d'azur, épris d'espace, amants des mers ;
Et mon cœur s'est crispé dans des spasmes amers,
Au douloureux regret des plages inconnues,*

*Des bosquets de palmiers dressés sous les ciels bleus
Où rêve quelque Hindoue en son hamac houleux ;
Des immenses pampas sans fraîcheur et sans ombre,*

*Que les fleuves géants troublent de leur courroux,
Et des forêts où clame, en la profondeur sombre,
Le rugissement rauque et bref des lions roux.*

AUGUSTE VIERSET.





ÉROQUIS D'ALBUM.

I.

Il y a dans toute la nature, un calme étrange et comme l'attente de quelque deuil sans larmes qui va venir.

CH. DE COSTER.

C'est aux champs, l'automne. Dans le recueillement mélancolique et doux qui suit le coucher du soleil, descend le soir pensif. Il plane dans l'air une tristesse grave qui serre le cœur et le remplit d'une angoisse étrange et irraisonnée. Les troupeaux rentrant à la ferme passent sans bruit, et les petits vachers eux-mêmes semblent ne pas oser siffler, de peur de troubler le calme auguste de la nature. Des grands arbres, des arbres antiques qui bordent le chemin, tombent éparses les feuilles jaunes, rouges, brunes, et leur vol très lent traverse l'air avec une douceur malade. Dolentes, elles jonchent le sol, le plaquant de couleurs foncées,

attristantes. Et là-haut, dans le ciel monotone, traînent des nuances mordorées laissées par le soleil couchant.

II.

Dans un quartier désert, une ruelle écartée, très longue et si étroite qu'au bout l'on croit voir les toits se toucher. Les maisons aux murs éraillés couverts d'une patine de crasse, ont des airs mystérieux; leurs fenêtres bien closes déjouent par de multiples précautions l'indiscrétion des regards; derrière des jalousies vertes s'obliquent des rideaux de cretonne, et un store rouge pend encore derrière les rideaux. C'est le matin. Sur le pavé inégal un mince rais de soleil vient caresser l'échine d'un chien endormi. Et il règne un très grand silence, rompu seulement de temps en temps par le bruit d'une croisée s'ouvrant à l'étage pour laisser apercevoir une tête d'homme sâle, les cheveux en désordre et les yeux bouffis.

III.

Cette nuit de gros nuages sombres s'étaient amoncelés en d'immenses et fantastiques entassements. Les nuées qui cachaient la lune

étaient étrangement colorées d'une lumière glauque, et au travers, l'on percevait vaguement Phœbè, paraissant baigner dans un océan vert. Les nuages s'étant encore obscurcis, tout disparut, et une grosse pluie tomba, lourde et bruyante dans la nuit silencieuse. Puis soudain, l'averse passée, des étoiles piquèrent de leurs scintillements un ciel céruléen qui, par des dégradations successives, arrivait à l'indigo foncé et où se détachait, toute blancheur, la lune. Et maintenant les rares nuées disséminées autour de l'astre étaient comme argentées et Phœbè semblait nager dans un bain de lait.

PAUL MONTANE.





TIR A LA LUNE.

Là-bas, au bout de la digue, parmi les échoppes, il y avait un joli salon de tir où Blanche avait beaucoup d'élèves maladroits.

Sa taille longue, son buste svelte à épaulières, sa petite tête ronde à mine boudeuse, avec des cheveux noirs, noués en casque sur le sommet, lui faisaient ce type un peu grisette des portraits du premier empire.

Un matin, Georges entra plus tôt que de coutume. Elle était seule. Elle lui dit un « Bonjour Monsieur » en voix de tête qui ressemblait plus à un gazouillis d'oiseau qu'à une phrase et sa mine boudeuse s'éclaira d'un sourire.

Il s'approcha d'elle, prit la main qu'elle lui tendait :

— Est-ce tout ?

Depuis si longtemps, il mendiait un baiser; c'était l'enjeu de leur lutte à coups de carabine, et Blanche, toujours plus adroite, le défendait coquettement : elle épaulait, visait d'un seul jet d'œil par le point de mire à la mouche qu'elle effaçait d'un coup.

Il s'approcha de la table, et chargea lui-même une arme.

Elle, étendue sur le divan, le buste renversé, les jambes longues, les chevilles croisées, surveillait ses coups :

— Trop haut! — Bon! dans le zinc! — Où avez-vous visé? — Tirez plus vite!...

Alors, elle se leva nonchalamment des cousins où sa tête laissait une empreinte :

— Voulez-vous que nous fassions un match?

— Et si je gagne, dit-il?

— Si vous gagnez?....

Elle regarda bien en face la couleur de son regard :

— Si vous gagnez, je vous donne dix balles!

Puis elle éclata d'un rire aigu qui fit partir toute seule la carabine de Georges.

— J'aime mieux perdre, dit-il; mettons que c'est fait; achevez-moi! achève-moi Blanchette, s'écria-t-il en suppliant, il y a si longtemps

que je te le demande, et, rejetant la carabine, excité par ce rire de coquette dont elle le harcelait, il se jeta vers elle : un baiser qu'elle tâchait de parer lui arriva dans la main.

— Maladroit ! toujours dans le zinc, s'écria-t-elle en recommençant à rire, décidément vous visez trop mal, rendez les armes ; et, après une minute de silence où ils se tâtèrent l'un l'autre d'un regard hésitant comme pour se sonder l'âme, elle reprit d'une voix plus basse et plus lente semblant demander le pardon qu'elle accordait : rendez les armes, j'ai pitié, Georges, je vous fais prisonnier !...

D'un bond de joie, Georges fut à la porte pousser les verroux, mais elle l'arrêta du geste : — Votre parole d'honneur !...

— Je t'aime ! dit Georges.

— Ce soir, aux premières dunes, voulez-vous venir me la rendre ? Nous continuerons la leçon.

A l'heure dite, Georges arrivait aux dunes. La lune, au zénith, éclairait toute chose d'un jour plein, plus doux et plus discret que la lumière du soleil, amollissant les contours, donnant aux teintes blanches une blancheur plus intense. Du côté de la terre, à la tombée du ciel, de

légers nuages descendaient, enveloppant la campagne d'une sorte de buée.

Georges écouta, puis il avança de quelques pas, grimpant au sommet des monticules pour explorer les alentours.

Au flanc des dunes mamelonnées d'ombres et parmi les silhouettes des touffes de chardons et de graminées flottant au vent, il croyait à tout instant voir bouger la silhouette de Blanche. Il s'arrêta de nouveau à écouter le bruissement de la mer qui montait, puis il appela : — Blanche! — Son appel se perdit dans l'immensité. Mais après quelques secondes, une voix lui sembla venir de loin :

— Blanche! cria-t-il encore, en orientant son regard, à la voix approchante qui semblait monter des herbes.

On répondit : — Qui vive ? — C'est moi, bonsoir! tandis qu'une tête noire pointait d'un sentier : Blanche tout essoufflée accourait à lui. Il lui tendit la main pour l'aider à monter, mais elle s'arrêta sans la prendre et, levant sa figure souriante à la lueur bleue du ciel : — le mot d'ordre! dit-elle.

— Je t'aime, répéta Georges, en lui enlaçant la taille.

Elle ne résistait pas.

Alors, la sentant toute et tout à lui, Georges se prit à prolonger ce moment très doux, où la possession n'a pas encore consommé le désir, où la certitude se teinte encore d'une couleur vague d'espérance. Accomplir une espérance n'est-ce pas l'envoyer parmi les choses mortes du souvenir? le présent n'est qu'un point inappréciable entre le passé et l'avenir; ce qui va être vaut mieux que ce qui est, car ce qui est, est bien près de n'être déjà plus. Se disant tout cela d'instinct, Georges attendit d'avoir déniché plus lointaine et plus isolée, la cachette promise où savourer mieux le baiser que Blanche ne lui refusait plus, et se tenant l'un l'autre, ils disparurent côte à côte au revers du monticule, lentement, mollement, comme pour se plonger dans des flots onduleux de sable....

....Et depuis ce soir, chaque soir se continuait la leçon, par un beau temps clair, en plein sable des dunes, où le professeur et l'élève prenaient le ciel pour cible et tiraient à la lune, quand tout à coup, la lune se cacha.

— Mouche! cria Georges, et il se pencha vers Blanche dans l'ombre que coulait sur eux le petit nuage.

HENRY MAUBEL.



LES KADINES.

A BENJAMIN CONSTANT.

Elles reposent dans le luxe oriental
Des tentures et des étoffes d'or tramées,
Les Kadines, aux seins de cuivre, parfumées
De nard et de benjoin, de myrrhe et de santal.

A leurs pieds, à leur bras, dans l'emmêlement sombre
Des lourds tapis moelleux avivant leurs désirs,
Des escarboucles, des topazes, des saphyrs,
Pâles, semblent les yeux mystérieux de l'ombre.

*Parfois sous un rayon qui trouble leurs sommeils,
Dans les gemmes de feu scintillent les lumières,
Fulgurent des éclairs, et dansent des soleils.*

*Elles, nonchalamment, font cligner leurs paupières,
Tandis que, fleurs de feu, leurs larges yeux vermeils,
Leurs sombres yeux sont pleins du flamboîment des pierres.*

CHARLES VAN LERBERGHE.





QUELQUES PROSES. (1)

VI.

SEIGNEUR, PARDONNEZ-LEUR...

au Poète GEORGES KHNOFF.

Sous la voûte d'un ciel tragique, des nuages livides se bousculent, et leur course, en ténèbres morcelées, voile ou découvre le front désolé de la lune.

Au loin, sur une Mer houleuse, je vois un Navire qui souffre. Aux pointes des mats scintillent de clairs drapeaux, aux nuances ingénues et riantes. Mais la houle *en veut* à ce vaisseau qu'elle porte, — et qui prend d'elle son existence; car il la domine, et elle ignore son But. Elle hait ce Navire, aux mats élancés

(1) D'un Livre inachevé : *l'Essor du Rêve*.

hardiment vers le ciel comme des flèches d'orgueil. Elle déteste ces drapeaux dont le reflet d'azur la blesse, — et dont le sens lui échappe.

Et alors la Mer se gonfle ; soulève, pousse et fait s'écrouler des vagues, lourdement, sur le Navire. Il souffre et ne se plaint. La Mer le heurte aveuglément, le couvre d'écume, et veut l'engloutir dans son gros sein de brute ; elle veut engloutir le beau Navire svelte et léger, le vivant Navire ailé de voiles, le grêle Navire aux formes d'oiseau.

Le Navire lutte. Son angoisse le tord sur le flanc douteux de son ennemie. Il se révolte sous les crachats des lames et roidit ses mats, plus fièrement, vers le ciel où passe la Lune, — la soyeuse Tanit, la féminine, et nerveuse, et pâle, — et si lointaine !

L'Océan vient décupler ses assauts de fureur bestiale ; jusqu'à l'Horizon roule une harmonie de sourds grondements, des rumeurs de hainé, et les clameurs sinistres des crimes étouffés d'épouvante. — Soudain l'Océan crie de rage sans pouvoir ternir la belle dignité du Navire ; et de toutes parts les flots se dressent, comme des bras pesants qui le brutalisent et vont le faire mourir. — Mais la Tempête, sans le vouloir,

porte jusqu'aux nues les banderolles dont il fleurissait son orgueil; elle porte les fanions, comme des ailes de gloire, jusqu'aux nues où rêve la Lune.

Alors le Navire se résigne et s'enfonce, d'un bloc, irrémisiblement; mais son triste sourire de pardon caresse encore en dédaigneux, la joie sauvage de la Mer, vautreée sur sa victime.

La Mer? Que peut-elle, qu'a-t-elle pu faire? Elle est de l'eau, rien que de l'eau, fluide et sans force. La Mer est soumise à la Tempête, et seule elle sommeillerait, la mobile paresseuse, — elle, la Mer sans Volonté, l'irresponsable Bête, l'inerte et lourde Obéissante.

Ainsi, Poète, Poète Vaisseau-Fantôme, — ainsi l'aveugle inertie de la Foule sous l'ouragan des passions FATALES.

Liège, été.

ALBERT MOCKEL.





PAGE DE LA VIE D'INTERNE.

.....La flamme vacillante du gaz éclaire de ses tons blafards et mouvants, une étroite couche de fer, garnie de draps bien blancs, sur laquelle une enfant râle. Elle a souffert doucement, s'éteignant à petit feu, et toute sa physionomie est empreinte des traces d'une longue et lente agonie.

Maintenant, à l'heure suprême, elle n'a plus conscience du mal qui la mine; la souffrance ne se trahit plus ni dans cette bouche aux contours polis, ni dans ces grands yeux, agrandis encore par le bistre qui les cercle, ni dans ce regard éthéré semblant pressentir déjà le secret de l'éternité.

Et cependant la vie n'a pas encore quitté l'enfant : par moments, un sourire doux, mélan-

colique, vient desserrer ses lèvres, remerciant ainsi la religieuse de ses soins.

Sœur Ludgarde est une de ces femmes créées pour le dévouement. Belle, digne, pâle sous sa blanche cornette, son pur profit de madone, éclairé par des yeux où l'abnégation a mis une flamme céleste, paraît empreint d'une profonde émotion. Il est de ces souffrances calmes et résignées dont la vue remue plus que celle des douleurs cruelles. Elles faisaient songer, ces souffrances, à celle qui les avait endurées, pauvre orpheline sans une mère pour lui fermer les yeux, sans un ami pour la conduire à sa demeure dernière.

La sœur pose sur les lèvres de l'enfant le Christ de cuivre, et passe à plusieurs reprises sa main fine sur les cheveux de la mourante, suprême caresse d'adieu, qui en dit plus que les étreintes dernières.

La petite fille crut sans doute que l'aile d'un ange l'effleurait, et tandis qu'en un soupir s'exhalait son âme pure, sœur Ludgarde, plus pâle encore, s'agenouilla au pied du lit, fermant les yeux pour que l'interne ne vît pas qu'ils étaient remplis de larmes.

Lui, spectateur muet de cette mort poignante

contre laquelle s'étaient brisés tous les dévouements, sent un sanglot nouer sa gorge, pendant que ses pas se répercutent dans le corridor en échos sourds et plaintifs comme les gémissements d'une âme qui passe ! ...

NIHIL.





CE QUE

DISENT LES CLOCHES⁽¹⁾.

Pieusement pleuraient de lointains angelus,
Les espoirs qui seront et ceux qui ne sont plus.

(FERNAND SEVERIN.)

I.

Bientôt sept heures. Les vaches reviennent, mugissent de sentir proche l'étable, s'arrêtent en passant pour boire à amples gorgées l'eau d'une intarissable fontaine qui découle au milieu du village, ou, curieuses, regardent placidement, par une porte restée ouverte, les flambées d'un feu de brindilles éclairant l'intérieur d'une rustique maisonnette.

(1) Extrait des « *Contes pour l'aimée* » un volume à paraître sous peu.

Rentrent les lourds chariots où rutilent, sous les rayons rougeâtres du soleil à son déclin, l'or des gerbes amoncelées.

A l'horizon, se découpant sur le ciel, les « croupettes » de grain s'alignent comme de silencieuses sentinelles, près d'un berger qui, vêtu d'un antique manteau militaire — tout l'héritage paternel —, appuyé sur son bâton terminé par une fourche minuscule, assemble les moutons qui s'en vont bêlant.

Au loin se perçoivent les litanies et les cantiques que répètent, pour les chanter le dimanche aux offices, des enfants, garçons et filles, épanchés dans les campagnes ou assis à l'orée d'un bois : ainsi les pâtres des églogues virgiliennes. La malle-poste, dont les lanternes semblent des feux-follets errant dans les rochers bordant la route, dévalle au trot de ses haridelles éreintées.

Plus rien ne bouge. La nuit tombe.

La clochette de l'église se met à tinter doucement, doucement, en accord avec l'infinie quiétude de toutes choses.

II.

Seule, avec, devant elle, accrochées aux murs tendus d'une étoffe bleue semée de boutons de rose, les photographies des amies de pension, rêve Sibylla.

La monotone vie de couvent lui revient à l'esprit : les interminables études du soir ; les permissions extraordinaires accordées aux jours de fête ; les confidences échangées tout bas durant les promenades au jardin ; les prières récitées en commun aux silencieux repas que présidait la supérieure revêche, toujours prête à réclamer le silence dès qu'une fillette tentait d'élever la voix ; les moyens ingénieux inventés pour soustraire à la rapacité des maîtresses les sucreries apportées par les parents à peine entrevus, une fois par mois, en la glaciale atmosphère du parloir ; le coucher et le lever du dortoir, cette salle d'hôpital où se coudoient les petits lits abrités de rideaux blancs.

Puis elle revoit les écœurants plaisirs du monde, l'espérance longtemps caressée de rencontrer Celui à qui elle se donnerait toute entière et qui, d'un seul baiser, effacerait jus-

qu'au souvenir des dégoûts venus des bestialités de la foule.

Espérance déçue : quelques heures encore, elle sera la compagne d'un être ayant perdu toute pudeur aux tables de jeu et en la compagnie des filles, assez lâche pour user du droit de violer une femme dont le cœur ne sera jamais à lui. D'impérieuses circonstances exigent ce mariage.

Instinctivement angoissée, Sibylla froisse le satin de sa robe nuptiale.....

Lugubrement sonneront les cloches quand elle montera à l'autel, un intraduisible sourire aux lèvres.

III.

Il est, en un coin d'un petit cimetière ombragé de sapins et d'ifs, une tombe qui sommeille à l'écart, où chaque jour, à l'heure de l'Angelus, une pâle jeune femme reste prier longuement. Dès que s'entrouvrent, sous le souffle de l'avril, les délicates corolles des lilas et des pervenches, elle vient les y semer, ces fleurs qui lentement se fanent non loin d'autres plantées au tomber de l'hiver.

Ainsi depuis longtemps.

Le 2 novembre: les arbres gémissent dépouillés de leurs feuilles; vogue partout une pénétrante mélancolie; à larges gouttes la pluie descend du ciel qui semble ainsi mêler ses larmes à celles épanchées en ce jour où la pensée se reporte sur les chers disparus et presque oubliés.

La jeune femme est là-bas, enfermée au château dont la flèche troue superbement les verdure qui l'entourent; elle eût craint de voir sa douleur troublée au contact des paysans, gardiens fidèles du culte des Trépassés; tandis que la cloche jette dans l'air ses sons long-espacés elle évoque les souvenirs de son bonheur anéanti et attend, inconsciente, d'aller rejoindre l'aimé qui n'est plus.

ENVOI.

Pour ALBERT MOCKEL.

Ami — aux jours où l'on enserme ses pensées que ne pourrait partager, sans les ternir, la foule stupide et railleuse — entends-tu, en ton âme de poète, CE QUE DISENT LES CLOCHES?

MAURICE SIVILLE.



RONDEL.

*L*a lune dans la rivière
Comme un joyau merveilleux
Agraphait dans les flots bleus
Une écharpe de lumière.

Mirant l'agrafe princière,
Mon œil suivait, curieux,
La lune dans la rivière
Comme un joyau merveilleux.

Oh ! comme elle serait fière
La bien-aimée aux doux yeux
Si, pour parer ses cheveux
Je prenais, à sa prière,
La lune dans la rivière.

VALÈRE GILLE.



ÉROQUIS DE VILLE D'EAUX.

I.

SUR LA PLAGE.

Sur la plage tout ensoleillée, c'est, vers midi, une cohue de robes claires et de casquettes blanches. Et la foule bigarrée, avide de bruit et de mouvement, promène partout, le long des jetées et sous les tentes, le fou rire de sa liberté.

Tout au bord de la mer, autour des cabines aux couleurs bizarrement accouplées, un monde effaré s'agite, sillonné par le passage rapide des belles baigneuses sortant de l'eau, là-bas, dans les flots, ce sont des groupes joyeux, qui dansent et gesticulent, criant au bleu du ciel leur bonheur et leur folle gaité.

Sur le sable, parmi les vieux qui rêvent et les enfants qui jouent, les amoureux flânent.

Car sur la plage tout ensoleillée, l'amour règne en maître.

II.

DANS LES DUNES.

Par les belles journées, les cimes blanches des dunes se couvrent de l'éclat des parasols blancs et rouges qui vont et viennent en se dandinant, s'élevant et s'abaissant suivant le caprice du chemin. Puis, après avoir erré quelque temps, ils s'arrêtent, fatigués, dans la solitude d'un ravin.

Dans les creux des talus gazonnés, des groupes joyeux s'étalent au soleil, éparpillant les notes argentines de leurs voix rieuses dans le calme de la côte endormie. Et de ci, de là, on devine derrière le silence des ombrelles roses, des couples d'amoureux.

III.

SUR L'ESTACADE.

Vers le soir, l'estacade s'anime du va-et-vient des promeneurs et la foule nonchalante

s'arrête devant le calme de la mer où miroitent déjà les rayons rouges du soleil couchant.

Après les grandes chaleurs du midi, la tiédeur du crépuscule répand un bien être délicieux et chacun s'abandonne au bonheur de se sentir vivre.

Alors, dans le murmure des vagues qui battent la jetée, une musique s'élève, douce et plaintive, comme une prière.

C'est un vieillard au dos courbé qui chante une romance du temps jadis, pendant que ses doigts osseux courent fièvreusement sur les cordes usées d'une guitare.

La voix cassée semble s'échauffer par moments quand la chanson évoque dans son cœur fermé de vieux souvenirs de jeunesse et d'amour, et une larme perle dans ses yeux vitreux et coule le long de ses joues ridées. Puis la quête faite, il s'en va, sa guitare sous le bras.

Et dans l'air il reste comme un écho de la dolente complainte du pauvre vieux chanteur.

IV.

SOUVENIRS.

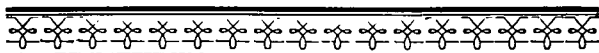
Maintenant il neige, et, de ma fenêtre, je crois voir au travers des flocons qui tourbillonnent,

la digue et la plage, mornes et désolées, devant la mer qui gémit lamentablement.

Et sous la douloureuse monotonie du blanc suaire qui les recouvre, sommeillent de vieux souvenirs d'amours trop tôt passées.

JOHN.





LA VIEILLE.

La vieille, ce matin, s'est levée engeignant et, après avoir noué sur sa tête un grand mouchoir à carreaux rouges, elle s'est péniblement traînée jusqu'au fauteuil vermoulu qui, depuis des années, occupe la même place, au fond de la maison, entre la cheminée et la fenêtre.

Un rais de soleil, très pâle, très doux, dans lequel frétilent des atômes de poussière, vient s'émousser contre une assiette d'étain debout sur l'étagère. Quelques vieux meubles, dans la pénombre des coins, détachant leurs formes noires sur la couleur jaunâtre des murs enfumés et l'antique horloge au cadran gris, aux aiguilles rouillées, au balancier immobile, marque une heure fantaisiste depuis le jour où

la vieille, ayant perdu la dernière affection qui la rattachait à l'existence, seule désormais, sans espoirs, sans désirs, indifférente à la fuite du temps, s'est résignée à vivre machinalement, dans sa chaumière morne, ainsi qu'une plante desséchée attendant la rafale qui doit l'emporter.

La fenêtre ouverte après de longs et fatigants efforts, elle dirige ses yeux ternes sur la campagne, qui se déroule à perte de vue au delà d'un jardinet où quelques arbres frissonnent dans le vent.

Là-bas, règne l'activité habituelle. Des travailleurs affairés, rapetissés par la distance, éventrent le sol, se baissent, se redressent, gesticulent et cinglent de leurs fouets les bœufs et les chevaux dont les sabots massifs font jaillir des nuages de poussière de la terre sèche. Dans un champ de trèfle, pressés, entassés les uns contre les autres jusqu'à donner l'illusion d'une grande masse grise se mouvant tout d'une pièce avec des ondulations molles, des moutons suspendent de temps à autre le jeu de lime de leurs mâchoires, pour envoyer dans l'espace des bêlements plaintifs.

Des cris, des rires partent de droite et de gauche, mais la vieille ne les entend pas, non plus

que les vibrations cristallines arrachées au balancier de l'horloge par quelque chariot circulant dans le voisinage et dont les cahotements font trembler les murs lézardés de la chaumière.

Enfouie dans son fauteuil — les joues creuses, le nez effilé, les lèvres minces et pâles, les yeux inexpressifs roulant lentement à l'ombre des paupières ridées — nulle pensée amère ne palpète sous son front. Aucun souvenir ne sollicite son esprit, et elle a une foi trop complète dans le récit qui lui a été fait de la vie future, aux jours lointains de son enfance, pour être troublée, un instant, par l'évocation des noirs mystères de l'au-delà.

Le soleil — un tiède soleil d'automne — éclaire la campagne d'une nouvelle lumière blanche et, de temps en temps, un de ses rayons, perçant le feuillage d'un orme rabougri, s'égare sur la figure parcheminée de la vieille. Elle soulève alors péniblement la tête, et la poitrine haletante, la bouche ouverte, regarde par l'embrasure de la fenêtre. Douce et candide illusion ! Ne percevant plus aucun bruit, il lui semble que, dans ce paysage, règne déjà un peu de la sérénité et du calme qui doivent exister dans le magique et mystérieux pays où s'envolent les

âmes. Et quand, à la vesprée, de petits feux allumés ça et là dans les champs et alimentés par des éteules et des fanes, envoient vers le ciel des tourbillons de fumée blanche, elle songe que tantôt une subtile parcelle de son être va monter de même dans l'infini.

Le soleil a disparu, laissant derrière lui des nuages de pourpre et d'or et la campagne, où flotte une fine brume, se vide peu à peu de ses travailleurs. Le claquement des sabots sur la route caillouteuse se perd dans le lointain et les arbres, autour de la chaumière, entrechoquent leurs feuilles avec un aigre petit bruit de crécelle.

La vieille a voulu jeter un dernier regard sur le paysage, aspirer une dernière bouffée d'air pur, mais sa tête n'a pu se hausser jusqu'à la croisée et, au moment où la lune, apparaissant au ras de l'horizon, épand sur la campagne muette des rayons fins et moelleux comme des cheveux de blonde, elle s'éteint, doucement.

HUBERT KRAINS.





RONDELS.

I. A U M A T I N .

*Petit mari, petite femme,
Les enfants jouent dans le jardin,
Et les oiseaux, sur leur chemin,
Leur chantent un épithalame.*

*Dans la sente où fleure un jasmin,
Tout un roman d'amour se trame :
Petit mari, petite femme,
Les enfants jouent dans le jardin.*

*Insoucieux du lendemain,
Mignons figurants du grand Drame,
Ils laissent bégayer leur âme,
Dans l'hymne immense et souverain :
Petit mari, petite femme !*

II. PLEIN MIDI.

*Flic, flac, la lavandière au pré
Bat sa lessive à perdre haleine,
Les yeux brillants, la gorge pleine,
Le buste souple et bien cambré.*

*Sous son fichu de blanche laine
S'épanouit un sein doré...
Flic, flac, la lavandière au pré
Bat sa lessive à perdre haleine.*

*Et tandis qu'elle se démène,
Le grand soleil inamouré
De sa beauté robuste et saine,
Baigne dans un nimbe pourpré,
Flic, flac, la lavandière au pré.*

FRITZ ELL.





HISTOIRE

D'UNE ÉMEUTE... ET D'UNE BOITE A BISCUITS.

Tout de suite, au sortir de Bullier, on se mit en colonne.... Les étudiants, par centaines, franchissaient la porte mauresque, prenaient leurs rangs en silence.

Comme elle quittait le bal au bras du vicomte Adhémar, la blonde Claudette contraignit son cavalier de se mêler aux manifestants.

Derrière eux la file s'allongeait rapidement jusqu'au boulevard de Port Royal, grossissait sans cesse. La jeune femme, curieuse, demanda la cause du meeting à l'un de ses voisins. L'autre, très aimable, expliquait l'affaire; c'était un petit homme trapu et très noir, parlant vite, avec un fort accent gascon. Les étudiants, disait-il, las des souteneurs qui infestent le quartier

latin, avaient résolu, pour le soir même, une épuration violente.... Un camarade lui coupa la parole; celui-là, très grand, très beau, avait un profil pur de médaille romaine. Il s'offrit à donner des détails, affectant de s'adresser au vicomte qui gardait un mutisme guindé; en parlant il roulait vers Claudette de grands yeux profonds et fascinateurs. Il raconta les faits par le menu, et, dans son parler chantant de Toulousain, démontra avec de longues phrases éloquentes, que la police, négligeant ses devoirs, la jeunesse des écoles devait, en personne, pourchasser l'infâme jusqu'au fond de ses repaires! Entretiens, il trouva moyen de se présenter : son ami et lui, affirma-t-il, étaient parmi les chefs de la bande; le petit brun s'appelait Marius Roumeyrac; lui-même avait nom Antonin Farjeol. Le vicomte, très gêné mais toujours correct, déclina son titre; Claudette, enthousiasmée, battit des mains, jura de suivre les volontaires à la victoire, ou de mourir avec eux si besoin était !

Sur un signal, la phalange se mit brusquement en marche. Dans le désordre du départ, les pieds heurtaient le sol sans cadence, les coudes se froissaient; bientôt tout le monde prit le pas,

la bande s'avançait dans un grand rythme discipliné. Puis un chant spontané s'éleva, stupide comme une scie populaire, entraînant comme une Marseillaise; les chapeaux étaient brandis, les bras s'agitaient en l'air, et les bourgeois, le long du boulevard Saint-Michel, voyant passer la colonne, songeaient, avec stupeur, aux jours lointains où le *Quartier*, comme une houle, descendait avec des armes vers la ville en révolution.

*
* *

A la place Médicis, le vicomte Adhémar essaya d'emmener sa maîtresse : il lui parlait bas, la suppliait. Mais Farjeol, attentif au colloque, s'interposa : « Monsieur ne connaissait point le quartier latin, à coup sûr ? Il y avait là un sujet d'étude de mœurs bien digne de tenter un homme du monde!... » Très flatté, le vicomte resta.

La bande, pendant ce temps, opérait un mouvement tournant habile par la rue de l'Odéon et le boulevard Saint Germain. Tandis que la police — hostile d'instinct à tous rassemblements charivaresques, — attendait les pertur-

bateurs au pont Saint-Michel, protégeant la préfecture, ceux-ci s'engagèrent tumultueusement dans les ruelles du quartier Maubert.

A cet endroit, l'amant de Claudette tenta un coup de force. L'affaire tournait au tragique décidément; il saisit la main de la jeune femme, voulut l'entraîner. L'autre se défendait, insistait pour voir encore, quand un élan, derrière eux, poussa la colonne. D'un bout à l'autre, en un clin d'œil, la rue Boutebrie fut envahie; le flot battait les murs, heurtait les portes closes, grondait dans le grand silence nocturne : un instant il y eut, en ce cul-de-sac, un tel tumulte que les derniers venants, pensant qu'on se battait sans eux, levaient les poings, bousculaient terriblement devant eux, sans avancer.

A grand peine les ordres des chefs dominèrent le tapage; on se reforma pour marcher sur la rue des Anglais.

Là s'ouvrait le cabaret du Lapin Blanc, la taverne de la Femme sans Tête; là se creusaient les repaires nocturnes mal connus des Parisiens. Sur la foi d'Eugène Sue, une terreur traditionnelle planait en ces lieux. Les étudiants comprirent que la bataille décisive allait s'engager. D'aucuns serraient leurs gourdins avec force;

d'autres tiraient des épées de leur canne, plusieurs sortaient des revolvers qu'ils armaient. Une seconde, l'avant garde parut hésiter; on entendait, dans l'ombre, un bruit étrange, un tintement de barres de fer remuées. Le gros de la troupe oscilla; mais soudain Claudette, lâchant le bras du vicomte se jeta en tête, brandissant intrépidement son ombrelle. Sur ses pas, ce fut une charge furieuse; d'un bond, Farjeol la rejoignit, Roumeyrac la dépassa; la rue des Anglais fut occupée sans coup férir.

De nouveau, durant plusieurs minutes, la cohue battit les murs. Parmi les imprécations et les clameurs, les retardataires purent croire encore à quelque échauffourée sanglante; puis, de lui même, le vacarme tomba. Le combat finissait faute de combattants : l'ennemi se déroba derechef. Des barres de fer assujettissaient hermétiquement les devantures des tapis-francs, ôtaient tout espoir d'effraction.....

* * *

Alors, pendant toute la soirée, ce fut dans le vieux quartier désert une battue infructueuse. Le vicomte, navré, suivait toujours la bande.

Dans le labyrinthe des roues boueuses, en vain essayait-il d'attendrir Claudette. Au coin de la rue de la Bûcherie, elle refusa, d'une moue, la promesse d'un éventail garni de plumes; à l'angle de la rue de la Huchette, elle repoussa, d'un haussement d'épaules, l'offre d'un bracelet couvert de perles.

Entre les façades, la file s'étranglait parfois; des bousculades avaient lieu : Farjeol, très galant, avait offert son bras à la jeune femme, Roumeyrac, sans façon, saisit le bras du vicomte. Claudette ne sentait point la fatigue, s'amusait prodigieusement.

Depuis plus de deux heures cependant on marchait. Le quartier surpris s'était réveillé à la fin; des têtes se montraient derrière les pots de fleurs des balcons, s'interrogeaient d'une fenêtre à l'autre. Même des habitants, lassés du tapage, lancèrent des injures aux perturbateurs, et, comme les autres répondaient par des sifflets, par des huées, arrêtés au dessous, le nez en l'air, des eaux sales, des projectiles innommables tombèrent sur eux. Le chapeau du vicomte fut éclaboussé des premiers : exaspéré Adhémar se débattait, cria qu'il voulait partir de suite, mais gravement Farjeol ouvrit au

dessus du couvre-chef son parapluie : « Vous devez être le plus ferme au danger, mon gentil-homme ! » Et tandis que les étudiants l'imitaient, que d'autres parapluies se déployaient de toutes parts : « Les chevaliers se couvrent de l'écu ! » exclama-t-il..... Et, en ces rues profondes, étroites comme des tranchées, emplies d'une clameur furieuse, on eut dit d'une troupe de preux montant à l'assaut de quelque cite sarrasine, avec, au dessus des têtes, les centaines de boucliers éployés formant la tortue.

* * *

A la fin lassée, la bande revint lentement vers le quartier latin. Tête basse, la rage au cœur, chacun avait repris son rang. On parla de gagner la cité, de faire devant la préfecture de police un charivari monstre. Mais comme on débouchait de la rue de la Harpe, et qu'on traversait la place Saint-Michel, voilà que de partout, du refuge qui est en face de la fontaine, de la place Saint-André des Arts, du quai Voltaire, une nuée d'agents tomba sur eux. Ceux-là faisaient partie des brigades centrales; c'étaient des hommes très grands

et très forts qu'on gardait en réserve pour les batailles de la rue. Vieux soldats, ils dispersaient un attroupement comme on enfonce un bataillon ennemi. Tous ensemble, avec un élan joyeux, ils se ruèrent en avant, les poings fermés. Alors, pendant quelques minutes, ce fut une bagarre inexprimable : les jeunes gens surpris fuyaient dans tous les sens ; la colonne, coupée en deux, se dispersait en mille tronçons. On vit, pendant un instant, des groupes tourbillonner au milieu de la chaussée, des bras s'élever et s'abattre ; puis un galop commença, un galop de bêtes affolées.

Cependant Claudette avait perdu une fois encore le bras du vicomte ; éperdue, elle courait vers le danger, vers le pont au Change!... Soudain elle sentit une main énorme s'abattre sur elle : un ricanement éclata à son oreille et elle était prise, prise comme un moineau palpitant, quand une masse noire passa, rapide, entre elle et l'agent qui l'appréhendait.... Et, dans un rêve, elle vit son persécuteur, un colosse, bousculé à l'improviste, chanceler et s'abattre ; elle ferma les yeux, fut soulevée, emportée, et se réveilla, comme par enchantement, à la terrasse du café du Palais, derrière les tables, sauvée !

La place entretemps s'était vidée en un clin d'œil; à peine apercevait-on encore des escouades de gardiens de la paix emmenant leurs prisonniers avec des bourrades.

Autour de la jeune femme Roumeyrac et ses amis se retrouvaient tous, essouffés par la course. Devant elle Farjeol souriait, montrant ses dents blanches, caressant sa belle barbe soyeuse. « C'est toi qui m'as sauvée! » cria Claudette, émue jusqu'aux larmes, et d'un élan irraisonné elle lui sauta au cou... Il la reçut sur sa poitrine large, et, cambrant le torse, longtemps, la tint soulevée à la force des poignets, comme en triomphe.

Adhémar avait disparu...

* * *

Les camarades menèrent cette nuit-là grand tapage. Petit-à-petit, les bandes s'étaient reformées, les *bandes*, ces associations d'étudiants qui forment sur la rive gauche comme de grandes familles, comme de petits clans disciplinés.

On s'en fut dans plus de vingt brasseries. Claudette, au bras de Farjeol, riait à pleine gorge. Une chose pourtant la troublait: deux

ou trois fois elle venait d'apercevoir le vicomte Adhémar qui les suivait, rasant les murs.

Fatalement on s'échoua au Bas-Rhin : l'établissement semblait un quartier général, regorgeait de monde. Il fallut une patience énergique pour se faire faire place. Dans le bourdonnement général, des conversations montaient; les vieux, avec des sourires d'orgueil, narraient les rixes épiques d'avant la guerre, montraient les sergents de ville de l'empire, avec leur barbiche rébarbative, le tricorne de travers, chargeant les étudiants libéraux du bout de leurs longues épées...

Soudain Claudette essaya de se cacher dans la foule : de nouveau elle avait reconnu son ancien protecteur qui, de loin, lui faisait des signes. Roumeyrac avait vu son geste, il voulut sauter sur le vicomte : pardieu celui-là tombait bien en une surexcitation pareille ! Heureusement Farjeol retint son ami : l'affaire le regardait, disait-il. Pendant la discussion, Adhémar s'éclipsa.

Et le vacarme avait repris : des chanteurs scandaient les paroles en frappant du poing sur les tables. Des gens se criaient dans l'oreille sans pouvoir se faire entendre. Des chansons

nationales s'élevèrent : les Vendéens entonnèrent l'hymne de Charrette, puis les Basques l'air du Canigon. Tout le monde se leva ; on choquait les verres : « A demain notre revanche ! cria-t-on. Mort aux souteneurs ! » Il semblait qu'un vent de fureur eut secoué tous ces jeunes hommes, assoiffés de vraies batailles.

Quand on les mit à la porte, Farjeol aida ses camarades à s'empiler dans le fiacre d'un maraudeur : ils voulaient finir la nuit aux Halles. Mais les amoureux, malgré les plaisanteries, partirent au bras l'un de l'autre, très vite.

Au boulevard cependant la jeune femme eut faim ; ils entrèrent dans une pâtisserie ouverte encore. La capricieuse fit la moue devant les gâteaux et les sandwiches. Il y avait, sur une planche, une boîte de biscuits oubliée depuis des années peut-être, une boîte surannée, ridicule, en carton rose, avec dessus un petit tourniquet pour jouer les friandises : Claudette la voulut tout de suite et l'emporta....

Dehors la file des voitures de maraîchers qui descendait sans fin des hauteurs de Montrouge et de Sceaux laissait après elle, entre les maisons, l'odeur grisante des champs dévalisés.

Trois mois se sont écoulés. Dans sa petite chambre maussade, Farjeol pioche son examen de fin d'année. Il feuillette nerveusement ses livres de droit et, de temps à autre, va battre distraitemment quelque marche sur les carreaux sâlis de brume. Dehors, depuis tout le soir, tombe l'insupportable pluie de nos étés d'à présent.

Fargeol travaille. Parfois il lève les yeux complaisamment vers une planche accrochée au mur où se voit toujours la boîte de biscuits surannée et ridicule. Et chaque fois un sourire lui vient à la regarder : songe-t-il alors à cette petite folle, exquise et coquette comme une marquise d'autrefois et qui gîta — pendant trois jours à peine — chez lui, il y a longtemps déjà.

Farjeol est pressé par le temps : dans une semaine tout au plus l'examen : Farjeol travaille. Mais voilà que dans l'escalier sonore du vieil hôtel, un bruit vient jusqu'à sa chambre et lui fait prêter l'oreille. C'est, au long des marches, le froufrou d'une robe de soie, et, dans le corridor carrelé, le tapotement saccadé d'un pas de femme.... La porte s'ouvre brusquement; une ombre apparaît sur le seuil.... Grand Dieu, c'est Claudette ! ...

Oui, c'est bien elle, toute rose et souriante encore, mais dans quel état la pauvre mignonne, toute trempée et fripée comme un oiseau après l'orage!... Elle a toujours une belle robe printanière à fanfreluches, mais à chaque mouvement il s'échappe des plis, des volants, un ruissellement d'eau pitoyable.... Elle a toujours un coquet chapeau couvert de plumes, mais défrisé par le vent, déformé par les rafales.... Pour unique abri, elle tient à la main une ombrelle qui fut jadis de soie gorge de pigeon sans doute, et qui maintenant est flasque et noirâtre, traversée de toute l'eau de l'averse!...

Et Farjeol s'étonne en souriant, et se moque un peu : comment, elle ose venir dans un semblable équipage?... Quel démon lui fait affronter ce déluge? Elle qui jadis — et ce fut un motif de leur brouille, — prenait des sapins pour traverser, les jours de soleil, la place Médicis!... Mais la jeune femme embarrassée et fâchée presque, conte rapidement une histoire de rupture avec un dernier amant... Elle est partie dans un coup de tête... A-t-elle eu tort, ajoute-t-elle, câline, d'espérer de lui un amical asile.... Qu'il parle franchement.... Faut-il

qu'elle s'en retourne?... Et l'étudiant, ému, au lieu de répondre, la prend sur sa poitrine, la cajole comme une enfant qu'on veut consoler.

« Les biscuits! Tu les as toujours! Oh! donne-les moi, je t'en prie! » s'écrie-t-elle tout à coup, en battant des mains. Lui tend le bras complaisamment et Claudette, sur ses genoux, fait sauter le couvercle intact encore.

La boîte est demeurée pleine. Elle l'a vite oubliée et n'a guères songé à l'ouvrir, une fois rentrée et serrée près du jeune homme lors de leur première nuitée d'amour. Mais cette fois elle prend un biscuit, puis deux, puis trois avidement.... Farjeol la gronde tendrement: elle ne l'aime plus sans doute: il y a trois mois elles ne songeaient guère à de telles friandises, ses lèvres gourmandes de baisers!... Traîtreusement il la baise dans les frisons du cou; mais elle, chatouillée, l'écarte avec douceur, puis à voix basse, dans l'oreille, la bouche pleine: « Je t'en prie, laisse moi, murmure-t-elle; depuis deux jours — il ne faudra jamais le dire! — depuis deux jours je meurs de faim!... »

L. DE COËNE.



MOI.

JE ne comprends pas pourquoi je n'ai pas plus de succès. Je suis toujours correctement habillé et vous ne trouverez pas dans toute l'Université un étudiant qui ait un pantalon plus à la mode que moi. Mes souliers sont carrés, mes gants brun pâle, ma canne genre directoire. Ma veste courte laisse voir un gentil petit derrière que fait l'admiration des personnes de goût. Une cravate, forme régates, entoure un col droit, un col manchette qui dénote l'homme sérieux, l'homme d'esprit. Mes cheveux bien peignés sont séparés par une ligne extrêmement régulière. Et cette tête

remarquable est surmontée d'un petit chapeau rond, brun pâle, couleur de mes gants. Car pour rien au monde je ne voudrais mettre cette sâle casquette, ce misérable torchon, que, seule, la voyoucratie de l'Université continue à porter sous prétexte de rester fidèle aux vieilles traditions.

Les vieilles traditions ! Tenez, ce mot me rend hilare. Vouloir qu'on fasse comme les anciens, sous prétexte qu'ils faisaient bien, est il une opinion plus sotté ! Jadis, quand il fallait organiser un concert, un banquet, une société, on consultait les vieux ; ils avaient une certaine expérience. Tout allait mieux, nos sociétés étaient prospères, disait-on, mais qu'est ce que ça nous fait ? Et puis, on se connaissait l'un l'autre ; on se réunissait, on déambulait ensemble, on s'amusait, paraît-il, et si l'on rencontrait son compagnon, on venait lui serrer cordialement la main, le sourire aux lèvres, l'amitié dans le cœur. On voyait encore de ces généreux élans — triste aberration d'esprit —, des rires francs, ouverts, une gaîté partagée, de la poésie, de la jeunesse enfin !

Ah ! qu'on était bête et qu'on était enfant. Quoi, parce qu'on voit un jeune homme tous

les jours au cours, qu'on lui parle quelquefois dans une rue peu fréquentée, devrait-on le saluer quand on n'a pas besoin de lui? Et cette amitié, le vilain vice que le progrès a heureusement supprimé. Notre siècle est au dessus de tout ça et nous avons tout changé : depuis six mois que je suis à l'Université, j'ai déjà réglé trois concerts d'étudiants, organisé deux banquets; je me suis occupé absolument de tout ce qui se passait dans la vie universitaire, tout en faisant prévaloir toujours mon idée; j'ai écrit dans toutes les publications d'étudiants, je suis candidat pour la commission de toutes les sociétés, et l'on vient de me nommer portedrapeau-adjoint dans un cercle de jeunes « *officieux* » comme moi, cercle que j'ai formé et qui compte déjà cinq membres. Oui, voyez vous, je suis un homme posé, sérieux, diplomatique. Mon système est d'ailleurs bien simple. Je divise mes *amis* en deux classes, les premiers à qui je donne raison, et les seconds à qui j'en impose; ceux qui me tolèrent et ceux que je tolère. Hier, par exemple, j'étais avec des jeunes gens de la seconde catégorie; je faisais semblant de tout savoir; un blanc bec me répond et me met au pied du mur. Un autre

n'aurait su quoi dire; mais, moi, je me mis à rire de mon interlocuteur et je me moquai si bien de lui, qu'il me donna raison. Je ris encore de ma présence d'esprit et de ma supériorité et comme je le disais en commençant, je ne comprends pas pourquoi je n'ai pas plus de succès.

Moi.

Pour copie conforme :

AUGUSTIN MOËLCAMP.





CANTIQUÉ POUR ROSINE.

Voici de longs instants, qu'assis tous deux auprès des vitres enflammées des lueurs dernières du couchant, tu promènes l'alerte fantaisie de ta parole sur les choses, comme un archet sur de fines cordes, tandis que je reste silencieux et morne, les regards perdus dans le fauve incendie. Je ne perçois plus que la musique de ta voix et je perds le sens des paroles; quand éclate ton rire comme un vol perlé de légères castagnettes et que, surprise de mon mutisme, tu me demandes: « Pourquoi ne dis-tu rien? », je te répons: « Parce que j'écoute. »

Tu essaies encore de lutter contre l'envahissant silence, comme lutte un crépusculaire

horizon, mais bientôt tu t'abandonnes, et toi, enfant si peu rêveuse, tu rêves et tu *écoutes* aussi.

Rosine, ta tête pâle qu'étoilent de grands yeux pleins d'ombre, va s'éteindre dans les ténèbres grandissantes du soir ! Tandis que l'aphonie de la nuit naissante nous gagne, entends-tu la rumeur nouvelle, la rumeur étrange de mes désirs monter à toi comme une mer, et caresser ta beauté comme une douce plage ? Perçois-tu le flot montant qui heurte à coups sourds mon cœur qui tremble ?

— Oh ! Rosine, il me semble que mes yeux s'éclairent du reflet de l'orage intime, qu'ils percent la double nuit de ta robe et des cieux et que ton corps, ton corps ineffable m'apparaît !

Rosine, ton corps me tente comme un mystérieux enclos, où s'épanouissent, en les ténèbres doubles du feuillage et de la nuit, de pâles roses nocturnes, que décèle leur âme parfumée et errante.

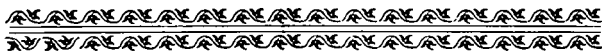
Ton corps palpitant en la nuit lourde de ta robe, ton corps pâli loin de la lumière et du jour, en des ombres inviolées, ton corps est une rose nombreuse, Rosine !

Mes yeux distinguent sa frissonnante pâleur ;

ils caressent les roses jumelles de tes seins, devinent la douceur des roses blanches, le mystère des roses noires, l'ivresse des roses pourpres.

— Rosine, enfant délectable, me laisseras-tu *ce soir* m'enivrer des roses rouges de ta bouche, caresser les grandes roses de tes épaules, froisser celles de tes seins; me laisseras-tu croire quelque instant à la possession de ton être, furtif comme un oiseau, insaisissable comme un parfum; laisseras-tu penser que j'ai respiré ton cœur, rose lourde, Rosine?





L'AÏEULE.

*A*ssise près de l'âtre aux timides rougeurs,
Sous les rayons tremblants d'une lampe fumeuse,
L'aïeule élève aux cieus ses longs regards songeurs.

*Elle ouvre quelquefois d'une main fiévreuse
Un missel dont l'usage a jauni les feuillets,
Et dit, les yeux en pleurs, une oraison pieuse.*

*Et tandis qu'elle étend ses pieds sur les chenêts,
Deux enfants, pâles fleurs que l'amour fit éclore,
Traînent sur le tapis leurs innocents jouets.*

*Pourquoi dans ses vieux jours veut-elle plus encore
La vieille? Et pourquoi pleure-t-elle quand ses mains
Bénissent leurs deux fronts joyeux comme l'aurore?*

Parce qu'elle est grand'mère et qu'ils sont orphelins.

novembre 1887.

ARTHUR DUPONT.





GENTBRUGGE A T T R A C T I O N S .

I.

La Place d'Armes — à Gand — un dimanche de juin: parmi les fleurs coquettement étalées sous les rangées d'arbres, se presse la foule riante et bigarrée. A gauche, à l'ombre, les « privilégiés », marchant en rangs serrés, compacts et presque réguliers en deux courants opposés; — autour du kiosque, les « dilettanti » de toutes classes, ceux qui ne viennent pas là pour voir ou être vus, mais pour se délecter de la bonne et saine musique qui adoucit les mœurs; — puis, dispersés, les indifférents, les vrais promeneurs, se coudoyant, se heurtant en un large remous, qui

s'étend sur toute la plaine. — Et de là-haut, au balcon du Café Pierre, quarante membres de « la Générale » — au moins — vous contemplant, paisibles bourgeois de Gand!

Au dessus des têtes cependant, se dresse une pancarte portée par un sérieux commissionnaire, qui provoque sur son passage un vif mouvement de curiosité. « *Ter gelegenheid der Gentbrugsche kermis, luisterrijke bals* », — *A l'occasion de la kermesse de Gentbrugge, bals brillants*, — lit-on en gros caractères sur la petite affiche vert-pomme.

Et c'est, quand le porteur impassible traverse un essaim de fillettes endimanchées, un long frémissement, un échange de regards envieux sur les toilettes les plus pimpantes et les plus fraîches. Puis viennent les rangées d'Étudiants réjouis, se donnant des airs de flâneurs dans leurs habits de fête... La pancarte ne les laisse pas indifférents non plus : ah ! que non ! les visages s'illuminent, et les propos se croisent vifs et guillerets.

Tout doucement, sans tapage, les rangées d'Étudiants traversent les essaims de fillettes, glissant à l'oreille un bref « A ce soir ! » Les œillades s'échangent furtivement entre vieilles

ou jeunes connaissances, et c'est le cœur joyeux, plein d'espoir, que toute cette jeunesse quitte la Place, après que s'est éteint le dernier écho de la discrète harmonie ou de la stridente fanfare.

II.

« A ce soir! » — Et dès cinq heures, la longue rue qui mène au faubourg de Gentbrugge, est sillonnée de promeneurs, jeunes gens et jeunes filles surtout, parfois accompagnés de la famille entière : frères, sœurs et parents, braves négociants qui vont... surveiller l'entrée « dans le monde » de leur Fintje ou de leur Mietje.

De combien de débuts la modeste commune fut ainsi témoin! Que de gentes damoiselles en rupture d'atelier, s'y abandonnèrent pour la première fois aux charmes cadencés de la valse, et y savourèrent les douceurs du flirtage, — un mot qui viendra bien souvent sous la plume dans cette champêtre esquisse de kermesse flamande, si peu semblable aux classiques peintures de Teniers!

Le souffle citadin a passé par là et renversé

les tentes rustiques à l'ombre desquelles s'attablaient nos pères vidant les chopines, tandis que sur la prairie s'enlaçaient les couples; gars vigoureux et paysannes rougeaudes.

Ici de beaux messieurs, portant veston et chapeau, — mon Dieu ! on en voit même qui sont gantés ! — sautillent avec des filles ayant fines bottines et bonne... « tournure ». (Honni soit qui mal y pense !)

Dans les auberges de l'endroit se réfugie la joie : « L'Aigle », « Le Faucon », — toute la famille des Rapaces ! — se disputent la jeunesse, sans compter que « Le Chien noir » lance de loin les... — oh ! ce ne sont pas tout à fait des aboiements ! — les... sons que soufflent quatre musiciens dans des instruments de cuivre, qui ne connurent jamais l'accord parfait. A l'entrée, les tonnelles du « Palmier » demandent les ombres du soir pour cacher de doux mystères, et « le Garde-civique » attend la clientèle, l'arme au pied, plus loin, près du cimetière...

Dans ce grand concert d'insouciance allégresse, elle jette une note triste, la vaste plaine, hérissée de croix, solitaire en ce jour de folie et dont nul ne pousse timidement la grille

entrebaïllée, tandis que la cloche de l'église tinte ses coups monotones pour annoncer le Salut, et que la voix tremblante d'un aveugle demande la charité ...

III.

La fête bat son plein à présent; la nuit tombe et les salles de danse sont trop petites pour tous ceux qui s'y entassent. C'est que malgré la concurrence entre les établissements rivaux, les droits d'entrée sont uniformément réduits à leur plus infime valeur : moyennant quelques sous et sa bonne mine, on pénètre dans le sanctuaire, et sur la présentation du ticket noirci, sâli, que l'on délivre à la porte, on se voit servir en outre la traditionnelle chope d'Uitzet, — purifiée sans doute pour la circonstance !

Alors, sur la pelouse, sur un léger plancher improvisé à la hâte, ou dans une salle presque close, les jouvenceaux dansent avec les jouvencelles. Et parmi eux, que de sérieux enfants de l'Alma Mater, devenant les « joyeux escholiers » de Rabelais !

Un quadrille ! La ritournelle l'annonce ; les couples sortent des profondeurs des tonnelles et s'avancent en gambadant. Là-bas, dans la salle de devant, dans l'estaminet proprement dit, où sont les parents, gardant les mantilles et les chapeaux épars sur les tables parmi les verres à demi vidés, — là-bas, sont deux jolies blondes à l'œil vif, au visage pur et rose, couronné de boucles frisottantes. Elles sont seules. Deux alertes étudiants fendent les rangs et, du plus gracieux sourire dont un quart d'Ingénieur et une moitié d'Avocat sont capables : « Mesdemoiselles, pouvez-vous nous accorder le quadrille ? » — « Oui, Monsieur, » répondent simplement deux voix qui font tressaillir d'aise nos deux copains.

Et la danse les emporte : les « figures » les éloignent, les rapprochent, tandis que, rieuses, les jolies blondes tourbillonnent.

— « Ah ça ! Mademoiselle, hasarde le plus jeune de leurs cavaliers, — vous êtes bien gaie aujourd'hui ? »

— « Pardon, Monsieur. »

— « Et vous êtes tous les jours ainsi ? »

— « Pardon, Monsieur. »

— « Alors, vous êtes triste, de coutume ? »

— « Pardon, Monsieur. »

— ? —

Et de nouveau ils s'élancent légèrement.

— « Vous dansez à merveille, mon enfant, » dit l'autre qui jusqu'alors se contentait d'admirer sa compagne.

— « Ne sais pas.... Monsieur. »

— « Comment ! vous ne savez pas ? mais je vous le dis, moi qui....

— « Monsieur, ne sais pas le fr....

— « Alors soit ! vous dansez très bien et vous ne le savez pas ! — Etes-vous seule ici ?

— « Comprends pas ! » —

O déception ! La polka finale lestement enlevée, il faut abandonner ces charmantes flamandes, et les deux garçons, enfants de la Wallonie, s'en vont, maugréant et pestant.

— Et la tienne, que t'a t-elle dit ?

— Moi, elle m'a dit : « Pardon, Monsieur. » —

Encore un peu et ils demanderaient des lois obligeant toutes les jolies filles de Flandre à connaître les deux langues !

Plus heureux semble cet autre, qui se trouve accoudé au comptoir depuis le commencement du bal ; reluquant la jeune « baesine », qui lui a promis une danse... « tantôt », — le

brave attend, payant son admiration en beaux deniers sonnants....

Et toujours les schottisch succèdent aux mazurkas; l'orchestre s'essouffle, et tout à coup au milieu de chaque danse, s'arrête : les têtes, qui tournaient avec les valseurs ne s'arrêtent pas aussi instantanément, et les couples s'entremêlent au hasard des chutes... Un des musiciens, en manches de chemise et le gilet large ouvert, descend du prosaïque jubé où il se trouve perché, et fait la ronde auprès des cavaliers pour leur réclamer le prix de son labeur.

Tandis qu'avant la reprise le calme règne ainsi dans la salle surchauffée, de sonores éclats de rire retentissent, et voici faire irruption toute une bande : une belle enfant aux yeux noirs s'élançe, coquette et gracieuse, et tout aussitôt la foule des innocupés suit ses pas. C'est Chose, la Parisienne, une bonne connaissance de tous... et qui parle le français ! Elle enlace au hasard un de ses favoris et, le quittant soudain, en choisit un autre pour ne pas faire de mécontents.

Sans souci de l'heure qui s'avance impitoyable, entraînés par les rythmes toujours renais-

sants, les « joyeux Étudiants » s'esbaudissent; pendant que d'autres, — je ne les ai jamais compris, ceux-là! — les regardent en fumant philosophiquement leur pipe, et raillant de temps en temps les mésaventures des amis...

IV.

Cela dure tard, très tard, et le retour est bien gai, à la clarté de la lune, ou peut-être de l'aube naissante : on prend alors le chemin des écoliers, à travers les buissons : — tous les chemins conduisent à Gand.... —

Et c'est comme la dernière fusée de joie de l'année Universitaire, cette kermesse de Gentbrugge: quelques jours plus tard les « joyeux Etudiants » regagneront leurs pénates, sans suivre cette fois le chemin des écoliers!

E. W.



UNE RÉPARATION

COMÉDIE EN I ACTE ET EN PROSE

A mon ami et critique

JOSEPH DE SMET

FR. ELL.

PERSONNAGES :

LAURENT FERRIÈRES. — 24 ans.

MONSIEUR DE SAINT-GIRONS. — 60 ans.

CLAIRE DE SAINT-GIRONS, sa fille. — 18 ans.

FANNY DE CRY. — 24 ans.

JULIETTE NEVAL. — 20 ans.



La scène chez les parents de Juliette, le soir de ses nocés.



UNE RÉPARATION.

Un petit salon très garni. A gauche, encombrement de petits meubles, plantes décoratives, etc. A droite une porte ouverte donnant sur les salons de bal. Deux fauteuils près d'un guéridon sur le devant à gauche.

SCÈNE I.

LAURENT, CLAIRE, *tous deux en grande toilette de soirée.*

LAURENT (*il vient d'entrer dans la salle en donnant le bras à Claire*).

N'est-ce pas qu'il fait meilleur ici ?

CLAIRE.

Excellent.

LAURENT.

La chaleur dans les salons est insupportable ce soir ; et cette foule, ce brouhaha !... (*Changeant*

de ton) Mais dites-moi, tenez-vous beaucoup à danser cette valse que vous avez bien voulu me réserver ?

CLAIRE.

Nullement... Je serais même fort heureuse de me reposer un instant et de causer avec vous... car vous causez, vous.

LAURENT.

Comme vous voudrez ! Mais d'abord asseyons nous. (*Indiquant les fauteuils*) Voilà deux fauteuils qu'un bon génie a certainement préparés pour nous. (*Ils s'assient. Un silence*).

CLAIRE.

Eh bien ?

LAURENT.

Eh bien ?

CLAIRE, *souriant*.

Mais vous ne dites rien !

LAURENT.

Vous êtes drôle ! Que voulez-vous que je vous dise ? — Faut-il que je vous parle chiffons, bijoux, toilettes ? En ce cas, permettez-moi de

vous féliciter : votre robe de ce matin était la merveille de la noce.

CLAIRE, *très simplement.*

Mon Dieu, ce n'est pas moi qui l'ai faite. Dites cela à ma couturière... que vous connaissez peut-être ; on dit que vous les connaissez toutes !

LAURENT.

Qui dit cela ?

CLAIRE.

Que sais-je !... Une de mes petites amies sans doute. — Il en est qui sont très méchantes, vous savez !

LAURENT.

Oui, je sais cela. La méchanceté a son charme du reste : Comme l'impertinence, elle est le ridicule des sots, et la grâce des gens d'esprit !... Tenez, nous n'avons rien à faire, si nous disions un peu de mal des autres.

CLAIRE.

Fi donc !

LAURENT, *sans intention.*

Bah ! vous êtes meilleure que je ne le croyais !

CLAIRE, *souriant.*

Merci... Si je vous disais cependant que vous valez moins encore qu'on ne l'assure !

LAURENT.

J'ai donc bien mauvaise réputation ?

CLAIRE.

Détestable!... Demandez plutôt à Mathilde!..

LAURENT, *avec un petit sourire.*

Oh! Mademoiselle de Laval!.... (*Délibérément*) Et vous partagez ces idées ?

CLAIRE, *avec simplicité.*

Eh bien, non!... J'ai toujours hésité à vous croire un monstre ; j'ai même.... très discrètement interrogé quelques personnes à ce sujet,... Madame de Cry, entre autres.

LAURENT, *vivement.*

Vous connaissez Madame de Cry ?

CLAIRE.

Un peu, oui.

LAURENT.

Et que vous a-t-elle dit, Madame de Cry ?

CLAIRE.

Que vous êtes beaucoup meilleur qu'on ne le croit, beaucoup meilleur que vous ne le croyez vous même. (*A ce moment du dialogue, un laquais entre avec des rafraîchissements. Claire et Laurent prennent chacun une tasse de thé.*) Vous vous amusez, paraît-il, à jouer au méchant homme, comme on fait croquemitaine pour effrayer les petits enfants. Et ce jeu vous amuse tellement, que vous avez fini par vous croire très mauvais.... Elle m'a dit aussi que vous aviez eu un grand chagrin.

LAURENT, *du bout des lèvres.*

A-t-on le loisir d'avoir des chagrins, à notre époque ?...

CLAIRE, *après un moment.*

Elle vous aime beaucoup, Madame de Cry !

LAURENT.

Je crois.... oui...

CLAIRE.

Et vous ?

LAURENT, *d'un air détaché.*

Oh ! moi !

CLAIRE.

Voilà votre mauvais caractère qui reprend le dessus. J'ai bien vu cependant que vous aimiez beaucoup Madame de Cry.... C'est une de vos amies d'enfance ; et même, n'a-t-on pas parlé jadis de votre mariage ?

LAURENT.

Quelle sottise ! J'ai vingt-quatre ans, j'en avais vingt-deux à cette époque : se marie-t-on à vingt-deux ans, nous du moins ?... Vous même Mademoiselle, qui êtes cependant si bonne et si sensée, consentiriez-vous jamais à épouser un homme qui n'eût pas ses vingt-sept ans accomplis, une position bien stable, qui ne fût au moins préfet, s'il est dans l'administration, ou conseiller, s'il siège au Palais, ou capitaine, si c'est un soldat, ou.... académicien, s'il écrit ?... C'est à dire un homme sérieux, dûment assis ou gradé, avec quelque expérience en plus, et quelques cheveux en moins, ce qui ne nuit en rien, paraît-il.... Votre ménage sera très calme, votre bonheur régulier, — sans amour,

par exemple, mais on s'en passe si bien par le temps qui court, — et puis on ne peut exiger trop. Vous aurez pour votre mari une amitié solide, une estime complète, car vous le choisirez homme d'honneur et de talent, j'en suis sûr... Et vous serez très heureuse. (*Sur un mouvement de Claire*) Vous paraissez en douter, Mademoiselle? Ce que je vous dis est bien simple et bien vrai cependant! Ce qu'on est convenu d'appeler l'amour est une chose vieille et usée, que notre époque d'innovations a mise au rancart... Ne vont plus l'y déterrer que quelques poètes, — les pauvres! — car ils font l'effet, voyez-vous, de ces bons vieux qui se permettent une valse allemande, le soir de leurs noces d'or. C'est touchant ou ridicule, comme vous voudrez....

CLAIRE, *tristement*.

Vous êtes très méchant, décidément, et vous me faites beaucoup de peine. Vous avez eu des chagrins qui vous ont aigri.... L'amour, une illusion? C'est peut-être vrai, puisque vous l'assurez. Mais pourquoi me dire ces choses? Laissez leurs rêves aux jeunes filles, c'est encore ce qu'elles ont de meilleur.

LAURENT, *un peu railleur.*

Vous croyez ?

CLAIRE.

Oui, vraiment. C'est si bon de croire, c'est si bon de rêver ! Vous autres jeunes gens, vous nous prenez sans doute pour de petites poupées bien sottes, et sans conséquence, uniquement occupées de nos robes et de nos chiffons. Mais nous réfléchissons aussi parfois. Il est tant de choses que nous ne comprenons pas, et nous pensons alors, nous essayons de savoir. Elles vous feraient rire, sans doute, ces pensées de jeune fille, car vous avez beaucoup vu, beaucoup lu, m'a-t-on dit, vous êtes un puits de science, quoique très mauvais étudiant, n'est-ce pas ? Et cependant vous êtes un grand rêveur. L'autre jour encore, quand on est venu nous annoncer la mort de ce pauvre Jacques, notre garde-chasse, vous êtes resté pendant tout un quart d'heure absorbé dans de tristes pensées ; — et même j'ai su depuis que vous aviez envoyé des secours à sa veuve, ce dont je vous remercie bien sincèrement... Donc vous songez aussi, vous ! Pourquoi voulez-vous alors

que nous autres qui ne savons rien, à qui l'on ne dit rien, nous ne tâchions point de nous créer des idées sur les choses, nous ne faisons pas nos petits rêves, nos petits projets? C'est si doux.... car on rêve tout ce qu'on veut rêver.

LAURENT.

Oui, le monde est si mauvais, qu'il fait bon parfois vivre en dehors de lui. Et puis, qui sait? Malgré votre... ignorance, — ou même à cause d'elle, — vos idées valent peut-être cent fois mieux que les miennes.... Mais dites-moi, à quoi pensez-vous à vos heures de rêverie?

CLAIRE.

... A tant de choses!... (*riant*) mais vous êtes très curieux!

LAURENT.

Oh! de l'intérêt, je vous jure! A quoi pensiez vous par exemple à l'église, ce matin, tandis que toutes vos compagnes de la suite riaient et jasaient autour de vous, et que la mariée même, sur son prie-Dieu de velours rouge, semblait bien peu émue.... Vous aviez l'air si grave que je vous ai cru quelque chagrin. (*Il prend les deux*

tasses vides sur le guéridon et va les déposer sur la cheminée. Puis il redescend lentement et reste debout pendant le récit de Claire).

CLAIRE.

Oui, j'étais triste : la gaieté des autres me fait parfois de la peine, — c'est mal n'est-ce pas? — Mais figurez-vous qu'à la porte de l'église, j'étais derrière Juliette — (qu'elle était jolie sous ses voiles blancs!). Or, tandis qu'elle attendait que le cortège se mit en route vers le chœur, je vis une jeune fille s'approcher d'elle très doucement et passer légèrement la main sur sa robe. C'était une petite ouvrière, une blonde, toute bouclée, très pauvrement vêtue, mais fraîche comme une rose. Elle examina curieusement l'étoffe pendant une seconde. — « C'est bien beau? » lui demanda une amie. — « Oui, » répondit-elle avec un gros soupir; et je vis qu'elle avait du chagrin.... Peut-être, me suis-je dit, cette enfant se marie-t-elle un de ces jours, et n'aura-t-elle à mettre que la modeste petite robe qu'elle porte à présent !.... Et je me suis bien promis, quand je me marierai — car nous nous marions toutes n'est-ce pas? — de ne mettre ce jour-là

qu'une toilette très simple, toute unie, pour ne point faire de peine à ceux qui me verront passer. C'est à cela que je rêvais, pendant que vous me regardiez ; et je pensais que ceux qui m'aiment, me trouveraient aussi bien dans une robe de mousseline blanche, qu'en toilette de satin....

LAURENT, *avec une gravité émue.*

Ceux qui vous aiment, Mademoiselle, vous aimeront toujours !

CLAIRE.

Merci. Vous êtes très bon pour moi, Monsieur Laurent ; vous écoutez avec beaucoup de complaisance mon petit verbiage de jeune fille : Si vous voulez, nous causerons souvent. (*Un silence*) Mais j'entends la valse qui reprend ; on va venir me chercher.

LAURENT.

Avec qui dansez-vous ?

CLAIRE, *debout.*

Je ne sais pas... Voulez-vous voir ? (*Elle lui tend son carnet*).

LAURENT, *regardant.*

Monsieur de Berde... (*vivement*). Mais que vois-je, votre troisième valse n'est pas prise ?

CLAIRE.

Non ; j'ai promis à Juliette de venir l'attendre ici pour que je puisse l'embrasser avant son départ...

LAURENT.

Voulez-vous me donner cette valse, Mademoiselle ?

CLAIRE.

Oh ! je voudrais bien. (*Rieuse*) Mais voilà plus d'un gros quart d'heure que nous sommes ensemble !

LAURENT, *tenant toujours le carnet.*

Mon Dieu, je suis si peu compromettant !

CLAIRE, *très-doucement.*

Oh ! par exemple !

LAURENT.

Mettez, si vous le voulez, que je le suis tellement que cela revient au même !

SCÈNE II.

LES MÊMES, MADAME DE CRY.

MADAME DE CRY, *qui vient d'entrer dans le petit salon au bras de Monsieur de Berde, et a entendu les dernières paroles des jeunes gens.*

Donne-lui sa valse, Claire ! (*Elle l'embrasse*).

CLAIRE, *joyeusement.*

Volontiers !... A tantôt donc !

(*Elle quitte le salon au bras de M. de Berde*).

SCÈNE III.

MADAME DE CRY, LAURENT.

MADAME. *Elle a regardé partir Claire, puis s'est assise dans le fauteuil abandonné par la jeune fille. Après un silence, sérieusement :*

Seriez-vous amoureux, Laurent ?

LAURENT, *vivement.*

De qui ?

MADAME.

De cette enfant, mon ami.

LAURENT, *froidement.*

Vous vous trompez.

MADAME.

Je le regrette.

LAURENT, *s'asseyant.*

Que voulez vous dire ?

MADAME.

Que vous me faites l'effet de jouer un jeu dangereux. (*Sur un mouvement de Laurent*) Pardon, laissez-moi parler : Vous me dites que vous n'aimez pas cette petite ; je ne mets pas votre sincérité en doute : vous n'avez pas l'habitude de mentir. Mais vous prenez par contre celle de coqueter comme une jolie femme. Ce ne serait qu'un demi mal si vous saviez choisir vos.... victimes. Mais cette enfant ! vous vous jouez d'elle comme le chat de la souris.... le chat, c'est vous, par extraordinaire.... Je vous répète que c'est très mal.

LAURENT, *railleur.*

Vous voulez donc me livrer au gagaïsme perpétuel après m'avoir voué au célibat à vie ?

MADAME.

D'abord, je ne vous ai pas condamné au célibat... Quant à votre gagaïsme, Dieu me

garde de vouloir faire de vous un Joseph Prudhomme en habit noir. Mais au moins mon cher, sachez respecter la candeur quand il vous arrive de la rencontrer... Claire est une sensitive; c'est une enfant si bonne et si honnête que je m'étonne qu'elle ait pu vous inspirer autre chose que du respect... ou de l'amour, ce qui revient souvent au même.

LAURENT.

Mais je vous prie de croire que je n'ai nullement manqué de respect à Mademoiselle Claire de S^t Girons!

MADAME.

Il ne manquerait plus que cela! Ce que je vous reproche, c'est de coqueter avec elle. Eh mon Dieu, coqueter si c'est un besoin de votre nature, mais coqueter honnêtement du moins; coqueter avec Madame de Berde, qui ne demande pas mieux; avec la petite Mathilde, qui vous saute au cou; coqueter avec moi: ce serait intéressant et original; vous en verriez de drôles, je vous le jure! Mais elle!... Que feriez vous si je vous disais qu'elle vous aime?

LAURENT.

Vous vous moquez de moi?

MADAME.

Dieu m'en garde, il n'y a pas de quoi. Ce qu'il importe, c'est de prendre une décision. Quelles sont vos intentions, Laurent ?

LAURENT.

Je n'en sais rien Voyons, soyons de bon compte : Prouvez moi que je suis compromettant, c'est-à-dire que ma conduite vis-à-vis de Mademoiselle Claire peut avoir une conséquence quelconque ; que mes actes, mes paroles ont une valeur bonne ou mauvaise ; en un mot, que je suis quelque chose dans la société dont je fais partie, et je cours dès demain chez Monsieur de S^t Girons lui demander la main de sa fille. (*Mouvement de M^{me} de Cry*)... Car je suis tout disposé à épouser Mademoiselle Claire, le jour où je pourrai le faire sans folie ou sans ridicule... s'il en est temps encore !

Mais je ne suis pas compromettant : Les jeunes filles, aussitôt leur sortie de pension, sont considérées, — à tort ou à raison — comme mûres pour le mariage. Il est naturel après cela que tous leurs faits et gestes soient remarqués, discutés et blâmés s'ils le méritent. Mais nous

autres jeunes gens, nous avons un long stage à faire avant d'être seulement soumis à la critique du grand jury mondain. Je le disais tantôt: quelle serait la femme assez... assez... pour s'imaginer seulement qu'un homme de mon âge puisse être son mari ?

MADAME.

Celà dépend des femmes ; Claire....

LAURENT, *interrompant.*

Pardon !... Vous-même, m'avez-vous jamais pris au sérieux ? C'est que nous ne sommes dans le monde, nous autres, que pour la forme : nous n'avons aucune valeur marchande. Les fillettes de dix-sept ans nous regardent de très haut et semblent hésiter à nous accorder la valse que nous leur demandons. Car elles sont très fortes, ces petites, et trouvent avec raison que nous constituons un mauvais placement ; elles nous préfèrent encore les hommes mûrs... très mûrs..

MADAME.

Ils ont du bon !

LAURENT.

Vous voyez bien !... Que leur importe, en

effet, à ces banquiers en jupons, qu'on leur offre un cœur flétri, une âme vide, un désir de bourgeoisisme reposant, une réputation détestable parfois, si le gîte paraît cosu et l'avenir tranquille ?

MADAME.

C'est faux ! Nous souffrons beaucoup, au contraire, de ne pas rencontrer chez nos maris l'affection confiante et abandonnée que nous leur portons, quoique vous en disiez ! Leur amour, ils en sont les maîtres ; ils le modèrent ou l'éteignent comme on modère la flamme de cette lampe, en tournant au bouton. Nous autres, nous brûlons à toute flamme, ou nous ne brûlons pas. Car nous n'avons pas votre vieille expérience, Messieurs, et quand vous daignez venir à nous, nous n'avons eu ni le loisir, ni l'occasion de trouver la place du modérateur,... si toutefois nous en avons un, ce dont je doute !

LAURENT.

Des reproches?... Pailleron a dit à ce sujet que les jeunes cœurs sont comme les maisons neuves : ce ne sont jamais les vrais locataires qui sèchent les murs !

MADAME.

Oh ! je sais qu'il est convenu qu'un jeune homme a le droit de jeter son bonnet par dessus les moulins, de faire pas mal de fredaines, de dépenser sottement beaucoup d'argent, et d'essayer de l'amour, partout où il n'est pas !

LAURENT.

Par exemple!... Vous n'allez pas exiger, je suppose, que nous mettions une martingale à nos ardeurs de jeunesse, jusqu'au jour de cette majorité maritale qu'il a plu au monde de nous assigner?... Nous naissons tous avec une certaine dose... d'amour, qu'il nous faut brûler tant bien que mal !

MADAME.

Pour ma part, j'aimerais autant la dépenser à aimer une jeune fille du monde !

LAURENT.

Trouvez m'en donc une...

MADAME.

Et Claire ?

LAURENT, *railleur.*

Elle a dix-sept ans..... et je n'en ai que

vingt-quatre ! J'aurais l'air d'épouser ma grand'mère !

MADAME.

Ah ! vous m'exaspérez !

LAURENT.

Aussi, à quoi bon tout ce verbiage ? Quand vous aurez fait accepter votre doctrine, croyez-vous que les gens en seront plus heureux ? Les empêcherez-vous d'être ce qu'ils sont, c'est-à-dire faux, cupides, et si foncièrement mauvais qu'ils ne valent certainement pas la peine que vous vous donnez ? Et puis votre système pêche par la base, mon amie ; vous oubliez qu'on ne s'aime plus !... Non, croyez-m'en, ne cherchez pas à me mettre en tête des idées fort belles, sans doute, mais qui sont autant de notre époque que les souliers à boucles et les per-ruques à marteaux !... Aidez-moi plutôt à chasser cette pensée étrange que je sens germer en moi, depuis que je connais Mademoiselle Claire ; à savoir qu'il existe peut-être de par le monde des jeunes filles vraiment dignes de ce nom, pures et candides, et d'une chasteté si délicieusement troublante, que notre esprit se refuse à déchiffrer l'énigme qu'elles constituent pour

nous..... (*D'un air détaché*) Après cela ! ce n'est peut-être qu'une forme nouvelle de la perversité !

MADAME.

Ah Laurent ! Quel laid caractère vous vous donnez !

LAURENT.

Pardon, je suis absolument sincère... Et j'estime qu'il vaut mieux couper court à une discussion désagréable, pour vous comme pour moi ! Vous savez qu'elle ne nous mènera à rien... (*Un silence*). Voici du reste l'orchestre qui prélude, je vais retrouver ma danseuse. (*Amicalement*) A tantôt ?

MADAME.

A tantôt, oui !

Laurent s'incline et sort.

SCÈNE IV.

MADAME DE CRY, puis M^r DE S^t GIRONS.

MADAME DE CRY, seule.

Il est de fait que je lui dois une réparation ! Mais comment faire?... Vit-on jamais amoureux plus étrange ?...

DE S^t GIRONS, *entrant*.

Madame, permettez-moi de vous présenter mes respects.

MADAME.

Monsieur de S^t Girons !... Asseyez-vous donc un instant : j'ai quelque chose à vous demander... On vous dit homme de bon conseil, est-ce-vrai ?

DE S^t GIRONS.

On dit tant de choses !... Pour ce qui est d'un bon conseil !... Enfin, j'ai commis tant de bévues dans ma vie, que l'âge doit avoir fait de moi quelque chose de très-expérimenté. Voyons, qu'y a-t-il ?

MADAME.

Il s'agit de Monsieur Ferrières.

DE S^t GIRONS.

Et que vous veut ce Monsieur ?

MADAME.

Il ne me veut rien, au contraire. C'est moi qui veux le marier.

DE S^t GIRONS.

Vous ferez bien.

MADAME.

Pourquoi?... qu'y-a-t-il?...

DE S^t GIRONS.

Il y a, Madame, — vous pardonnerez à un vieillard qui vous aime beaucoup, de vous dire des choses qui seraient peut-être impertinentes dans la bouche d'un autre, — il y a, dis-je, que vous traitez trop Monsieur Ferrières en camarade. Une femme jeune, belle, spirituelle, — oh! vous êtes au dessus de toute critique, je le sais!... Mais une femme comme vous ne peut pas traiter de la sorte un étranger.

MADAME.

Mais Laurent est un ami d'enfance, voilà vingt ans que nous nous connaissons!

DE S^t GIRONS.

Raison de plus. Votre situation réciproque est un danger aux yeux du monde, et il ne vous est pas loisible d'aller à l'encontre de ses jugements. Croyez-moi, attendez pour cela que vos cheveux blanchissent, ce qui tardera longtemps encore, Dieu merci!... (*Un petit silence*) Maintenant, vous voulez marier Monsieur Ferrières, dites-vous?... Qui sait? Malgré sa

jeunesse relative, il est peut-être mûr pour le Grand-Œuvre. Il a beaucoup vu, ce jeune homme; on dit même qu'il a pas mal souffert. Est-il vrai qu'il vous ait beaucoup aimée jadis?

MADAME.

Je l'ignore, ou plutôt je ne l'ai jamais cru... (*Voyant sourire M. de S^t Girons*)... Mais vous en doutez?... Aussi vais-je vous raconter une petite histoire, à vous qui en connaissez tant. Elle vous amusera, j'en suis certaine.

DE S^t GIRONS.

Je vous écoute.

MADAME.

Voici : Il y avait « une fois » un jeune homme et une jeune fille; tous deux avaient vingt ans. Ils s'étaient fort bien connus, dans leur jeunesse, avaient souvent joué ensemble, s'étaient même parfois embrassés dans les coins ; cela se voit tous les jours. Après leurs années de pension, ils se retrouvèrent, elle, grande fille, lui, tout fier de sa moustache naissante..... On les vit ensemble, on les trouva bien. Leurs parents chuchottèrent avec leur maladresse habituelle, et résolurent de les marier..... dans quel-

ques années. Le monde eut connaissance de la chose, on en jasa pas mal ! Si bien qu'un jour la jeune fille prit son ami à part, et lui exposa tout franchement la situation. — « Enfin », lui demanda-t-elle, « que dis-tu du projet de nos parents ? » — « Mais... il me sourit assez », répondit le jeune homme, voulant être aimable. Mais elle, d'un ton sec : — « Eh bien, il ne me va pas du tout, à moi ! »

DE S^t GIRONS, *convaincu.*

C'était vous, cette jeune fille.

MADAME, *avec impatience.*

Ne m'interrompez pas ! — Le jeune homme releva la tête, assez abasourdi, mais fort heureux tout de même !

DE S^t GIRONS.

Il était bien dégoûté, ce Monsieur !

MADAME.

Mais la jeune fille, un peu effrayée de son audace, trouva nécessaire d'expliquer à son ami les raisons de sa conduite, et finit par lui avouer qu'elle avait... une petite préférence !

DE S^t GIRONS, *railleur.*

« Une petite préférence ! »... Mariez-vous après celà ! Et qu'advint-il ?

MADAME.

Il advint que nos deux philosophes se mirent en révolte ouverte. La jeune fille épousa l'homme de son choix, qu'elle adorait du reste...

DE S^t GIRONS, *goguenard.*

Oui, la petite préférence.... Et Laurent ?

MADAME.

Laurent continua la série de ses bêtises. Mais la plus monstrueuse qu'il fit jamais, fut de se croire, après cette scène, amoureux fou de sa ... complice, au point de se faire un violent chagrin à l'annonce de son mariage... (*Réveuse*) C'est pourquoi je pense que je lui dois une réparation.

DE S^t GIRONS, *railleur.*

Vous êtes bien bonne !

MADAME.

N'est-ce-pas ?.... Mais qu'importe!.... Le moment favorable me semble venu pour agir :

Laurent refuse d'épouser une jeune fille qui l'aime et que lui adore ; et cela, en prétextant un tas de raisons plus mauvaises les unes que les autres.

DE S^t GIRONS.

Et c'est là-dessus que vous me consultez ?

MADAME.

C'est là-dessus même !

DE S^t GIRONS.

Hum !... Voilà une question délicate !

MADAME.

Pourquoi donc ? Est-ce mon histoire de tantôt qui vous chiffonne ?

DE S^t GIRONS.

Au contraire !.... Nous avons eu tous une petite folie de ce genre, et c'est bien heureux. Il est tout naturel qu'à l'époque où le cœur s'ouvre, nous choisissons, dans notre monde, une jeune fille de notre âge, sur laquelle nous faisons en quelque sorte l'essai des sentiments qui naissent en nous.... (*Changeant de ton*) Tenez.... quand un professeur de violon donne ses premières leçons à un élève, pour lui

apprendre ses notes et lui délier un peu les doigts, il commence par lui mettre entre les mains un instrument de petite taille, bien mauvais, souvent, mais qui suffit amplement à l'usage auquel il est destiné..... Vous êtes, mesdemoiselles, notre premier violon !

MADAME.

Par exemple !

DE S^t GIRONS, *du même ton.*

Oui!... Nous nous permettons même de jouer une mélodie facile, un lied mignon de Mendelssohn ou de Mozart, que notre bel enthousiasme juvénile nous fait prendre pour un fulgurant concerto. Quand nous nous apercevons enfin de notre erreur, quand nous comprenons que tout cela n'est qu'une expérience à peine sérieuse, un grand chagrin nous envahit. Mais l'oubli ne tarde pas à venir; et si cette petite déception nous paraît si dure et si cruelle, c'est uniquement, Madame, parce qu'elle est la première.

MADAME.

Jé ne vous savais pas si profond psychologue !

DE S^t GIRONS.

Après cette épreuve, nous pouvons prendre un instrument sérieux, un Stradivarius sonore et vibrant, et nous en aller de par le monde risquer des gammes et des arpèges, moduler de tendres rêveries, ou égrener des pizzicatti sautillants. Il en est qui deviennent de véritables virtuoses.

MADAME DE CRY.

Ils sont rares.

DE S^t GIRONS.

Il en est aussi qui restent toute leur vie de misérables râcleurs.

MADAME.

Dans quelle catégorie rangez-vous Monsieur Ferrières?

DE S^t GIRONS.

Je le crois très fort.

MADAME.

C'est possible, mais il ne vaut rien. Trop de théorie, une correction académique; ni fougue, ni maëstria. (*Avec élan*) A nous autres, il faut le diable au corps!

DE S^t GIRONS, *goguenard*.

Ce cher Monsieur de Cry !....

MADAME, *l'arrêtant*.

Laissez mon mari, et revenez à votre théorie.
Vous êtes très amusant ce soir !

DE S^t GIRONS.

Voilà : après quelques années de variations et de cascades, cette fantaisie étourdissante ... et souvent fausse, commence à nous fatiguer. Nous nous apercevons que nous avons tourné dans un cercle... vicieux. Et nous cherchons maintenant à reconstituer la chanson facile qu'on nous apprit jadis, et dont la simplicité naïve vaut tout le reste, et plus encore !... Nous allons même, parfois, jusqu'à reprendre un violon d'enfant... Mais nous avons appris à manier l'archet : au lieu d'esquisser timidement la phrase sur la chanterelle, nous faisons cette fois vibrer toutes les cordes... (*doucement*) au point qu'elles nous sautent dans la main ! (*Soupirant*) Et c'est la fin de notre carrière artistique !

MADAME.

Quelle conviction !

DE S^t GIRONS.

Que voulez-vous ! Je fus un grand... amateur, jadis, et je puis me vanter d'avoir vaillamment tenu ma partie dans le concert général !..... Mais pour en revenir à notre débat, êtes-vous bien certaine que Monsieur Laurent ait subi cette transformation que je crois nécessaire ? Croyez-vous réellement qu'il ait fait son tour du cadran, et que le quart d'heure... de Rabelais ait sonné pour lui ?

MADAME.

J'en suis convaincue !

DE S^t GIRONS.

Du moment que vous l'affirmez !....

MADAME.

Quant à son prétendu pessimisme, il n'y a pas moyen d'être plus confiant, plus généreux que lui.

DE S^t GIRONS.

Hum !

MADAME.

Nous oublions l'hypothèse... concluante, où la jeune fille aimerait Laurent.

DE S^t GIRONS.

Nous oublions aussi la mère...

MADAME, *vivement.*

Inutile, il n'y en a plus!

DE S^t GIRONS.

Que voulez-vous dire?

MADAME, *d'un air détaché.*

Mon Dieu, Monsieur de S^t Girons, pour un homme de votre expérience!... Vous ne voyez donc pas que je suis en train de vous demander la main de votre fille pour Laurent Ferrières?

DE S^t GIRONS.

Ah! par exemple!

MADAME, *du même ton.*

Et que vous me l'accordez, qui plus est!

DE S^t GIRONS.

Permettez, permettez!

MADAME.

Eh bien, quoi?

DE S^t GIRONS (*longue hésitation*).

Rien!

MADAME, *avec élan.*

Noël, Victoire!.... (*doucement*) A quand la noce?

DE S^t GIRONS.

La noce?

MADAME.

Mais oui, la noce. (*Avec un effarement joué*) Vous comptez bien les marier dans toutes les formes, n'est-ce-pas?

DE S^t GIRONS, *ahuri.*

Dans quelles formes?

MADAME.

Décidément, le bonheur vous ahurit, Monsieur de S^t Girons..... (*Se levant*). Offrez-moi le bras, nous allons confesser Claire.

DE S^t GIRONS, *obéissant.*

Du diable si j'ai jamais cru, en venant à cette noce.....

MADAME.

Que vous en prépariez une autre, n'est-ce-pas?... Que voulez-vous, c'est contagieux.

DE S^t GIRONS.

Oui, Boccace a écrit là-dessus quelque chose de charmant...., que je ne vous dirai pas.

MADAME.

Vous ferez bien.

Ils sortent à droite.

SCÈNE V.

JULIETTE, *en toilette de voyage, puis* CLAIRE *et*
LAURENT.

JULIETTE, *entrant dans la salle par la gauche et cherchant.*

Personne ! Claire m'avait promis cependant de m'attendre ici pendant la troisième valse. (*Allant vers la porte*) Ah ! la voilà. (*Embrassant Claire qui entre avec Laurent*) Je t'attendais, mignonne !

CLAIRE.

Comme c'est gentil à toi d'être venue ! (*Un silence. Avec un léger soupir*) Et tu vas t'en aller ainsi !....

JULIETTE.

Avec Gaston, oui.

CLAIRE, *soupirant.*

Vous êtes bien heureux.

JULIETTE.

Petite folle ! (*Elle l'embrasse*).

CLAIRE, *après un moment*.

Tu aimes bien Gaston, n'est-ce-pas ? (*Montrant Laurent*) Voilà Monsieur qui me disait tantôt que l'amour est une chose si vieille et si usée qu'on ne s'en sert plus guère ! Il me semble pourtant que j'aimerai beaucoup mon mari !

LAURENT, *gravement*.

Vous en ferez un homme bien heureux, en tous cas.

JULIETTE.

N'est-ce-pas !... (*Avec intention*) Et ce bonheur ne vous tente pas, M. Ferrières ?

LAURENT.

Oh ! Mademoiselle !

JULIETTE, *piquée*.

Dites Madame, je vous prie.

LAURENT.

Pardon !..... (*Tristement*) Mais je suis un peu le renard de la fable.

JULIETTE.

Par exemple!... Seriez-vous amoureux?

LAURENT, *sérieusement.*

Ce serait un grand malheur, Madame.

JULIETTE, *avec humeur.*

Vous êtes décidément lugubre. C'est peu aimable, un si grand jour! (*Changeant de ton*)
Mais où donc est mon mari? (*Avec ravissement*)
Mon mari!... Adieu, chérie, je cours le rejoindre.
Adieu, Monsieur! (*Elle embrasse Claire et s'enfuit*).

SCÈNE VI.

LES MÊMES *moins* JULIETTE; *puis* M^e DE CRY
et DE S^t GIRONS.

CLAIRE (*Elle a regardé partir Juliette, puis lentement est allée s'asseoir dans un des fauteuils. Après un silence assez long*) :

Pourquoi serait-ce un grand malheur?

LAURENT.

Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

CLAIRE.

Pardon : Quand Juliette vous a demandé tantôt si vous étiez amoureux, vous avez

répondu : « Ce serait un grand malheur ». Je vous demande pourquoi ce serait un grand malheur.

(Laurent lève les yeux vers elle, puis les baisse, embarrassé).

Quel malheur y aurait-il pour vous à aimer une jeune fille qui en soit digne; sans doute, elle serait fière d'être votre femme.

LAURENT.

Vous croyez ?

CLAIRE.

Certainement ; car si elle vous connaît un peu, elle saura que vous n'êtes pas méchant, au contraire; que vous vous amusez à faire croire que vous avez un mauvais caractère, mais que vous valez mieux que beaucoup d'autres, car vous avez très-bon cœur.

LAURENT.

Mais si cette jeune fille était tellement parfaite, tellement au dessus de moi que ce serait crime ou folie d'oser songer à elle,.... si c'était vous par exemple....

CLAIRE, très simplement, avec beaucoup de calme.

Moi?... Je serais très heureuse d'être votre femme.

LAURENT, *éperdument.*

Vous... seriez... (*très ému, lui prenant les mains*) Claire... ma femme!

MADAME DE CRY (*survenant avec DE S^t GIRONS*).

Que vous disais-je?

DE S^t GIRONS.

Par exemple, voilà qui dépasse !...

M^e DE CRY.

Pour Dieu, taisez-vous!

DE S^t GIRONS.

Mais ce jeune homme, me semble-t-il, aurait bien pu me prévenir!

MADAME.

Ta! ta... Est ce que vous avez jamais prévenu, vous?

DE S^t GIRONS, *avec élan.*

Ma foi non!

M^e DE CRY.

Dans ce cas, taisez-vous ;... ou plutôt, allez embrasser votre fille, et rassurez cette enfant que vos grands airs épouvantent !

DE S^t GIRONS.

(*Il embrasse Claire*)... Décidément, cela me remue... (*Se ravisant*) Mais du diable si je me doutais, en venant à cette noce.....

LAURENT, *s'approchant, timide.*

Et moi ?

DE S^t GIRONS, *sévère.*

Vous Monsieur? (*Se ravisant*) Viens m'embrasser !

(*Ils s'embrassent*).

RIDEAU.

août-septembre 1887.

FRITZ ELL.





VARIA.

Notre Varia.

Les éléments en sont puisés un peu partout; ce qui nous est plus spécialement propre, c'est le choix et la disposition.

♣ P.-J. WOUTERS, *Précis de l'histoire politique de la Belgique pendant les quatre derniers siècles.*

L'Étudiant.

'Αἰεὶ δ'ἡμῖν δαῖς τε φίλη κίθαρις τε χοροὶ τε,
εἴματά τ' ἔξημοιβὰ λοετρά τε θερμὰ καὶ εὐναί.

HOMÈRE, *Odyssée.*

Les Étudiants à Gand.

Ce qu'ils y font, je pourrais vous le dire,
Mais je me tais par respect pour les mœurs.

BÉRANGER, *les Mœurs.*

Aux Étudiants Catholiques.

Qui veut faire l'ange, fait la bête.

PASCAL.

Aux Étudiants libéraux qui ne veulent pas « faire de politique. »

Devrais-je nommer libéraux des hommes dont les intentions sont droites mais dont la volonté molle et chancelante se rebute au moindre effort; qui, dans leur impuissance, prennent l'inertie pour de la modération, et la peur pour de la prudence; dont le libéralisme ne sait que former des vœux pour le progrès; et encore à condition qu'il s'accomplisse seul et surtout sans leur aide.

DEFACQZ.

Une assemblée à la Générale.

κινήθη δ'ἀγορῆ φῆ κίματα μακρὰ θαλάσσης.

HOMÈRE, *Iliade*.

A ceux qui n'aiment pas les règlements.

Une société ne peut vivre sans lois.

PASCAL.

Poème du Bol.

1.

Rares instants, jours précieux,
On n'est plus hommes, on est dieux!

CH. POTVIN, *En Famille*.

2.

Le moi ne possède plus la conscience claire et nette de son activité.

O. MERTEN, *Étude critique sur Maine de Biran*.

3.

J'ignore de quelle manière je suis actuellement en ce monde; mon existence est incompréhensible pour moi.

V. VANDERHAEGHEN, *Geulinx*.

4.

J'ai des tiraillements d'estomac.

V. HUGO, *l'Ane*.

5.

C'était un mal vulgaire et bien connu des hommes.

A. DE MUSSET, *la Nuit d'Octobre*.

L'ivresse:

Ceux qui en sont atteints n'ont pas toujours envie de guérir; cette souffrance en effet n'est pas aiguë, et avec beaucoup de savoir ou beaucoup de vanité on peut s'y accoutumer.

A. HALLAYS, *Étude sur Amiel*.

Amours d'Étudiant.

Le sujet devient ici très délicat.

J. FUERISON, *Études littéraires*.

Id.

L'homme isolé est condamné à la mort.

A. CALLIER, *discours rectoral*, 1884.

Id.

Il y a en nous mille germes de sentiments et de passions qui n'attendent qu'une circonstance pour naître et se développer.

P. JANET, *Traité de Philosophie*.

La chasse aux jolies filles.

Quand peut-on dire que le chasseur s'est emparé du gibier ? La question est controversée. Il faut, à notre avis, que le gibier poursuivi ne puisse plus échapper au chasseur. Il ne suffit pas que le chasseur ait fait lever le gibier et qu'il le poursuive ; car il est incertain s'il l'atteindra.

LAURENT, *Cours de Droit Civil.*

L'Étudiant écrivant à ses Parents.

Vous savez mieux que personne de quels biens j'ai besoin, et combien je suis pauvre en vertus.

l'Imitation de Jésus-Christ.

Avant l'Examen.

Il flotte dans le vent on ne sait quelle angoisse !

G. RODENBACH, *la Jeunesse blanche.*

Le Bloqueur.

Oh ! le brave jeune homme ! il fait l'espoir de ses parents, qui le savent rangé, sédentaire ; et ses professeurs, ne le voyant ni fréquenter les promenades, ni cavalcader sur les places, ni jouer aux tables d'écarté, se plaisent à dire qu'il ira loin, ce jeune homme-là !

R. TÖPFFER, *Nouvelles Genevoises.*

L'examen :

On a beau compasser dans son esprit tous ses discours et tous ses desseins, l'occasion apporte toujours je ne sais quoi d'imprévu ; en sorte qu'on dit et qu'on fait toujours plus ou moins qu'on ne pensait.

BOSSUET, *Politique tirée de l'Écriture sainte.*

Une question difficile.

Mânes de mes aïeux, quel embarras mortel!

A. DE MUSSET, *Dupont et Durand.*

Après un échec.

Lasso, ben veggio in che stato son queste

Vane speranze, ond' io viver solia.

PÉTRARQUE.

Rentrée de l'étudiant busé.

Il revient; un morne silence,
De longs soupirs, des yeux distraits,
Avant-coueurs de ses regrets,
Expriment sa triste pensée.

VADÉ, *la Pipe cassée.*

Un chercheur de Varia.

J'ai examiné et soumis à une critique indépendante
une foule de matériaux de valeur fort diverse.

J. GANTRELLE, *Grammaire de Tacite.*

Le Comité de publication au lecteur.

Es-tu content de moi? J'ai fait de mon mieux, mon
ami.

G. DROZ, *Monsieur, Madame et Bébé.*





TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Dédicace	5

Avant-propos	7
------------------------	---

PARTIE ACADÉMIQUE.

Éphémérides universitaires	11
Université de Gand (Administration et Corps enseignant).	20
Distinctions honorifiques	28
Inscriptions au rôle	29
Examens	30
Nécrologie	32
Union des anciens étudiants de l'Université de Gand	35
Cercles universitaires	36
La Société Générale des Étudiants pendant l'année académique 1886-1887	53
Notice sur le Cercle littéraire des étudiants	61
Les Étudiants belges en 1880	67
Les cours pratiques dans les facultés de philosophie et lettres.	74



NOTRE PORTRAIT.

	Pages.
<i>Notre portrait</i>	101

PARTIE LITTÉRAIRE.

<i>Réveil</i> (CHARLES VAN LERBERGHE)	107
<i>L'Étoile Sirius</i> (GEORGES ROSMEL).	109
<i>Sur la Plage</i> (AUGUSTE VIERSET)	131
<i>Croquis d'Album</i> (PAUL MONTANE).	133
<i>Tir à la Lune</i> (HENRY MAUBEL)	136
<i>Les Kadines</i> (CHARLES VAN LERBERGHE)	141
<i>Quelques Proses</i> (ALBERT MOCKEL)	143
<i>Page de la Vie d'Interne</i> (NIHIL)	146
<i>Ce que disent les Cloches</i> (MAURICE SIVILLE)	149
<i>Rondel</i> (VALÈRE GILLE)	154
<i>Croquis de Ville d'eau</i> (JOHN).	155
<i>La Vieille</i> (HUBERT KRAINS).	159
<i>Rondels</i> (FRITZ ELL).	163
<i>Histoire d'une Émeute</i> (L. DE COËNE)	165
<i>Moi</i> (AUGUSTIN MOËLCAMP)	179
<i>Cantique pour Rosine</i>	183
<i>L'Aieule</i> (ARTHUR DUPONT)	186
<i>Gentbrugge-Attractions</i> (E. W.)	188
<i>Une Réparation</i> (FRITZ ELL)	197
<i>Varia</i>	239

TIRÉ A 650 EXEMPLAIRES :

630 sur velin teinté, 20 sur papier de Hollande.



Achevé d'imprimer le 6 janvier 1888,

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

AD. HOSTE, SUCCESSEUR

GAND.



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.